

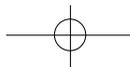
LOGS

micro-fondements d'émancipation
sociale et artistique

version lybè@e

texte intégral de la version papier
éditée en avril 2005

merci de soutenir l'édition
si ce livre vous a intéressé
en achetant une copie papier de ce texte



Lib_

LOGS

micro-fondements d'émancipation
sociale et artistique

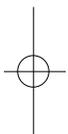
1. coopération

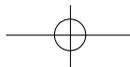
Patrick Bernier
Olivier Blondeau
Bureau d'Études
Jean-Paul Foumentraux
Bernard Guelton
Jérôme Joy
Jean-Michel Smith et al.
Bernard Stiegler

avec la participation de Philippe Aigrain,
Dominique Boullier, Michel Callon, Bernard Conein,
Godefroy Dang-Nguyen, Jo Link-Pezet, Jean-Max Noyer,
Thierry Pénard, Philippe Zarifian, Jean Zin

Lib_

Laboratoire mené par Silvia Argüello et Jérôme Joy au sein
du programme de recherche AGGLO. Lib_ pose des hypothèses
de recherche à partir d'une exploration thématique sur les procédures
et les enjeux artistiques et sociaux des dispositifs en réseau.





AVERTISSEMENT

LOGS développe des hypothèses offrant une lecture des enjeux et des opérabilités des situations critiques convergentes entre les champs sociaux, les technologies libres et les pratiques d'invention et de création.

LOGS est un agencement imaginé de textes, tel un dispositif repository [1], recueillis auprès d'auteurs actifs dans différents domaines (informatique, art, sociologie, philosophie, économie, anthropologie, etc.) allant de la science-fiction à des "précis", des essais ou des rédactions de recherche. Quelles que soient les intentions —prospectives, fictives, réflexives, expérimentales, scientifiques ou bien encore issues d'observations et de précisions— qu'avancent ces textes, leur articulation singulière ici vient soutenir une approche méthodologique pour l'élaboration des hypothèses de Lib_.

Ce livre explore les conditions des objets et des problématiques importantes présentes dans les modalités collectives et coopératives (en réseau) qui originent ou prolongent des dispositifs techniques et sociaux, en se plaçant du point de vue de l'art. Ces dispositifs commentés ou étudiés agissent en tant qu'espaces d'opérabilités et d'émancipation (et non plus seulement en tant que cadres d'utilisation et de consommation), qu'il s'agit d'évaluer face aux logiques commerciales, industrielles et institutionnelles.

Il semble pour Lib_ que les dispositifs en réseau, en initiant des circulations, des téléchargements et écritures reliées, des mises à disposition délibérées, des échanges, des économies directes, des auto-constructions partagées, etc., fondent aujourd'hui les prémices d'une socialité de demain, tout en contournant les enfermements et les conditionnements de nos contextes hyper-industrialisés et hyper-connectifs.

En regard de l'affirmation des réseaux télématiques comme supports de la communication potentielle et universelle, LOGS pose une hypothèse qui recouvre quatre articulations principales (1. Coopération, 2. Opérabilités, 3. Dispositifs socio-techniques de la mémoire, 4. Les situations de coopération et d'invention —temporalités, amendements, affranchissements—) : "Les réseaux sont constitués, inventés par la coopération et la mémoire, soutenant des dispositifs socio-techniques locaux de création et d'association".

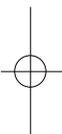
[1] Repository : espace numérique évolutif qui permet le stockage, l'indexation et la récupération d'objets d'apprentissage et de connaissance (terme anglophone : repository).

Nota : chaque texte renvoie à des adresses urls et des documents en ligne consultables sur le site <http://www.editions-ere.net/projet55>

"Tout état social exige des fictions."

Paul Valéry

Des partis, Regards sur le monde actuel, 1931



HYPOTHÈSE 1

Lib_

```
(Si les_réseaux sont un espace_critique_et_d'émancipation
    alors la coopération est nécessaire et/ou rendue possible)
-----
(variable les_réseaux
((comme milieu socio-technique numérique
    (récent, rapidement évolutif, non-stable)
    (agencé aux autres systèmes et milieux)
    (de communication point_à_point
    (production
    (diffusion)))
    (activé par des expériences
soutient des modes_(non-impératifs)(constitutifs)_de pratiques
    exigeant des modifications des constructions individuelles
    et
    collectives [1]
    réélaborant_des_(méta-)stabilités et des_évaluations
    de proche_en_proche
    liés à_l'invention (énonciation)
    à_la_circulation
    à_la_mise_à_disposition_de_pratiques et de situations_de_pratiques
    en tant que modalités_d'existence et _d'action
    d'acteurs_concernés (agents)(artistes)
car il est question de réappropriation et de réajustement
    des_conditions_d'échanges (entre singularités (agents)
    ainsi se_constituant
    co-opérant)
et
    des_conditions_d'associations
    _de_relations
    _de_co-activations (liées) (transclusives [2])
    (collectives) (accessibles)
et
    des_conditions_temporelles
    (des_processus et des_objets
    (à co-évaluer
    (à mettre en place
    par les agents co-opérateurs)
    (des (auto-)constructions de ((dispositifs)) ouverts
    (co-élaborés)(programmés)
    (inventés)
    (processuels)(expérientiels [3]))
    (engageant des situations (communes) (d'expérience)
    (non-filtrées)(non-standardisées)
    (écologiques)(locales)
    (convergentes)(externalisées)
    (centrifuges)(composées))
    (permettant les_migrations_libres
    les_circulations_délibérées
    les_traductions_par_propagation
    les_écritures_composées (émetteur-récepteur)
    les_amendements_individuels
    les_organisations_transindividuelles [4])
qui constituent l'invention
    la mémoire
    ce_qui_nous_est_commun))
```

(notes fin logs)

CHAPITRE 1

Autonomie, la liberté de pensée : Un jour au soleil.

Jean-Michel Smith et al.

“Personne ne soutient avec ferveur que le soleil se lèvera demain.
Tout le monde le sait.”

Robert M. Pirsig, C.E. 1974

Lundi 24 septembre 2057

(Métadate : 2.073-9:96:285 kD, nouvelle époque)

Champaign, Illinois

Kyle avait toujours appréhendé la douleur qui accompagnait un rétrochargement vers le monde réel. Il savait par expérience que les procédures de transchargement et rétrochargement n'étaient pas en elles-mêmes la cause de ces désagréments physiques, ce qu'il ressentait, c'était les changements normaux de son corps matériel, ces maux subtils qu'il avait ressentis et ignorés tout au long de sa vie dans le réel. Il gémit et enleva l'interface neuronale de son visage, frotta ses yeux et se leva doucement, le lit craquant sous son poids. La pièce sentait la poussière, l'air était sucré, froid, chargé des saletés en suspension et de l'odeur caractéristique des climatiseurs.

Même à l'époque où il avait résidé dans un nœud autonome de première génération, avec son facteur d'accélération de trente seulement, le temps qu'il avait passé dans le réel s'était élevé à seulement quelques petites heures pour chaque dizaine de circadiens de temps subjectif. Maintenant qu'il opérait sur un nœud de seconde génération, construit à partir de nano-éléments qu'il avait lui-même conçus, des centaines de circadiens s'écoulaient entre chaque rétro-chargement dans son corps. En d'autres termes, il passait en moyenne entre deux et trois ans de vie virtuelle entre chaque intrusion dans le monde réel.

Kyle redoutait en particulier ce jour-là. Si les choses se déroulaient comme prévu, il passerait la majeure partie de la journée dans le réel, rencontrerait les trois amis qui l'avaient aidé à fonder la communauté et le service de production de masse de nano-composants par catalyse. En échange de leur aide et de leur soutien continu dans ce service si important, ses trois amis rejoindraient la communauté autonome, et seraient libérés des contraintes physiques qui faisaient maintenant gémir Kyle. Si les choses tournaient mal, il serait contraint de rester ici bien plus

longtemps. Cette perspective était loin d'être réjouissante, chaque minute dans le réel lui coûtant presque 2 décicircadiens d'expérience subjective dans le virtuel. Ses contacts sociaux, son cercle d'amis, tout ceci changerait complètement en une journée. La société qu'il réintégrerait en se transchargeant à nouveau aurait au moins vieilli d'un ou deux ans, peut-être même plus, selon le temps qu'il aurait besoin de passer dans le réel. Kyle pensait que les gens changeraient sans doute beaucoup en une année. Les amis qu'il avait rencontrés aujourd'hui avaient parlé de ses changements de personnalité et de tempérament des derniers jours, un temps très court pour eux mais qui représentait pour lui deux décades. Il regrettait le temps qu'il avait perdu ici, tous les projets, toutes les fêtes et les expériences qu'il avait manqués, et toutes ces amitiés qui déclinaient petit à petit, peut-être pour finalement disparaître, pendant qu'il était absent.

Il lui restait un choix. L'importance du projet du jour ne devait pas être sous-estimée. La communauté autonome avait besoin d'un accès rapide et facile au monde réel, sans les contraintes laborieuses et onéreuses du rétrochargement. Après tout, quelqu'un, quelque part, devait fabriquer des nœuds autonomes pour ceux qui souhaitent faire évoluer leur équipement de première génération vers des nœuds bien plus rapides de seconde génération, ou pour les nouveaux membres de la communauté, dont le nombre croissait sans cesse. Toute la communauté n'était pas nécessaire à leur fabrication. Des liens de fibre optique vers Internet étaient indispensables, tout comme des appareils d'expérimentation et des laboratoires, voire même (si quelques-unes des rumeurs s'avéraient fondées) des moyens de défense physique pour leur corps, pour que l'impensable ne se produise pas, que les autorités n'apprennent quelque chose et ne tentent de tuer la communauté en plein développement. On avait besoin de tout cela et même de plus, chaque tâche coûtant à chacun le type de temps que Kyle sacrifiait aujourd'hui.

Bien sûr, à chaque fois que Kyle avait une idée de projet utile pour la communauté, il y avait des milliers d'autres personnes qui en avaient d'autres. C'était la beauté de l'approche ouverte de la science et de la culture que la communauté avait engendré : aucune vision ne limitait la portée ou les domaines de connaissance qui pouvaient être explorés : un millier d'esprits avec mille visions peuvent réaliser bien plus qu'un seul esprit ou une seule vision. Les avantages de la liberté collaborative étaient exponentiels, avec une synergie, un effet multiplicatif qui engendre dans un effet boule de neige de nouvelles découvertes et inventions. Les découvertes étaient faites dans un torrent d'activité, une percée menant à d'autres dans un souffle de vitesse où les scientifiques publient leurs pensées et leurs démonstrations sous la forme d'engrammes de connais-

sance pour qui veut l'assimiler et la comprendre. Cela rendait la frénésie scientifique du siècle dernier ridicule en comparaison. Malgré tout, si les membres de la communauté pensaient que la vitesse du progrès scientifique pendant cette nouvelle renaissance était élevée, ils attendaient tous que le rétrochargement devienne obsolète et qu'il ne soit plus nécessaire de ralentir leur esprit par un facteur de cinq cents ou plus à chaque fois qu'un objet physique aurait besoin d'être manipulé ou assemblé. La vitesse du progrès scientifique en serait encore une fois augmentée par un ordre de grandeur.

Après cinq décades de stagnation et de litiges en tout genre, il serait à nouveau passionnant d'être un scientifique.

Kyle était stupéfait de tout le temps subjectif qui était passé depuis le jour précédent, lorsqu'il s'était rétrochargé pour s'exercer et garder son corps physique en bonne santé. Avait-il réellement vécu sept cents circadiens ? Toute sa routine matinale n'était plus habituelle, puisqu'il n'était pas certain de pouvoir se rappeler de toutes les tâches quotidiennes nécessaires au maintien de sa vie dans le réel. Plutôt que son instinct, Kyle devait s'appuyer sur une checklist mentale d'activités, qu'il complétait dans son esprit au fur et à mesure. Il revint difficilement à lui, passa encore nu et humide la porte de la douche, quand il réalisa à quel point il était mal à sa place dans le monde réel. Il se força à s'asseoir et dressa une liste écrite des choses essentielles à faire pour entretenir son corps aussi bien qu'il le pourrait. Malheureusement, tous les perfectionnements intellectuels qu'il avait prévus pour le virtuel lui faisaient gravement défaut ; ici son esprit était faible et limité, et véritablement apte à l'erreur ! En ajoutant à cela toutes les décades subjectives passées en tant que particules électroniques dans un univers virtuel où il avait été projeté dans l'espace de seulement quelques heures, il n'y avait rien de merveilleux dans son corps et sa propre vie lui était devenue presque étrangère.

Il s'allongea sur le canapé de son salon et attendit que ses amis arrivent, en regardant les rayons de soleil qui passaient dans un petit trou des rideaux, comme une lame de lumière découpant l'air. Il essaya d'oublier un peu les douleurs qui le parcouraient. Un courant d'air frais fit frissonner sa peau : c'était la climatisation bas de gamme qui dans un gémissement perpétuel, crachait sa fraîcheur dans la pièce. Ça allait être une bien longue journée.

“Autonomy: the freedom of thought” est un roman de science-fiction de l'auteur américain Jean-Michel Smith, publié en ligne sous licence libre au fur et à mesure de sa rédaction. Une équipe de bénévoles effectue la traduction française selon un

dispositif exemplaire de coopération sur Internet (wiki, liste de diffusion, CVS, utilisation exclusive de Logiciel Libre). Le texte intégral est disponible en version anglaise à cette adresse : <http://expressivefreedom.org>, et en version française : <http://gpl.insa-lyon.fr/OrgaWiki/AutonomyProject> La version française 1.43 du 18 septembre 2004 est utilisée pour la publication dans LOGS des extraits des chapitres 7, 10, 17 et 18 d'Autonomy.

L'équipe de traduction est composée de Thomas Tempé, Frédéric Henry, Thibaud Choné, Germain Chazot, Cédric Corazza, Mathias Le Griffon, Toto Litoto, Arno Renevier, Benoît Audouard, Elisée Maurer, Stéphane Gimenez.

Ce texte est distribué selon les termes de la licence Creative Commons Attribution Share-Alike 2.0, ou, au choix, de sa traduction française approuvée par Creative Commons, accompagnée de la mention suivante : “le nom de Jean-Michel Smith ne peut être employé pour faire la promotion d'un travail dérivé sans son accord écrit”. <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/legalcode>
<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr>

Jean-Michel Smith vit à Chicago, il est ingénieur système, passionné d'aviation et auteur de science-fiction. Il a initié en 2000 la Free Media License. <http://jean.nu/names.html>

CHAPITRE 2

La Cérémonie Éclair.

Bernard Guelton

Qui pourrait encore croire au déclin des cérémonies et des rites dans nos sociétés contemporaines ? Si leur reconduction ou leur permanence peuvent poser problème, leur invention ou plus précisément leur émergence semblent assurées. Certes, il y a un paradoxe à parler de rite si celui-ci n'est pas reconduit ou insuffisamment reconduit et la question même de son émergence ne se pose pas. La question se reporte alors sur la fréquence et la permanence du rite. Y a-t-il un seuil de répétition minimum en-deçà duquel un rite ne saurait exister ? Y a-t-il une fugacité rituelle propre à la société occidentale contemporaine ? La puissance rituelle est-elle directement corrélée à sa fréquence, au nombre de personnes concernées et à son ancienneté ?

1. Cérémonie

1.1. Rite et cérémonie

Après ces remarques, en voici encore une : pourquoi intituler ces quelques

lignes “cérémonie” et dévier aussitôt sur la question du rite ? C'est qu'il s'agit ici avant tout de cerner ce qui relèverait d'un caractère extérieur, exceptionnel et ce qui s'inscrirait dans une répétition plus fondamentale. La cérémonie conserverait un certain caractère d'exception et de représentation alors que le rite serait conçu d'emblée dans sa répétition fondatrice. La cérémonie particulière intitulée “foule éclair” (“Flash mob”), bien que l'historique et la description en aient aussitôt été faits, n'est pas encore clairement rattachée à la répétition d'une fonction sociale primitive. (Par ailleurs, qui oserait parler ici de “fonction sociale primitive” alors qu'il semblerait que nous ayons affaire à une classe d'individus “high-tech” à la fois évoluée et “branchée” ? Une classe à la fois doublement relayée et mobile, forcément fugace et rapide ?) Bref, la cérémonie se pratique et/ou se décrit, le rite s'analyse. Si la cérémonie me semble circonscrite, le rite ici semble encore inaperçu. Il faut donc me concentrer d'abord sur la cérémonie. Celle-ci est “presque” parfaite et cette quasi perfection est à la fois sa motivation et sa raison d'être. L'Internet est à travers une liste ouverte/fermée (je peux m'abonner à cette liste mais en m'adressant ailleurs que chez mon épicier) à la fois le premier et le dernier lieu de rendez-vous, c'est-à-dire d'abord le lieu de la communication du rendez-vous physique et enfin le lieu du commentaire de l'action réalisée.

1.2. La cérémonie-de-la-communication-dans-le-réseau

Tout le monde l'a tout de suite compris, le réseau —la communication dans le réseau— est l'origine et la fin de la cérémonie et très probablement l'objet même de la célébration. Entre le début, la fin et l'objet lui-même, il y a la rencontre des corps et toujours en des proportions variables, ce relais incontournable du corps en déplacement : le mobile avec ou sans photos et désormais avec ou sans vidéos. Dans ce cas précis, le relais sur Internet est devenu grâce à l'expérience dactylographique d'Isabelle Vodjdani et à l'abonnement téléphonique gratuit de Jef sur Transactiv.exe, quasi-instantané, une sorte de miroir subjectif redoublé auquel manquait bien sûr les images. On ne s'étonnera donc pas que cette cérémonie-de-la-communication-dans-le-réseau conjugue la rencontre physique des corps —que celui-ci absente normalement— et réfléchisse la rencontre en temps réel. À quelques détails près, la cérémonie s'est répétée en différents lieux et puisqu'il s'agit de la terre interconnectée, la première cérémonie, forcément, a débuté à New York. La cérémonie a joué avec quelques-unes de ses données intrinsèques toutes reliées entre elles : sa vitesse, son autoreprésentation et sa célébration.

1.3. Définition et anonymat

Que les organisateurs d'une “foule éclair”, “maîtres de cérémonie” soient restés anonymes est une caractéristique qui est loin d'être négligeable.

Elle se distingue de ce qui me semble être l'usage habituel dans une cérémonie, c'est-à-dire que celle-ci est non seulement dirigée, mais que ceux qui la dirigent sont habituellement mis sur le devant de la scène, normalement comme intercesseurs entre les participants et “l'objet” qui est à célébrer. Cet anonymat a comme première raison d'être, dit-on, l'interdiction publique d'un rassemblement de personnes sans autorisation préalable. Soit, mais des rassemblements publics sans autorisation, revendiqués et non anonymes, se produisent de temps à autre et sont loin d'être impossibles. Un groupe se soude d'autant mieux dans une cérémonie qu'en confirmant un ordre qui se distingue d'un autre. Il s'agit donc sans doute de plusieurs choses à la fois : identification, fluidification, facilitation, sécurisation, marginalisation et enfin dissimulation et spectacularisation comme deux faces d'une même pièce. Mais surtout, il s'agit là d'une célébration qui est propre au réseau dans lequel l'anonymat est un ressort fondamental. D'une façon plus triviale, trop vite revendiquée par un auteur ou organisateur, la foule éclair aurait démotivé ses participants.

1.4. Un programme purement formel à exécuter

Par ailleurs, la cérémonie, quelle qu'elle soit, privilégiera toujours l'aspect formel du rassemblement et le préservera de la dispersion et de l'atomisation des rencontres inter-individuelles. C'est toujours la cohésion formelle du groupe qui sera privilégiée au détriment des particularités substantielles des individus. Enfin, puisqu'il s'agit d'une rencontre des corps absents et anonymes dans le réseau, aucun corps ici n'est susceptible d'intercéder pour les autres. Certains se sont inquiétés “qu'il s'agisse d'un programme purement formel à exécuter”. Mais qu'est-ce qu'une cérémonie en effet, si ce n'est justement un programme purement formel à exécuter ? Reste l'inquiétude. L'absence de cause, l'absence de but peuvent sans doute inquiéter ou au contraire réjouir (?) Que des rencontres physiques aient lieu (mais il est vrai, de quelles rencontres s'agit-il ?) à partir de l'anonymat du réseau pour y retourner est un symptôme qui reste encore à déchiffrer. Mais c'est à mon sens la définition même du rite et la nature de l'objet célébré (le réseau) qui sont en jeu.

2. Rite

2.1. Gratuité

Beaucoup se sont étonnés de constater le côté adolescent de l'entreprise, sa gratuité (confondant donc rassemblement adolescent et rassemblement “gratuit”, ce qui est bien sûr une énormité), s'interrogeant inévitablement sur le côté artistique de la manifestation. Cet aspect, dénié par les organisateurs —au moins à l'origine des premiers rassemblements— engagerait donc une liberté (enfin) retrouvée —à moins que le déni artistique soit la meilleure façon de le garantir. En ce qui me concerne,

j'y retrouve la définition courante du rite selon Jean Cazeneuve (2000) : "Dans le langage courant, ce terme désigne tout espèce de comportement stéréotypé qui ne semble pas être imposé par quelque nécessité ou par la réalisation d'une finalité selon des moyens traditionnels". Après un rapide aperçu des avantages et des inconvénients des fonctions du rite selon Malinowski, Bergson, Freud ou Durkheim, Cazeneuve aboutit au propos suivant : "En définitive, il semble préférable de chercher la fonction du rite non pas dans des finalités qui lui sont extérieures, mais dans ses caractéristiques propres, à savoir celles qui le font apparaître comme un moyen de régler les rapports entre ce qui est donné dans l'existence humaine et ce qui paraît la dépasser, puisqu'on a affaire précisément ici à des conduites qui ne trouvent pas leur explication dans la condition matérielle de l'homme mais qui pourtant lui sont étroitement liées". Une conduite sans explication matérielle mais qui pourtant lui est étroitement associée, voilà me semble-t-il une généralité qui correspond assez bien au rite de la rencontre-éclair. Difficile désormais d'imaginer une condition matérielle de l'homme en dehors des réseaux et de leurs instrumentations techniques. Comment actualiser ceux-ci à travers leurs représentations optimum que sont Internet et le mobile et comment les mettre en scène ? Si ces deux instruments éludent les corps tout en démultipliant les rencontres, il s'agit précisément de célébrer "gratuitement" ce qui a été éludé : la circonscription, la rencontre et la représentation des corps ("apportez votre appareil photo" indique le message de Parismob). Pour quel objet, pour quelle pratique ? Aucune importance, pour autant que cet objet ou cette pratique soit gratuit(e). Mieux, si la gratuité peut être mesurée, plus celle-ci sera forte, plus le rite sera efficace.

2.2. Régulation

Régler les rapports entre ce qui est donné dans l'existence humaine et ce qui paraît la dépasser, voilà une deuxième généralité qui rend bien compte de la pratique et de l'immersion dans le réseau, car ne l'oublions pas, "la machine se suffit à elle-même, à défaut elle se suffit du branchement avec d'autres machines" (Gauthier, 2002). Mais comme Cazeneuve l'a également bien repéré à propos du rite et du "numineux" : "[l'homme] Son action, son existence mêmes lui semblent comporter une marge d'indétermination, par là même d'insécurité. [...] Quand (il) a le sentiment du numineux, de ce qui lui échappe, il est tenté à la fois de s'en écarter et de s'en servir, ou bien, tout à la fois, de se préserver de ses dangers et de se mettre sous sa protection". N'est-ce pas là une version bien dramatique de ce qui se veut avant tout ludique, festif et gratuit ? Et d'abord tu l'as fait, toi, la Flash mob avant d'en parler ?

2.3. Festivité

La fête par excellence est un genre mixte qui oscille entre deux pôles : cérémonie et festivité. Une fête réussie, c'est une "institution génératrice de spontanéité". Mais cela n'empêche aucunement qu'elle puisse concerner un enjeu fondamental pour le groupe social concerné : ce qu'il maîtrise et ce qui lui échappe dans le "grand réseau". La fête est un genre mixte pourvu d'un aspect paradoxal : son apparente gratuité ne l'empêche nullement de viser une question essentielle dans la pratique et la vie quotidienne des individus concernés. Il suffit d'évoquer les mises en scène plus ou moins déstabilisantes du pouvoir, de la différenciation sexuelle ou de la mort dans le carnaval traditionnel. Dans tous les cas, si les aspects ludiques et gratuits semblent patents dans la foule éclair, l'aspect festif est beaucoup plus hypothétique. Rien ne vient délier ou libérer un ordre existant, mais au contraire assurer, me semble-t-il, la représentation et la célébration du "réseau". Autrement dit, s'il est juste que la fête d'une façon générale s'origine dans un minimum de cérémonie, l'inverse est certainement erroné.

3. "Les invariants de la techno-utopie du réseau"

3.1. Formes, flux et régulation

Qu'est-ce donc que ce grand réseau susceptible de mobiliser l'imaginaire et l'action collective ? Est-ce d'abord cette collision (fusion, coordination), des mondes virtuel, physique et social rapportée comme première conclusion du livre *Smart mobs* de Rheingold selon Kaplan ? Ou bien cette collision n'est-elle qu'un effet secondaire des deux aspects de "la techno-utopie du réseau technique" qui est pour Musso (2003) "l'antique récit de l'intermonde entre corps et technique, qui met en miroir le corps, notamment le cerveau, avec le réseau, et d'autre part le récit moderne issu du saint-simonisme et du proudhonisme qui fait du réseau technique un levier, voire un identifiant du politique" ? Dans la *Critique des réseaux*, Musso propose de façon très intéressante de faire remonter la pensée et l'idéologie de la notion de réseau à Saint-Simon et à Proudhon et met en perspective ce qui est habituellement pensé seulement du point de vue de l'Internet. Il résume six marqueurs historiques de la techno-utopie du réseau en trois niveaux d'interprétation : des formes, des flux et une régulation. "C'est ce triptyque, constitué par des formes lisibles, des flux du passage et une régulation organistique, qui donne force à la techno-utopie du réseau et structure les discours récurrents qui accompagnent les innovations réticulées, depuis le chemin de fer jusqu'à Internet".

3.2. La visibilité du réseau

Si toute cérémonie est une célébration, (au minimum du groupe social qui l'accomplit), il lui faut également une occasion et une pensée qui en assurent la cohérence et la visée. Cette "pensée" commune, c'est "la promesse d'un changement social ou, plus simplement, [celle de] créer du mouvement et de la mobilité par des prothèses techniques de "connexion"" c'est-à-dire le réseau sous ses aspects formel, circulatoire et régulateur. Il me semble que c'est avant tout la lisibilité et la visibilité du réseau qui sont en jeu avec le rassemblement d'une foule éclair. C'est en quelque sorte la partie émergée du triptyque qui est momentanément mise en avant et qui se produit comme une "manifestation". Manifestation de quoi ? Tout simplement des deux autres aspects de la techno-utopie du réseau : régulation et flux. La précision des rendez-vous, la rapidité, la fluidité et la gratuité de la manifestation sont pour l'essentiel ce qui est à voir. On s'aperçoit à nouveau que la gratuité de la manifestation a toute son importance, la régulation et le flux ne doivent pas s'embarrasser d'autre chose, ce sont seulement eux qui doivent être rendus visibles. C'est donc l'aspect formel du réseau qui s'actualise dans la cérémonie Flash mob. D'où la question posée, dès l'origine, de son motif artistique, celle de la filiation artistique ou esthétique à laquelle la rattacher.

3.3. Connivence entre utopie et réseau

Pourquoi cette connivence particulière entre utopie et réseau ? C'est encore, (après l'antique récit de l'intermonde entre corps et technique) le deuxième aspect de la techno-utopie du réseau qui prend tout son sens, le "récit mythique saint-simonien du changement social assuré par la mutation technique des réseaux [qui] se répète à chaque innovation technique, jusqu'au paroxysme avec Internet annonciateur d'un "nouvel âge", d'une "nouvelle économie" et de la "société en réseaux"". Bien sûr, je ne suppose pas qu'une utopie aussi naïve soit celle qui est partagée par les participants d'une foule éclair. Cette foule se pense d'abord comme celle qui célèbre une sorte d'avant-garde de la connexion et de la mobilité. Mais en définitive, c'est bien la même utopie qui est en jeu. On peut également comprendre cette connivence entre le réseau et l'utopie dans un autre sens, celui de la définition de l'utopie qui pour Thomas More signifie "nulle part", un lieu qui n'est dans aucun lieu. Si le réseau est pour l'essentiel une interconnexion de nœuds (virtuellement toujours extensible en surface, en couche et en densité), celui-ci est à la fois partout (au moins virtuellement partout), ce qui revient à dire qu'il ne réside dans aucun lieu. D'où la nécessité justement de lui donner une forme, de le rendre visible et lisible à travers une situation qui ne pourra être forcément que fragmentaire et éphémère. Il me semble que la motivation de rencontre inter-individuelle qui préside au rassemblement d'une foule

éclair se partage de façon relativement égale avec l'autre aspect qui est de donner une visibilité au réseau. Mais la rapidité même de la manifestation semble davantage orienter la rencontre vers une simple "reconnaissance" de l'autre. Quelle est l'apparence physique de celui ou celle qui est anonyme dans le réseau ? Est-ce celui ou celle avec lequel ou laquelle j'aurais envie d'échanger à travers l'apparence et l'opacité des corps ?

4. corps-réseau, corps-miroir, corps-multiple

4.1. La rencontre des corps

La question des corps est donc récurrente et de plusieurs façons. La première façon concerne le rapport du corps et du réseau, la deuxième concerne la rencontre directe des corps ou des individus. Ces deux aspects trouvent une configuration particulière dans la rencontre d'une foule éclair. Absenté dans la communication réticulaire (Internet), remplacé par l'écran et ses appareillages, il s'agit, comme je l'ai déjà évoqué, de le circonscire et de le mettre en scène dans la rencontre, rencontre qui habituellement ne saurait avoir lieu. Mais le corps, et surtout le cerveau, a servi deux fois de modèle au réseau. Dans sa version primitive, c'est le corps qui est pensé comme un réseau. Dans sa version contemporaine, c'est à l'inverse le réseau qui est pensé à l'image du corps et du cerveau. L'imaginaire du corps et du réseau est donc pensé doublement, ou plutôt en deux étapes qui se renforcent mutuellement. Mais la communication effective entre personnes ne saurait se contenter d'une représentation imaginaire qui associe corps et réseau. La communication physique entre deux individus doit constamment s'ajuster par inférences successives et tenir compte de plusieurs niveaux interprétatifs. Le contenu (linguistique) de l'information échangée, les contextes sémantiques et pragmatiques de la communication, les aspects corporels, à la fois en termes d'âge, d'appartenance sexuelle et sociale de l'échange sont en effet loin d'être homogènes et font de la communication physique directe entre personnes une aventure complexe et en partie imprévisible.

4.2. Un corps miroir du réseau

La cérémonie Flash mob permet, me semble-t-il, de trouver un compromis entre l'imaginaire du corps-réseau et la rencontre effective des corps des participants. En s'extrayant momentanément de l'imaginaire et de la pratique du corps réseau, il ne s'agit pas pour les participants d'accéder soudainement à la communication directe avec autrui dans sa complexité mais de retrouver les corps absents sous le mode d'une reconnaissance fugitive. Certains pourront tenter dans un deuxième temps une rencontre inter-individuelle, mais cela restera aléatoire et ne fera plus partie de la cérémonie. Il est juste de dire que la communication dans une foule, quelle qu'elle soit, (si elle n'est pas complètement fusionnelle), s'établit

sous le mode de la reconnaissance mutuelle. En cela le rassemblement de la foule éclair ne possède pas de particularités. Ce qui lui est particulier, c'est qu'elle n'initie aucun nouveau mouvement, elle ne fait qu'actualiser une dynamique des réseaux déjà orientée vers une techno-utopie et ce, hormis toute transcendance. Autrement dit, procédant du simple reflet, cette foule éclair est un corps-miroir du réseau.

5. Activation, hybridation, singularité

5.1. Activation

5.1.1. Double activation ou intensification

La foule doit être activée comme le réseau communicationnel doit être activé sous peine de disparaître. L'activation est donc essentielle de bout en bout et sous ces deux aspects. Dans le réseau informationnel, l'activation permet d'étendre sans cesse des liens, de densifier des nœuds, de multiplier les interconnexions et bien sûr dans le meilleur des cas l'échange entre les internautes. Dans la foule éclair, l'activation se déploie du projet initial véhiculé sur le net, au couplage des corps, des mobiles et des gestes, jusqu'à la multiplication des sites, blogs et wikis, faisant état des derniers événements éclairs et se renvoyant l'un à l'autre dans une trame de liens de plus en plus large et diversifiée. Il s'agit donc d'une double activation. De façon cohérente avec la logique des flux et de la régulation, il ne s'agit aucunement d'une surexcitation passagère mais d'une simple intensification qui est rendue manifeste.

La face inverse de l'activation, c'est bien sûr la désactivation, le ralentissement, la perte, qui tôt ou tard signifie abandon, déconnexion. Ainsi, la menace sous-jacente qui intensifie proportionnellement l'activation, c'est le risque psychique, social d'une démotivation des internautes, que cette motivation concerne une mode éphémère ou plus profondément la perte d'un lien communautaire qui engage la désaffection et l'abandon du lien réticulaire ou, plus grave encore, (voire catastrophique), dans le risque technique d'une panne qui rompt la connexion, interdit l'accès. À cela s'oppose la réactivation et la célébration du lien réticulaire sous la forme d'une cérémonie fugitive. En disant cela, je ne suppose pas, néanmoins, que la foule éclair soit la célébration de liens réticulaires qui seraient menacés. La motivation essentielle se tient entre reconnaissance et représentation.

5.1.2. Un système autopoïétique

Cette nécessité d'une activation (minimum) préside à l'existence de tous les systèmes vivants. Je serais tenté de faire appel ici à la définition d'un système "autopoïétique" qui pour Varela (1989) est la suivante : "Un système autopoïétique est organisé comme un réseau de processus de production de composants qui (a) régénèrent continuellement par leurs

transformations et leurs interactions le réseau qui les a produits, et qui (b) constituent le système en tant qu'unité concrète dans l'espace où il existe, en spécifiant le domaine topologique où il se réalise comme réseau". L'intérêt à travers cette description est de sortir de l'association récurrente réseau informationnel / cerveau, pour envisager de façon plus dynamique et globale la question de la vie et de l'auto-organisation des systèmes vivants dans leur ensemble. Le principe de régénération constante est un principe biologique repéré par Varela qui me semble correspondre au principe de l'activation sur lequel je voudrais insister. Si Varela fait état de cette nécessaire régénération (a), il mentionne également qu'elle se spécifie en tant qu'unité concrète dans l'espace où ce système existe et ceci en termes topologiques (b), autrement dit comme la définition d'une transformation spatiale continue. Si le réseau est un non lieu, la foule éclair opère une transformation spatiale à partir de ce non lieu. Cette transformation spatiale est essentiellement fugitive et n'aboutit à aucune forme stable puisque aussitôt apparue elle est résorbée dans le réseau. Ainsi, au-delà de son caractère événementiel, elle est prise dans une logique "pure" (topologique) de transformation spatiale.

5.1.3. Activation artistique

Ceci, à mon sens, nous entraîne assez loin d'une activation de type théâtral même si une filiation avec le happening ou la performance peut être légitimement évoquée. Car si la "forme" ou l'aspect d'une foule éclair est événementielle, la question du temps, plus précisément "la configuration de présence", "le ici et maintenant" de la performance n'ont en fait que très peu d'importance. Il s'agit avant tout d'une intensification des flux, d'une reconnaissance des corps absents dans le réseau, de la spécification concrète et de la délimitation d'un espace comme "pure transformation". Cette importance et cette logique de l'activation s'est largement imposée dans de nombreuses pratiques contemporaines tout autant dans le réseau qu'en dehors de celui-ci. J'ai eu l'occasion de mentionner comme exemple manifeste de cette logique hors réseau "Touch sanitation" (1978-79) de Mierle Laderman Ukeles. À travers ces pratiques, les formes sont à chaque fois éphémères et s'effacent entièrement dans le procès qui les génère. L'intérêt ici, est qu'il n'est plus simplement question d'une filiation esthétique qui ferait remonter l'activation esthétique à l'implémentation chère à Goodman, ni au problème récurrent de la participation d'un spectateur ou d'un auditeur de plus en plus difficile à solliciter ou à trouver car comme le souligne bien Olivier Auber : "Dans un grand nombre de pratiques contemporaines, la participation des spectateurs est devenue un principe de composition. Cependant, plus le spectateur ou l'auditeur est censé intervenir au cours de la composition — par ses choix, son point de vue, son parcours, sa trace, son écoute, son

regard, voire sa simple présence— plus la chose composée semble se dérober derrière le dispositif de la composition ; dispositif avec lequel bien des auteurs entretiennent des rapports ambigus. La dérobade devient patente lorsque, par l'entremise de certains dispositifs appartenant au champ de l'art ou non, tout un chacun peut devenir lui-même celui qui requiert la participation des autres, s'il en reste encore d'autres". Sans objet particulier, sans auteur et, en principe, sans spectateur - mais cela est loin d'être résolu - la foule éclair retrouve dans la cérémonie de la techno-utopie du réseau la forme anonyme et première d'une pratique rituelle qui, en principe, ne se soucie pas de son existence artistique.

5.2. Hybridation

Ces liaisons entre corps et réseau ; art et cérémonie ; microprocesseur, Internet et technologies mobiles ; ou encore collision du virtuel, du physique et du social (Smart mobs) nous renvoient-elles à des "hybridations" ? Hybridations, comme mélanges entre espèces d'un genre différent ou mélanges contre nature, mais susceptibles de nouvelles générations, de nouveaux développements à partir des croisements engendrés. Y aurait-il ici une contre-nature du corps physique, une contre-nature du corps social, une contre-nature du corps technique qui résulteraient de leurs rassemblements ? La vision engagée jusqu'à présent a plutôt considéré la foule éclair dans son ensemble comme une émanation fluide et sans heurts du réseau. Le parti-pris de la cérémonie (forcé, bien évidemment pour accentuer certains traits), est naturellement du côté de l'homogénéisation, de la cohérence et non de l'hétérogène puisque l'une de ses fonctions essentielles est d'intégrer, voire de réintégrer des éléments plus ou moins disparates dans une totalité. Le point de vue adopté, on l'a compris est un point de vue extérieur à la manifestation. Il en va probablement autrement du point de vue des participants, sans pouvoir, néanmoins, qualifier d'un seul bloc l'ensemble des vécus individuels. Il a souvent été fait mention dans la réflexion sur la communication réticulaire de la multiplication des identités, de leur fragmentation. En dehors même de toute connexion appareillée, il va de soi, me semble-t-il, que toute participation à une manifestation urbaine fait alterner une identité collective et une identité individuelle dans la ville qui sont loin de se coordonner naturellement ou automatiquement. Si l'on y ajoute la prégnance et la multiplication des identités vécues sur Internet, redéployées avec le mobile et coordonnées dans une foule éclair, l'hybridation est manifeste. Il s'agit donc d'une question de point de vue. Considérée d'un point de vue extérieur au(x) réseau(x), du point de vue de sa fonction globale, la foule éclair est une cérémonie homogène. Considérée du point de vue du vécu individuel, des opérations concrètes à coordonner pour la réaliser, la foule éclair est hybride. Mais en définitif,

la cérémonie est là pour réintégrer dans une totalité la fragmentation des appareillages, des identités et des liens réticulaires, non seulement du point de vue des acteurs mais aussi du point de vue des observateurs extérieurs.

5.3. Singularité

5.3.1. Du motif artistique

L'œuvre artistique se suffit d'être revendiquée. Certains y verront en plus la nécessité d'une certaine activation qui dans la tradition esthétique pourrait s'affilier à l'implémentation. D'autres encore, verront son effectivité ou son succès comme lié à une certaine dose de singularité. À ce stade, l'hypothèse qui semble se dessiner est que la singularité varie en proportion inverse de l'activation qui est en jeu. Qu'importe, dans le cas présent, (celui de la foule éclair), la revendication feinte ou rejetée du motif artistique. Il ne s'agit-là que d'une question de point de vue ou tout simplement de délai. Il ne saurait être question dans le cas présent d'originalité, rien n'est original, ni l'extension et la coordination des réseaux, ni le rassemblement urbain, ni la gratuité de l'action et probablement encore moins qu'il s'agisse d'un acte artistique. Par contre, est-ce que doivent être considérés comme singuliers les acteurs de la foule éclair dans leurs individualités ? L'hybridation des réseaux ? La coordination et la rapidité de la foule ? Mais surtout, si l'on peut considérer ces différents aspects comme singuliers, le plus important n'est-il pas la relative autonomie de ces singularités propres ?

5.3.2. Singularité

Pourtant, à la suite de Baudrillard, il est loisible de dire que "de la singularité, il n'y a rien à dire". "[...] Dans les cultures anthropologiques, il n'existe pas d'objet qui échappe à un circuit global, soit d'usage, soit d'interprétation... Une singularité, ça ne se propage pas en termes de communication. Ou alors dans un circuit tellement réduit qu'elle n'est plus qu'un fétiche". Dans un tout autre contexte, Rousseaux nous dit que "rien n'est dicible du singulier qui n'en viendrait immédiatement à bout : toute catégorisation est aussi une désingularisation. Comment se manifeste le singulier ? Par son annihilation catégorielle ou par son insistante répétition, toujours différentielle [...]". Si de la singularité, il n'y a rien à dire, sur le repérage de cette singularité, les conditions de son émergence, l'intérêt d'une recherche et d'une clarification apparaissent avec toute leur importance et ceci en considération des trois préoccupations soulevées jusqu'à présent : 1) la cérémonie et le rite sous ses formes contemporaines, 2) leurs liaisons ou leurs substitutions à des formes artistiques 3) les pratiques en réseaux.

La référence aux cultures anthropologiques est toujours délicate, qu'elle

suppose une inévitable description extérieure, ou qu'elle projette corrélativement un fonctionnement interne comme la signification d'un rituel, le rôle d'un fétiche pour les individus concernés. D'un point de vue extérieur, il sera toujours loisible de décrire la singularité d'un rituel ou d'une cérémonie, soit comme une manifestation particulière en la confrontant à d'autres sociétés, à d'autres usages ; soit comme la réduction d'une singularité dans une totalité pour la société concernée à travers précisément le rite, la cérémonie comme dans les définitions de Cazeneuve rapportées précédemment. L'annihilation catégorielle (pour reprendre Rousseaux) de la foule éclair a été extrêmement brève. Cette brièveté de l'absence d'identité s'est transformée dans une affiliation à une sorte de happening anonyme sous la forme d'une collision du virtuel, du physique et du social, puis elle s'est résorbée dans une reconnaissance auctoriale et artistique. L'insistance répétitive de la foule éclair, en corrélation avec son annihilation catégorielle aura été aussi brève et donc aussi peu singulière.

À côté, ou en dehors de son usage en mathématiques et en astrophysique, une théorie de la singularité est chose rare - et l'on pouvait peut-être s'y attendre - elle-même un brin "singulière". C'est, semble-t-il, chez Guattari (1981) qu'elle se voit esquissée. Dans "L'acte et la singularité", l'auteur y oppose singularité contingente et singularité machinique, ce que je tenterai de résumer en opposant la singularité de "l'être-là" à celle qui est "transissante" : celle qui fait transiter quelque chose à travers des stratifications hétérogènes. Ailleurs, dans "Singularité et complexité", Guattari fait proliférer toutes sortes de singularités, "singularités sémiotiques", "singularités affectives" et "singularités existentielles". Ces différents aspects prennent sens à travers ce que Guattari appelle le domaine "psy". Ce que je retiendrai dans cette remarquable prolifération et invention conceptuelle, c'est l'articulation qui est faite entre individus, sérialité et collectivité du point de vue de la singularité. "[...] Pour aborder cette autre dimension, c'est-à-dire non plus de singularités prépersonnelles mais on pourrait les appeler transpersonnelles, au-delà de la personne, qui engagent des ordres, des institutions, des mouvements, etc., on est obligé de renoncer en fin de compte à cette catégorie. Je crois qu'il faut arriver à décoller la notion d'individu et la notion de singularité. Ce qui est de bon sens puisque la subjectivité collective, sérielle dont je parlais au tout début, c'est quelque chose qui fabrique des individus en série [...] Donc la différence ne passe pas entre subjectivité mass-médiatique, subjectivité produite et puis individu puisque finalement d'une certaine façon, c'est la même chose : il y a production de sérialité. Un individu peut être une pièce détachée et inversement les traits collectifs de la subjectivité peuvent devenir singuliers".

Quels sont les traits collectifs de la subjectivité qui sont devenus susceptibles —à la vitesse éclair— de singularités dans la Flash mob ?

Le premier trait, me semble-t-il, c'est la vitesse. Non pas seulement, bien sûr, la vitesse de manifestation d'une foule éclair proprement dite, mais la vitesse (début / fin) de sa propagation physique (New York, Tokyo, Paris, Amsterdam, etc.) et mass-médiatique. Le deuxième trait, c'est sans nier le caractère événementiel, sa caractérisation en termes topologiques. Si le réseau est un non lieu, la foule éclair opère une transformation spatiale à partir de ce non lieu. Au-delà de son caractère événementiel, la foule éclair est prise dans une logique "pure" (topologique) de transformation spatiale. Le troisième trait dont j'ai tenté la description est le suivant : la foule éclair est un corps miroir du réseau. Enfin, en suivant ce troisième trait et en m'appuyant sur la distinction guattarienne, singularité contingente / singularité machinique, je formulerai la proposition suivante : malgré son apparence de singularité machinique, la foule éclair n'est qu'une (petite) singularité contingente. Ce qui veut dire ceci, la foule éclair n'a fait que se tendre un miroir à elle-même (un corps miroir du réseau) sans rien enclencher d'autre, sans rien bouleverser, ni traverser, ce qui fait de la foule éclair un spectacle ready-made pour une éventuelle exploitation ou transformation commerciale.

Je dois remercier ici Isabelle Vodjdani pour m'avoir fait découvrir les "foules éclairs" ainsi que pour la liste de liens qu'elle a bien voulu me communiquer. Ceux-ci viennent enraciner un propos parfois abstrait dans des commentaires réalisés sur différents sites dont principalement : <http://www.transactive-exe.org>

Ce texte a été publié en 2004 dans la revue en ligne Archée, <http://www.archee.qc.ca>, et sur le site du programme de recherche AGGLO, <http://www.agglo.info>

Bernard Gueltou est enseignant-chercheur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (CERAP), <http://cerap.univ-paris1.fr> et <http://www.archifiction.org>



CHAPITRE 3

Conte pour une jurisprudence.

Patrick Bernier

Au tribunal administratif de N., un matin de septembre 20.., une femme étrangère en situation irrégulière à qui le préfet a notifié un arrêté de reconduite à la frontière, et qui forme là son ultime recours, se lève et s'adresse au juge.

Monsieur le juge,

J'ai saisi votre tribunal pour contester l'arrêté de reconduite à la frontière que la Préfecture de N. vient de me notifier. Si vous confirmez cet arrêté, je serai expulsée vers le pays que j'ai réussi à fuir au prix de douloureux sacrifices et en dépit de risques hasardeux. Les instances de votre pays n'ont pas cru les raisons qui m'ont poussée à partir et l'asile m'a été refusé. Aujourd'hui, ce sont les raisons pour lesquelles tout retour représenterait une atteinte à ma vie privée et un danger pour ma vie tout court qui ne paraissent pas recevables. Et quoique je vous estime, je n'ai guère d'espoir que vous puissiez être sensible à mes arguments, compte tenu des relations politiques et économiques que votre pays noue actuellement avec mon pays d'origine : tout y va très bien, M. le juge, tout y va très bien ! Pourtant, avant que vous ne donniez le feu vert à mon expulsion, laissez-moi vous prévenir que je ne serai pas seule à quitter le territoire, mais que j'emporterai avec moi une œuvre conçue en collaboration avec P., artiste de votre nationalité. Inutile de baisser vos yeux sur mon ventre, il ne vous apprendra rien : je ne suis pas enceinte, je n'attends pas d'enfant qui, naissant ressortissant de ce pays, m'y donnerait droit de séjour. Mes relations avec P. sont simplement amicales et artistiques. C'est à ma mémoire qu'il a confié sa part de l'œuvre ; j'en suis la dépositaire et l'interprète, la co-auteure à mesure que ma mémoire la mûrit. Cette œuvre est un récit. Le récit d'un projet artistique et de ses effets. Veuillez l'entendre tel que je vous le conte aujourd'hui, je le conterai différemment demain. Il y a quelque temps, un commissaire d'exposition de renommée internationale invite P. à participer à une expérience de commissariat partagé. Il lui offre de sélectionner dix œuvres d'artistes différents qui seront exposées avec d'autres dans une galerie reconnue de Londres [1]. Quelques jours plus tard, P. lit dans la presse qu'un jeune homme irakien de dix-huit ans est mort à l'entrée du tunnel sous la Manche, écrasé par le camion sous lequel il essayait de s'accrocher pour rejoindre l'Angleterre. Cette tentative funeste impressionne son esprit comme le négatif de la proposition du commissaire. À l'invitation de présenter des

œuvres Outre-Manche se superpose l'impossibilité qu'ont certains à franchir ce rien d'eau. Dès lors, comment, invité à faire passer des œuvres, aider à passer des personnes ? Or P. travaille depuis peu avec un conteur auquel il confie oralement ses expériences artistiques afin que celui-ci les transmette publiquement en les modulant en fonction de son savoir-faire et de sa propre mémoire. Se forme, alors, l'idée de susciter des collaborations entre des artistes renommés et ces personnes en transit ; concevoir des œuvres qui ne se matérialiseraient ni dans un objet, ni dans un écrit, ni dans aucune autre forme tangible mais conserveraient une immatérialité telle qu'il n'appartienne qu'à leurs dépositaires de les restituer en mettant en œuvre des facultés propres comme conter, jouer d'un instrument, danser, chanter, donner des instructions. Des œuvres qui, proposées à Londres, nécessiteraient pour y être présentées, le passage Outre-Manche des artistes sans papiers, co-auteurs et interprètes exclusifs de ces œuvres originales. Des œuvres qui confèreraient aux ordinairement passés, le statut de passeur.

Il contacte les artistes, chercheurs, chorégraphes, cinéastes, compositeurs dont les recherches et les démarches lui paraissent accordées à cette proposition. Il lui semble important que cela dépasse le simple parrainage, cela doit être une véritable collaboration qui enrichisse chacun. Les artistes répondent et les collaborations avec les sans-titres commencent avec l'aide d'associations de soutien et d'assistance aux réfugiés. Le chorégraphe montre un enchaînement de mouvements qu'il a repérés dans l'histoire récente de la danse contemporaine à un jeune homme kurde qui l'exécute en le complétant d'une nouvelle gestuelle. Le compositeur imagine un morceau pour un instrument qu'un homme afghan a construit tout au long de son périple. Un artiste conceptuel évoque en quelques mots précis une sculpture qu'une femme nigériane sculpte d'autres mots teintés de nostalgie. Les passeurs d'œuvres écrivent aux autorités françaises et anglaises pour obtenir le droit d'entrer en Angleterre et honorer l'invitation qui leur a été faite à présenter l'œuvre dont ils sont les co-auteurs, dépositaires et interprètes. Ils ne reçoivent aucune réponse. Les artistes écrivent à leur tour pour obtenir le passage des personnes porteuses de leurs œuvres afin que celles-ci puissent être présentées à Londres. Le préfet leur répond que compte tenu de la situation irrégulière des personnes, il n'est pas possible d'accéder à leur demande et on leur rappelle que toute aide au séjour ou à l'entrée d'une personne en situation irrégulière constitue un délit. P. écrit en tant que commissaire adjoint de l'exposition pour demander le passage des dix personnes qui portent en elles l'ensemble des œuvres qu'il a sélectionnées. Il reçoit la même réponse avec le rappel que les peines punissant le délit précédent sont au moins doublées lorsque celui-ci est commis en bande organisée. Le commissaire principal écrit que le refus

de passage aux dix personnes ampute son exposition d'œuvres importantes. Il reçoit une lettre des autorités anglaises où il est expliqué qu'en vertu des accords bilatéraux signés entre les ministères de l'Intérieur français et britannique, il n'est pas possible d'accéder à sa demande. Par crainte de la réaction de ses financeurs publics, le directeur de la galerie n'écrit pas.

Aucun des passeurs n'est autorisé à entrer en Angleterre. Le jour du vernissage, à Londres, le public découvre à côté des œuvres sélectionnées par les autres commissaires adjoints, dix cartels qui signalent les œuvres absentes. Y sont indiqués les titres des œuvres et les noms des co-auteurs accompagnés d'un texte expliquant que les autorités françaises et anglaises ayant refusé d'accorder le passage aux auteurs interprètes de ces œuvres, les organisateurs regrettent de ne pas être en mesure de les présenter. Les spectateurs sont invités à envoyer une lettre de plainte auprès des autorités. Beaucoup le font, aucun ne reçoit de réponse. Quelques-uns des artistes ayant collaboré avec les passeurs sont présents. Ils sont pressés d'exécuter eux-mêmes leurs œuvres : ils refusent, mais parlent de leur expérience. L'histoire circule. Un boycott s'organise qui rejoint le ras-le-bol d'artistes lassés de voir leurs œuvres enrichir ceux mêmes qu'ils peuvent y dénoncer. Des musiciens qui veulent s'affranchir des majors transnationales, des auteurs qui fuient l'édition depuis qu'elle est majoritairement aux mains de marchands d'armes, des plasticiens écœurés d'alimenter un marché spéculatif, décident de ne plus rien publier, ni exposer, ni représenter. Se souviennent que pour que les livres interdits continuent de circuler, hommes et femmes d'une résistance littéraire, avaient chargé chacun sa mémoire d'une œuvre et la récitait à qui voulait l'entendre. Sont prêts à renvoyer l'ascenseur, et maintenant que les livres ne circulent plus sous le manteau mais les hommes sous les camions, à confier leurs dernières créations à la mémoire de ceux, sans titres, sans droits, dont l'existence même est niée. Proscrivent toute forme matérialisée de leurs œuvres : ni livres, ni films, ni disques qui permettent la circulation de ces œuvres hors celle de la personne qui en est dépositaire. Les œuvres sont nécessairement de collaboration : le dépositaire adapte l'œuvre à sa mémoire, l'enrichit de son histoire, de son savoir. Il la restitue à son gré, de manière plus ou moins parcellaire ou intégrale, plus ou moins métissée ou originale.

Au début, la situation illégale des passeurs d'œuvres oblige les présentations à se tenir lors de réunions clandestines. Un jour, une femme est arrêtée. Elle est en situation irrégulière, sans papiers mais dépositaire d'une œuvre. Le tribunal ne considère pas le fait de détenir une parcelle de patrimoine culturel immatériel national comme de nature à faire obstacle à son éloignement du territoire, et confirme l'arrêté d'expulsion

malgré les protestations de l'artiste co-auteur qui, présent, en appelle, un peu inconséquemment à l'inaliénabilité du droit d'auteur. Pendant son maintien en détention, avant son expulsion effective, de nombreux amateurs demandent à lui rendre visite pour entendre l'œuvre.

Les appels téléphoniques de personnes qui se renseignent sur l'heure à laquelle elles peuvent venir, saturent le standard du centre de détention et font résonner le hall du commissariat où il se trouve comme celui d'une salle de spectacle. Les cas de collaborations se multiplient. Ce ne sont plus seulement les artistes qui confient leurs créations à la mémoire des sans-titres : des scientifiques confient leurs découvertes, des vénérables, leurs souvenirs, des chefs-cuisiniers, leurs recettes ; et au rythme des expulsions, c'est la mémoire du pays qui, petit à petit, est expatriée. À défaut des œuvres et des personnes, leur notoriété passe les frontières. Les artistes de chaque pays font pression sur leurs autorités pour qu'elles laissent entrer les porteurs d'œuvres étrangers. Au refus des autorités correspond le sentiment du milieu artistique du pays d'être mis à l'écart des nouveautés : celles-ci ne parviennent plus que par bribes rapportées par quelques voyageurs qui ont entendu l'œuvre dans un autre pays ; souvent le récit n'est pas de première main, mais a transité par plusieurs personnes, plusieurs mémoires. Ils deviennent fabuleux, se mêlant des succès rencontrés dans telle exposition ou tel colloque.

Les milieux artistiques commencent à désertir les pays fermés. L'effervescence artistique se déplace aux frontières. Les camps d'étrangers mutent en centres d'art, tandis que les institutions artistiques des pays fermés dépérissent.

Alors, pour éviter que les collections y soient frappées d'obsolescence et les musées de léthargie, les consulats de ces pays s'assouplissent et accordent des dérogations de passage à des personnes porteuses d'œuvres tandis que celles-ci attendent encore qu'un juge, peut-être esthète, casse l'arrêté d'expulsion pris à l'encontre de l'une d'entre elles. À bon entendre, mes remerciements et salutations.
Judgement mis en délibéré.

[1] L'exposition "I Am A Curator" a été organisée par Per Hüttner à la Chisenhale Gallery de Londres en novembre 2003. Le projet décrit n'a pas été accepté par la galerie et est resté à l'état d'intention.

Ce texte a été publié dans la revue ESSE arts+opinions, Montréal, numéro spécial "Utopies et Dystopies", hiver 2004, <http://www.esse.ca> et sur le site www.agglo.info, laboratoire /tmp.

Patrick Bernier est artiste.

<http://www.galerie-maisonneuve.com/bernier/frbernier.htm>

EXTRAIT*Ideologie des réseaux et théorie des systèmes.*

Jean Zin

On est tous le fils de son temps. Je veux bien qu'il n'y ait pas de véritable déterminisme technologique mais il faut bien constater que la technique modèle notre monde et nous préoccupe en permanence. La technique donne à penser des réalités nouvelles comme l'invasion des réseaux. Non pas que les réseaux n'existaient pas avant mais Internet constitue incontestablement une nouveauté, une autre façon d'être en réseau, beaucoup plus facile, mobile, anonyme et complètement déterritorialisée, avec des coûts de transactions presque nuls. Cela change tout. (...) En effet, cette idéologie libertaire de l'autonomie et de l'auto-organisation entre facilement en résonance d'une part avec l'individualisme et le libéralisme marchand, même si le réseau se distingue du marché, d'autre part avec le clientélisme politique et un nouveau féodalisme auxquels démocratie et marchés s'opposaient jusque-là. (...) Il faut donc s'interroger sur l'idéologie des réseaux à laquelle nous avons tous plus ou moins succombé, sur ses limites et ses promesses non tenues.

Historiquement, la promotion des réseaux s'est en grande partie substituée à la théorie des systèmes ou des organisations, dont le péché serait d'être trop centralisés, trop rigides et fermés alors que la théorie des systèmes s'est élaborée à partir des organismes vivants comme systèmes ouverts auto-adaptatifs faisant la plus grande place à l'autonomie. Qu'importe, un système sera toujours moins mobile qu'un réseau "auto-organisé" qui ne semble limité par rien a priori. Pure illusion bien sûr que cette liberté abstraite de l'individu représenté dans un réseau comme nœud de relations ou centre de calcul rationnel. Il faut être précis dans le sens des mots et bien comprendre que la différence entre réseau et systèmes, ce n'est pas la plasticité mais bien plutôt le fait que la théorie des systèmes rend compte d'un processus matériel (finalisé) alors que les réseaux s'en tiennent à la structure spatiale abstraite. Pourtant les réseaux ne sont pas dépourvus de matérialité, de clôture, d'échanges en circuit fermé, de fonctionnements concrets, de hiérarchies, d'organisation, mais ils ne sont pas explicites et comme refoulés de la conscience, une sorte d'interdit de la totalité (empêchant de penser le réseau comme totalité). En éliminant par l'image abstraite du réseau son fonctionnement effectif, on peut ignorer les finalités en œuvre et feindre, comme les néolibéraux individualistes, que le fonctionnement global puisse résulter de l'activité autonome de chaque participant sans

concertation, sur le modèle d'une colonie de fourmis ou de certaines modes, ce dont Internet semble bien être l'illustration (...).

(...) On ne peut se fier au "laisser faire" de l'auto-organisation, à la "main invisible" des réseaux, même s'il faut s'appuyer sur l'autonomie de chacun et les capacités de mise en réseau, il faut les organiser avec tous les ennuis que cela entraîne aussi et qu'il faut corriger sans cesse mais cela vaut mieux que perdre notre autonomie à cause de la monopolisation marchande. (...) Si un réseau donne en tant que tel l'illusion d'une autonomie complète c'est au prix le plus souvent d'une incapacité d'action collective qui ouvre la voie à des réseaux marchands ainsi qu'à une entropie galopante. On ne peut concevoir de système durable sans finalité (anti-entropique), solidarité interne et systèmes de régulation, de même qu'une régulation implique un système et une résistance à l'entropie. Du coup ces finalités et régulations peuvent faire l'objet d'un débat contradictoire alors que l'auto-organisation du réseau se réduit le plus souvent à une situation que personne n'a choisie et qui ne satisfait personne. (...) Pour en faire bon usage, il faut en connaître les limites et retrouver un point de vue plus global, celui de la théorie des systèmes introduisant la temporalité dans les réseaux, l'entropie et sa régulation, l'évolution et la reproduction des structures sociales, pour nous inscrire dans un milieu et une histoire qui nous donnent sens.

Ce texte est diffusé sur le site de Jean Zin : <http://perso.wanadoo.fr/marxiens>
Jean Zin est militant de l'Écologie Politique, membre du GRIT (Groupe de recherches Inter et Transdisciplinaires), membre du comité de rédaction de la revue d'écologie critique, EcoRev', <http://ecorev.org>

EXTRAIT*Travail, socialisations et liberté. La socialisation coopératrice.*

Philippe Zarifian

(...) [Une] hypothèse est que la coopération se redéploie dans le concept de "projet" au sens de "projection" du fait d'une incertitude croissante du contexte global de l'activité industrielle. Je veux dire par là que la chronicité temporelle devient un mode d'activation des liens sociaux, moins par souci de construire l'avenir que par nécessité de protéger le présent.

Si l'on voit se multiplier les "groupes projet" en atelier, ou, de manière plus ambitieuse, se mettre en place des organisations par projet autour du lancement d'un nouveau produit ou d'une nouvelle technique, c'est parce que la coopération ne peut plus se valider dans la simple routine, la simple reproduction du déjà vécu. Elle doit se valider dans l'innovation, dans un certain règne de l'éphémère au sens où (Pierre) Naville en parlait déjà en 1963 [1].

C'est toute son ambivalence : elle solidarise un groupe, mais dans une détermination largement subie de l'environnement sociétal, disons, par jeu de mots, une détermination de l'indéterminé qui ne se ramène pas au simple jeu normal de la concurrence. La vie économique devient structurellement précaire, et c'est autour de cette précarité que, paradoxalement, des formes dynamiques de communication peuvent être activées dans les projets. Des formes de subjectivité "inquiètes", en même temps qu'ouvertes, en découlent. On aurait tort là encore de magnifier ipso facto la "créativité", car si cette dernière est activée, c'est souvent sur fond de déstabilisation des repères de la vie coopératrice. On peut avoir une vie coopératrice plus intense, sur fond d'un délitement des repères professionnels, des métiers qui organisaient l'ancienne fonctionnalité des "rôles".

On perd du fonctionnalisme, on gagne de l'intercompréhension, mais la déstabilisation devient le trait majeur de la socialisation coopératrice. Qu'en résultera-t-il ? Personne ne le sait actuellement.

[1] Pierre Naville, *Vers l'automatisme social*, Gallimard, 1963.

La version intégrale de ce texte est disponible à cette adresse :

<http://perso.wanadoo.fr/philippe.zarifian/page45.htm>

Il s'agit d'un article paru dans la revue *Futur Antérieur*, numéro 16, juin 1993.

Philippe Zarifian est chercheur en sociologie générale, sociologie des modèles d'organisation et du travail. Professeur de sociologie à l'Université de Marne-la-Vallée.

CHAPITRE 4

Autonomie, la liberté de pensée : Stratégie.

Jean-Michel Smith et al.

"Tout comme la nuit, l'oppression ne vient jamais d'un seul coup. Dans les deux cas, l'ombre tombe doucement. Et c'est à ce moment-là que nous devons prendre conscience des changements qui s'opèrent —aussi subtils soient-ils— sous peine de devenir les victimes involontaires de l'obscurité".

William O. Douglas

Lundi 24 septembre 2057

(Métadate : 2.101-8:57:193 kD, nouvelle époque)

Espace temporaire (nœud 217)

(...)

-- "Combien sommes-nous ? demanda quelqu'un. Le docteur Nolen se tourna dans la direction de Kyle.

-- Comme vous le savez tous, notre nouveau site de production à Kansas City vient de démarrer. Pour l'instant, huit cent vingt personnes sont transchargées. Le nombre de nœuds existants est un peu plus grand, car des groupes comme la Ligue de Jeux en emploi pour simuler leurs environnements partagés, il y a des nœuds de secours, et quelques groupes de recherche, dont le docteur Nolen ici présent, possèdent des nœuds supplémentaires.

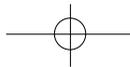
-- Je n'ai rien à voir avec ce cluster, répliqua brutalement le docteur Nolen.

-- Ne vous vexez pas, docteur. Ce ne sont de toute façon que des nœuds de première génération. Tous les nœuds en ligne sauf soixante-sept ont été convertis en nœuds de seconde génération, en grande partie par le recyclage des matériaux des nœuds de première génération par des nano-constructeurs. Je suis surpris que vous n'ayez jamais demandé de kit de mise à jour, docteur. Ils sont plus rapides à fabriquer et nécessitent moins de solution catalytique que les kits pour des nœuds de seconde génération. Le docteur Nolen fit la moue.

-- Le nœud de seconde génération que vous m'avez fourni est suffisant. Vous disiez donc que notre communauté a une population de huit cent vingt individus.

Kyle acquiesça.

-- Et vingt kits pour nœuds de seconde génération sont actuellement en transit postal quelque part entre Champaign et Auckland, ils devraient arriver d'ici environ une journée. Cependant, nous sommes maintenant en mesure de fabriquer de la solution catalytique en quantité. Nous pouvons



7

produire au moins trois cents kits de nano-construction par jour, pour permettre à nos collègues de nous rejoindre. En une semaine, nous pourrions compter trois mille membres de plus. Bien sûr, cela suppose que nous ayons trois mille collègues dignes de confiance à inviter.

-- Et chacun de ces trois mille collègues dignes de confiance pourrait refuser notre invitation et aller voir les autorités, mettant en danger notre survie à tous ! s'exclama le docteur Coolridge. Le risque n'en vaut pas la chandelle.

-- Si, il la vaut, répliqua Marguerite. Chaque nouveau groupe de recherche nous enrichit. Pourquoi pensez-vous que notre communauté scientifique underground a si bien fonctionné ? Et avant elle la communauté du Logiciel Libre ? Parce que le concept d'ouverture et de partage de la connaissance a atteint une masse critique de personnes ayant les mêmes centres d'intérêt. Les projets et les équipes de recherche se sont interfécondés, scindés pour explorer de nouvelles opportunités, ou regroupés pour résoudre les problèmes les plus prometteurs.

-- Huit cents suffiront pour résoudre nos problèmes immédiats, si nous faisons preuve de discipline et de coordination.

-- Aucun de nous n'est discipliné, trancha Kyle. Ici, nous sommes absolument et irrévocablement autonomes. L'électronique et le système d'exploitation sur lesquels repose notre existence virtuelle garantissent que chacun d'entre nous jouit d'un contrôle absolu sur son avenir. Personne ne peut forcer quiconque, ni prétendre à une autorité que d'autres n'ont pas sciemment accordée.

Le docteur Nolen hochla la tête.

-- Ce que dit Kyle, c'est que nous ne pouvons pas compter sur la discipline pour résoudre nos problèmes. Et même si nous le pouvions, notre succès global dépendrait de nos choix de sécurité. Malheureusement, nous ne savons pas quels choix effectuer à l'avance.

Quelqu'un que Kyle ne connaissait pas prit alors la parole.

-- L'alternative, comme l'a souligné Marguerite, est de grossir nos rangs. Avec assez de diversité dans nos motivations et nos perspectives, il y aura assez de personnes travaillant sur suffisamment de problèmes pour que des solutions soient trouvées quand nous en aurons le plus besoin. Nous devons continuer les recrutements".

Kyle approuva.

(...)

8

HYPOTHÈSE 2

Lib_

```
-----
(ainsi les_réseaux
devenant ((transducteur [5] par_les_agents dont (artistes)(auteurs)))
          ((= milieu associé technique et social))
          ((= espace de couplage, milieu écologique))
          ((= inter-lieu des co-activations d'invention
              (des pratiques)
              des processus de capacitation sociale (autonomies)
              de syn- et dia-chronicités de singularités (nous) [6]
              de réinscription de situations existantes [7]
              de construction de situations convergentes))
alors
          ((= espace_critique))
              rendant lisibles et fonctionnels (opérationnels)
              les références (et non les codes_d'usages et _de_consommation)
              les éléments le constituant et constitutifs [8]
              de son contexte d'apparition [9] (innocuité [10])
              porté par des (pratiques) et des (devenirs)
              par l'activation_et_l'invention des espaces_d'échange
                  (non_décrétés
                  (non_compétitifs))
          ((= espace_expérimental))
              par l'élaboration tactique_et_performative
              de (formes_directes) d('écriture/lecture)
                  d('émission/réception)
              de dispositifs (appareils) (partagés) (co-adressés)
              dont les modalités, multiplicités
                  (opérationnelles) (fictionnelles) (hybrides)
              permettent que les_processus (artistiques) aient lieu
              dans des temporalités possibles
                  non-soumises aux_consommations
          ((= espace_d'émancipation))
              en tant qu'il s'agit
              d'un espace (différentiel) (affranchi) (consenti) (co-décidé)
                  (référentiel) (construit par_des_origines)
              dont les modes_d'interaction sont (coopératifs) (locaux)
                  ((amendables))
              (quant aux développements (processuels) (d'applications
                  (de dispositifs
                  (de projets)))
              (selon des temps partagés d'application et d'activation) [11]
              en tant qu'il s'agit
              de (réélaborations collectives) (polliniques)
                  par auto-modérations partagées [12]
                  construisant les singularités_individuelles
                  contre [13] l'inanité_sociale (grégaire)
                  l'homogénéisation_consommatoire
              de (micro-logiques) de réappropriations_locales_coopérantes
                  de_production_et_de_diffusion
                  de cadres_de co-invention
```



CHAPITRE 5

Le désir asphyxié, ou comment l'industrie culturelle détruit l'individu.

Bernard Stiegler

Le capitalisme hyperindustriel a développé ses techniques au point que, chaque jour, des millions de personnes sont connectées simultanément aux mêmes programmes de télévision, de radio ou de consoles de jeu. La consommation culturelle, méthodiquement massifiée, n'est pas sans conséquences sur le désir et les consciences. L'illusion du triomphe de l'individu s'estompe, alors que les menaces se précisent contre les capacités intellectuelles, affectives et esthétiques de l'humanité.

Une fable a dominé les dernières décennies, leurrant pour une grande part pensées politiques et philosophies. Contée après 1968, elle voulait faire croire que nous étions entrés dans l'âge du "temps libre", de la "permissivité" et de la "flexibilité" des structures sociales, bref, dans la société des loisirs et de l'individualisme. Théorisé sous le nom de société postindustrielle, ce conte influença et fragilisa notablement la philosophie "postmoderne". Il inspira les sociaux-démocrates, prétendant que nous étions passés de l'époque des masses laborieuses et consommatrices de l'âge industriel au temps des classes moyennes ; le prolétariat serait en voie de disparition.

Non seulement, chiffres en main, ce dernier demeure très important, mais, les employés s'étant largement prolétarisés (asservis à un dispositif machinique qui les prive d'initiatives et de savoirs professionnels), il a crû. Quant aux classes moyennes, elles sont paupérisées. Parler de développement des loisirs —au sens d'un temps libre de toute contrainte, d'une "disponibilité absolue", dit le dictionnaire— n'a rien d'évident, car ils n'ont pas du tout pour fonction de libérer le temps individuel, mais bien de le contrôler pour l'hypermassifier : ce sont les instruments d'une nouvelle servitude volontaire. Produits et organisés par les industries culturelles et de programmes, ils forment ce que Gilles Deleuze (1) a appelé les sociétés de contrôle. Celles-ci développent ce capitalisme culturel et de services qui fabrique de toutes pièces des modes de vie, transforme la vie quotidienne dans le sens de ses intérêts immédiats, standardise les existences par le biais de "concepts marketing". Ainsi celui de *lifetime value*, qui désigne la valeur économiquement calculable du temps de vie d'un individu, dont la valeur intrinsèque est désingularisée et désindividué.

Le marketing, comme le vit Gilles Deleuze, est bien devenu l'"instrument du contrôle social (2)". La société prétendument "postindustrielle" est au

contraire devenue hyperindustrielle (3). Loin de se caractériser par la domination de l'individualisme, l'époque apparaît comme celle du devenir grégaire des comportements et de la perte d'individuation généralisée.

Le concept de perte d'individuation introduit par Gilbert Simondon (4) exprimait ce qui advint au XIX^e siècle à l'ouvrier soumis au service de la machine-outil : il perdit son savoir-faire et par là même son individualité, se trouvant ainsi réduit à la condition de prolétaire. Désormais, c'est le consommateur qui est standardisé dans ses comportements par le formatage et la fabrication artificielle de ses désirs. Il y perd ses savoir-vivre, c'est-à-dire ses possibilités d'exister. Les remplacent les normes substituées par les marques aux modes que Mallarmé considérait dans *La Dernière Mode*. "Rationnellement" promues par le marketing, celles-ci ressemblent aux "bibles" qui régissent le fonctionnement des commerces de restauration rapide franchisés, et auxquelles les concessionnaires doivent se conformer à la lettre, sous peine de rupture de contrat, voire de procès.

Cette privation d'individuation, donc d'existence, est dangereuse à l'extrême : Richard Durn, l'assassin de huit des membres du conseil municipal de Nanterre, confiait à son journal intime qu'il avait besoin de "faire du mal pour, au moins une fois dans [sa] vie, avoir le sentiment d'exister" (5).

Freud écrivait en 1930 que, bien que doté par les technologies industrielles des attributs du divin, et "pour autant qu'il ressemble à un dieu, l'homme d'aujourd'hui ne se sent pas heureux (6)". C'est exactement ce que la société hyperindustrielle fait des êtres humains : les privant d'individualité, elle engendre des troupeaux d'êtres en mal d'être ; et en mal de devenir, c'est-à-dire en défaut d'avenir. Ces troupeaux inhumains auront de plus en plus tendance à devenir furieux —Freud, dans *Psychologie des foules et analyse du moi*, esquissait dès 1920 l'analyse de ces foules tentées de revenir à l'état de horde, habitées par la pulsion de mort découverte dans *Au-delà du principe de plaisir*, et que *Malaise dans la civilisation* revisite dix ans plus tard, tandis que totalitarisme, nazisme et antisémitisme se répandent à travers l'Europe.

Bien qu'il parle de la photographie, du gramophone et du téléphone, Freud n'évoque ni la radio ni —et c'est plus étrange— ce cinéma utilisé par Mussolini et Staline, puis par Hitler, et dont un sénateur américain disait aussi, dès 1912, "trade follows films (7)" (le marché suit les films). Il ne semble pas non plus imaginer la télévision, dont les nazis expérimentent une émission publique dès avril 1935. Au même moment, Walter

Benjamin (8) analyse ce qu'il nomme le "narcissisme de masse" : la prise de contrôle de ces médias par les pouvoirs totalitaires. Mais il ne semble pas mesurer plus que Freud la dimension fonctionnelle —dans tous les pays, y compris démocratiques— des industries culturelles naissantes.

Misère psychologique de masse

En revanche, Edward Bernays, double neveu de Freud, les théorise. Il exploite les immenses possibilités de contrôle de ce que son oncle appelait l'"économie libidinale". Et de développer les relations publiques, techniques de persuasion inspirées des théories de l'inconscient qu'il mettra au service du fabricant de cigarettes Philip Morris vers 1930 —au moment où Freud sent monter en Europe la pulsion de mort contre la civilisation. Mais ce dernier ne s'intéresse pas à ce qui se passe alors en Amérique. Sauf à travers une très étrange remarque. Il se dit d'abord obligé d'"envisager aussi le danger suscité par un état particulier qu'on peut appeler "la misère psychologique de masse", et qui est créé principalement par l'identification des membres d'une société les uns aux autres, alors que certaines personnalités à tempérament de chef ne parviennent pas (...) à jouer ce rôle important qui doit leur revenir dans la formation d'une masse". Puis il affirme que "l'état actuel de l'Amérique fournirait une bonne occasion d'étudier ce redoutable préjudice porté à la civilisation. Je résiste à la tentation de me lancer dans la critique de la civilisation américaine, ne tenant pas à donner l'impression de vouloir moi-même user de méthodes américaines (9)".

Il faudra attendre la dénonciation par Theodor W. Adorno et Max Horkheimer (10) du "mode de vie américain" pour que la fonction des industries culturelles soit véritablement analysée, au-delà de la critique des médias apparue dès les années 1910 avec Karl Kraus (11).

Même si leur analyse reste insuffisante (12), ils comprennent que les industries culturelles forment un système avec les industries tout court, dont la fonction consiste à fabriquer les comportements de consommation en massifiant les modes de vie. Il s'agit d'assurer ainsi l'écoulement des produits sans cesse nouveaux engendrés par l'activité économique, et dont les consommateurs n'éprouvent pas spontanément le besoin. Ce qui entraîne un danger endémique de surproduction et donc de crise économique, qu'il n'est possible de combattre —sauf à remettre en cause l'ensemble du système— que par le développement de ce qui constitue, aux yeux d'Adorno et de Horkheimer, la barbarie même.

Après la Seconde Guerre mondiale, le relais de la théorie des relations publiques fut pris par la "recherche sur les mobiles", destinée à absorber

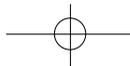
l'excédent de production au moment du retour de la paix - évalué à 40 %. En 1955, une agence de publicité écrit : ce qui fait la grandeur de l'Amérique du Nord, "c'est la création de besoins et de désirs, la création du dégoût pour tout ce qui est vieux et démodé" - la promotion de goûts suppose ainsi celle du dégoût, qui finit par affecter le goût lui-même. Le tout fait appel au "subconscient", notamment pour surmonter les difficultés rencontrées par les industriels à pousser les Américains à acheter ce que leurs usines pouvaient produire (13).

Dès le XIX^e siècle, en France, des organes facilitaient l'adoption des produits industriels qui venaient bouleverser les modes de vie et luttaien contre les résistances suscitées par ces bouleversements : ainsi la création de la "réclame" par Émile de Girardin et celle de l'information par Louis Havas. Mais il faudra attendre l'apparition des industries culturelles (cinéma et disque) et surtout de programmes (radio et télévision) pour que se développent les objets temporels industriels. Ceux-ci permettront un contrôle intime des comportements individuels, transformés en comportements de masse - alors que le spectateur, isolé devant son appareil, à la différence du cinéma, conserve l'illusion d'un loisir solitaire.

C'est aussi le cas de l'activité dite "de temps libre" qui, dans la sphère hyperindustrielle, étend à toutes les activités humaines le comportement compulsif et mimétique du consommateur : tout doit devenir consommable —éducation, culture et santé, aussi bien que lessives et chewing-gums. Mais l'illusion qu'il faut donner pour y parvenir ne peut que provoquer frustrations, discrédits et instincts de destruction. Seul devant mon téléviseur, je peux toujours me dire que je me comporte individuellement ; mais la réalité est que je fais comme les centaines de milliers de téléspectateurs qui regardent le même programme.

Les activités industrielles étant devenues planétaires, elles entendent réaliser de gigantesques économies d'échelle, et donc, par des technologies appropriées, contrôler et homogénéiser les comportements : les industries de programmes s'en chargent à travers les objets temporels qu'elles achètent et diffusent afin de capter le temps des consciences qui forment leurs audiences et qu'elles vendent aux annonceurs.

Un objet temporel —mélodie, film ou émission de radio— est constitué par le temps de son écoulement, ce qu'Edmund Husserl (14) nomme un flux. C'est un objet qui passe. Il est constitué par le fait que, comme les consciences qu'il unit, il disparaît à mesure qu'il apparaît. Avec la naissance de la radio civile (1920), puis les premiers programmes de télévision (1947), les industries de programmes produisent des objets



temporels qui coïncident dans le temps de leur écoulement avec l'écoulement du temps des consciences dont ils sont les objets. Cette coïncidence permet à la conscience d'adopter le temps de ces objets temporels. Les industries culturelles contemporaines peuvent ainsi faire adopter aux masses de spectateurs le temps de la consommation du dentifrice, du soda, des chaussures, des autos, etc. C'est presque exclusivement ainsi que l'industrie culturelle se finance.

Or une "conscience" est essentiellement une conscience de soi : une singularité. Je ne peux dire je que parce que je me donne mon propre temps. Énormes dispositifs de synchronisation, les industries culturelles, en particulier la télévision, sont des machines à liquider ce soi, dont Michel Foucault (15) étudiait les techniques à la fin de sa vie. Lorsque des dizaines, voire des centaines de millions de téléspectateurs regardent simultanément le même programme en direct, ces consciences du monde entier intériorisent les mêmes objets temporels. Et si, tous les jours, elles répètent, à la même heure et très régulièrement, le même comportement de consommation audiovisuelle parce que tout les y pousse, ces "consciences" finissent par devenir celle de la même personne —c'est-à-dire personne. L'inconscience du troupeau libère un fonds pulsionnel que ne lie plus un désir - car celui-ci suppose une singularité.

Au cours des années 1940, l'industrie américaine met en œuvre des techniques de marketing qui ne cesseront de s'intensifier, productrices d'une misère symbolique, mais aussi libidinale et affective. Cette dernière conduit à la perte de ce que j'ai appelé le narcissisme primordial (16).

La fable postindustrielle ne comprend pas que la puissance du capitalisme contemporain repose sur le contrôle simultané de la production et de la consommation réglant les activités des masses. Elle repose sur l'idée fautive que l'individu est ce qui s'oppose au groupe. Simondon a parfaitement montré, au contraire, qu'un individu est un processus, qui ne cesse de devenir ce qu'il est. Il ne s'individue psychologiquement que collectivement. Ce qui rend possible cette individuation intrinsèquement collective, c'est que l'individuation des uns et des autres résulte de l'appropriation par chaque singularité de ce que Simondon appelle un fonds préindividuel commun à toutes ces singularités.

Héritage issu de l'expérience accumulée des générations, ce fonds préindividuel ne vit que dans la mesure où il est approprié singulièrement et ainsi transformé par la participation des individus psychiques qui partagent ce fonds commun. Mais ce n'est un partage que s'il est à chaque fois individué, et il ne l'est que dans la mesure où il est singularisé.

Le groupe social se constitue comme composition d'une synchronie, dans la mesure où il se reconnaît dans un héritage commun, et d'une diachronie, dans la mesure où il rend possible et légitime l'appropriation singulière du fonds préindividuel par chaque membre du groupe.

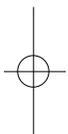
Les industries de programmes tendent au contraire à opposer synchronie et diachronie, en vue de produire une hypersynchronisation qui rend tendanciellement impossible l'appropriation singulière du fonds préindividuel constitué par les programmes. La grille de ceux-ci se substitue à ce qu'André Leroi-Gourhan nomme les programmes socio-ethniques : elle est conçue pour que mon passé vécu tende à devenir le même que celui de mes voisins, et que nos comportements se grégorisent.

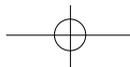
Un je est une conscience consistant en un flux temporel de ce que Husserl appelle des rétentions primaires, c'est-à-dire ce que la conscience retient dans le maintenant du flux en quoi elle consiste. Ainsi la note qui résonne dans une note se présente à ma conscience comme le point de passage d'une mélodie : la note précédente y reste présente, maintenue dans et par le maintenant ; elle constitue la note qui la suit en formant avec elle un rapport, l'intervalle. Comme phénomènes que je reçois et que je produis (une mélodie que je joue ou entends, une phrase que je prononce ou entends, des gestes ou des actions que j'accomplis ou que je subis, etc.), ma vie consciente consiste essentiellement en de telles rétentions.

Or ces dernières sont des sélections : je ne retiens pas tout ce qui peut être retenu (17). Dans le flux de ce qui apparaît, la conscience opère des sélections qui sont les rétentions en propre : si j'écoute deux fois de suite la même mélodie, ma conscience de l'objet change. Et ces sélections se font à travers les filtres en quoi consistent les rétentions secondaires, c'est-à-dire les souvenirs de rétentions primaires antérieures, que conserve la mémoire et qui constituent l'expérience.

Ruine du narcissisme

La vie de la conscience consiste en de tels agencements de rétentions primaires, filtrées par des rétentions secondaires, tandis que les rapports des rétentions primaires et secondaires sont surdéterminés par les rétentions tertiaires : les objets supports de mémoire et les mnémotechniques, qui permettent d'enregistrer des traces —notamment ces photogrammes, phonogrammes, cinématogrammes, vidéogrammes et technologies numériques formant l'infrastructure technologique des sociétés de contrôle à l'époque hyperindustrielle.





Les rétentions tertiaires sont ce qui, tel l'alphabet, soutient l'accès aux fonds préindividuels de toute individuation psychique et collective. Il en existe dans toutes les sociétés humaines. Elles conditionnent l'individuation, comme partage symbolique, que rend possible l'extériorisation de l'expérience individuelle dans des traces. Lorsqu'elles deviennent industrielles, les rétentions tertiaires constituent des technologies de contrôle qui altèrent fondamentalement l'échange symbolique : reposant sur l'opposition des producteurs et des consommateurs, elles permettent l'hypersynchronisation des temps des consciences.

Celles-ci sont donc de plus en plus tramées par les mêmes rétentions secondaires et tendent à sélectionner les mêmes rétentions primaires, et à toutes se ressembler : elles constatent dès lors qu'elles n'ont plus grand-chose à se dire et se rencontrent de moins en moins. Les voilà renvoyées vers leur solitude, devant ces écrans où elles peuvent de moins en moins consacrer leur temps au loisir —un temps libre de toute contrainte.

Cette misère symbolique conduit à la ruine du narcissisme et à la débandade économique et politique. Avant d'être une pathologie, le narcissisme conditionne la psyché, le désir et la singularité (18). Or, si, avec le marketing, il ne s'agit plus seulement de garantir la reproduction du producteur, mais de contrôler la fabrication, la reproduction, la diversification et la segmentation des besoins du consommateur, ce sont les énergies existentielles qui assurent le fonctionnement du système, comme fruits du désir des producteurs, d'un côté, et des consommateurs, de l'autre : le travail, comme la consommation, représente de la libido captée et canalisée. Le travail en général est sublimation et principe de réalité. Mais le travail industriellement divisé apporte de moins en moins de satisfaction sublimatoire et narcissique, et le consommateur dont la libido est captée trouve de moins en moins de plaisir à consommer : il débânde, transi par la compulsion de répétition.

Dans les sociétés de modulation que sont les sociétés de contrôle (19), il s'agit de conditionner, par les technologies audiovisuelles et numériques de l'aisthesis (20), les temps de conscience et l'inconscient des corps et des âmes. À l'époque hyperindustrielle, l'esthétique —comme dimension du symbolique devenue à la fois arme et théâtre de la guerre économique— substitue le conditionnement des hypermasses à l'expérience sensible des individus psychiques ou sociaux. L'hypersynchronisation conduit à la perte d'individuation par l'homogénéisation des passés individuels, en ruinant le narcissisme primordial et le processus d'individuation psychique et collective : ce qui permettait la distinction du je et du nous, désormais confondus dans l'infirmité symbolique d'un on amorphe. Tous

ne sont pas également exposés au contrôle. Nous vivons en cela une fracture esthétique, comme si le nous se divisait en deux. Mais nous tous, et nos enfants plus encore, sommes voués à ce sombre destin —si rien n'est fait pour le surmonter.

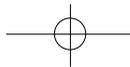
Le XX^e siècle a optimisé les conditions et l'articulation de la production et de la consommation, avec les technologies du calcul et de l'information pour le contrôle de la production et de l'investissement, et avec les technologies de la communication pour le contrôle de la consommation et des comportements sociaux, y compris politiques. À présent, ces deux sphères s'intègrent. Le grand leurre n'est plus, cette fois, la "société de loisir", mais la "personnalisation" des besoins individuels. Félix Guattari (21) parlait de production de "dividuels", c'est-à-dire de particularisation des singularités par leur soumission aux technologies cognitives.

Ces dernières permettent —à travers l'identification des utilisateurs (users profiling) et autres méthodes de contrôle nouvelles— un usage subtil du conditionnement en appelant à Pavlov autant qu'à Freud. Ainsi les services qui incitent les lecteurs d'un livre à lire d'autres livres lus par d'autres lecteurs de ce même livre. Ou encore les moteurs de recherche qui valorisent les références les plus consultées, renforçant du coup leur consultation et constituant un Audimat extrêmement raffiné.

Désormais, les mêmes machines numériques pilotent, par les mêmes normes et standards, les processus de production des machines programmables des ateliers flexibles télécommandés par le contrôle à distance (remote control), la robotique industrielle étant devenue essentiellement une mnémotechnologie de production. Mises au service du marketing, elles organisent aussi la consommation. Contrairement à ce que croyait Benjamin, il ne s'agit pas du déploiement d'un narcissisme de masse, mais à l'inverse de la destruction massive du narcissisme individuel et collectif par la constitution des hypermasses. C'est à proprement parler la liquidation de l'exception, c'est-à-dire la grégarisation généralisée induite par l'élimination du narcissisme primordial.

À des imaginaires collectifs et à des histoires individuelles noués au sein de processus d'individuation psychique et collective, les objets temporels industriels substituent des standards de masse, qui tendent à réduire la singularité des pratiques individuelles et leur caractère d'exceptions. Or l'exception est la règle, mais une règle qui n'est jamais formulable : elle ne se vit qu'en l'occurrence d'une irrégularité, c'est-à-dire n'est pas formalisable et calculable par un appareil de description régulier applicable à tous les cas que constituent les différentes occurrences de cette règle par





9

défaut. C'est pourquoi, pendant longtemps, elle a renvoyé à Dieu, qui constituait l'irrégulier absolu comme règle de l'incomparabilité des singularités. Ces dernières, le marketing les rend comparables et catégorisables en les transformant en particularités vides, réglables par la captation à la fois hypermassifiée et hypersegmentée des énergies libidinales.

Il s'agit d'une économie anti-libidinale : n'est désirable que ce qui est singulier et à cet égard exceptionnel. Je ne désire que ce qui m'apparaît exceptionnel. Il n'y a pas de désir de la banalité, mais une compulsion de répétition qui tend vers la banalité : la psyché est constituée par Éros et Thanatos, deux tendances qui composent sans cesse. L'industrie culturelle et le marketing visent le développement du désir de la consommation, mais, en fait, ils renforcent la pulsion de mort pour provoquer et exploiter le phénomène compulsif de la répétition. Par là, ils contrarient la pulsion de vie : en cela, et parce que le désir est essentiel à la consommation, ce processus est autodestructeur, ou, comme dirait Jacques Derrida, auto-immunitaire.

Je ne puis désirer la singularité de quelque chose que dans la mesure où cette chose est le miroir d'une singularité que je suis, que j'ignore encore et que cette chose me révèle. Mais, dans la mesure où le capital doit hypermassifier les comportements, il doit aussi hypermassifier les désirs et grégariser les individus. Dès lors, l'exception est ce qui doit être combattu, ce que Nietzsche avait anticipé en affirmant que la démocratie industrielle ne pouvait qu'engendrer une société-tropeau. C'est là une véritable aporie de l'économie politique industrielle. Car la mise sous contrôle des écrans de projection du désir d'exception induit la tendance dominante thanatologique (22), c'est-à-dire entropique. Thanatos, c'est la soumission de l'ordre au désordre. En tant que nirvana, Thanatos tend à l'égalisation de tout : c'est la tendance à la négation de toute exception —celle-ci étant ce que le désir désire.

La question de la singularité

Du coup, ce que l'on a appelé en France l'"exception culturelle" est le triste cache-misère de la profondeur de ces questions. Aussi indispensables que puissent être les mesures qu'elle implique, elle est instrumentalisée comme pur et simple slogan politique. Et elle dispense ceux qui s'en emparent aussi bien de réfléchir à l'exception en général que de prendre la mesure de la question posée par le déploiement de la société hyperindustrielle, avec la misère symbolique qui en résulte. De cette question primordiale pour le devenir de la société mondiale, cette langue de bois fait une problématique secondaire, régionale et sectorielle, voire "corporative", tout autant que les arguments visant à liquider,

9

dans le cadre des accords commerciaux internationaux, toute mesure d'exception.

La question ne se limite pas à la vie de ce que l'on appelle la "culture", celle dont s'occupe par exemple le ministère du même nom : l'existence quotidienne sous tous ses aspects est soumise au conditionnement hyperindustriel des modes de vie. C'est le problème d'écologie industrielle le plus inquiétant qui puisse être (23) : les capacités mentales, intellectuelles, affectives et esthétiques de l'humanité y sont massivement menacées, au moment même où les groupes humains disposent de moyens de destruction sans précédent.

La débandade en quoi consiste cette ruine de la libido est aussi politique. Dans la mesure où les responsables politiques adoptent des techniques de marketing pour se transformer eux-mêmes en produits, les électeurs éprouvent à leur endroit le même dégoût que pour tous les autres produits.

Il est temps que les citoyens et leurs représentants se réveillent : la question de la singularité est devenue cruciale, et il n'y aura pas de politique d'avenir qui ne soit une politique des singularités —faut de quoi fleuriront nationalismes extrêmes et intégrismes de tout poil. Comment produire du désir dans la société hyperindustrielle de demain ? Comment ne pas organiser d'avance la débandade ? Cela supposerait que les politiques eux-mêmes soient exemplairement producteurs de désir. L'électorat des élections régionales du 28 mars 2004 qui a voté contre le gouvernement, et non pour un parti qui n'a aucun programme, souffre d'une destruction généralisée de l'économie libidinale et d'un désir politique qui n'est plus satisfait : la philia par laquelle Aristote définit la relation entre citoyens est évidemment un fruit hautement raffiné et patiemment cultivé de l'économie libidinale.

Du 21 avril 2002 (premier tour de l'élection présidentielle) au 28 mars 2004, un mouvement a grandi qui enjoint la classe politique en général de combattre une misère symbolique et psychologique, qui devient inévitablement aussi une misère politique. Et ce n'est pas un hasard si la débâcle politique du gouvernement s'est cristallisée autour des questions liées à la culture et à la recherche. La question culturelle n'est pas politiquement anecdotique : c'est le cœur même de la politique. Car la culture, c'est aussi la libido, que l'activité industrielle tente essentiellement de capter. Les politiques devraient donc d'abord être des politiques culturelles, non pas au sens où un ministère de la Culture sert ou dessert les clientèles diverses et variées des métiers de la culture,



mais bien comme critique des limites d'un capitalisme hyperindustriel devenu destructeur des organisations sociales en quoi consistent les processus d'individuation psychique et collective.

- (1) Gilles Deleuze (1925-1995), philosophe.
- (2) Cf. *Pourparlers*, Éditions de Minuit, Paris, 2003.
- (3) Cf. Bernard Stiegler, *De la misère symbolique, 1 - L'époque hyperindustrielle*, Galilée, Paris, 2004.
- (4) Gilbert Simondon (1924-1989), philosophe.
- (5) Le Monde, 10 avril 2002. Cf. aussi, Bernard Stiegler, *Aimer, s'aimer, nous aimer du 11 septembre au 21 avril*, Galilée, Paris, 2003.
- (6) Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, PUF, Paris, 1992.
- (7) Jean-Michel Frodon, *La Projection nationale. Cinéma et nation*, Odile Jacob, Paris, 1998.
- (8) Walter Benjamin (1892-1940), philosophe allemand.
- (9) Sigmund Freud, op. cit.
- (10) Theodor W. Adorno (1903-1969) et Max Horkheimer (1895-1973), philosophes allemands, fondateurs de l'école de Francfort.
- (11) Karl Kraus (1874-1936), écrivain autrichien et critique des médias.
- (12) J'ai essayé, dans *La Technique et le Temps, 3 - Le temps du cinéma et la question du mal-être*, Galilée, 2001, chap. I), de montrer pourquoi leur analyse demeure insuffisante : ils reprennent à leur compte la pensée kantienne du schématisme sans voir que les industries culturelles requièrent justement la critique du kantisme.
- (13) Vance Packard, *La Persuasion clandestine*, Calmann-Lévy, Paris, 1958.
- (14) Edmund Husserl (1859-1938), philosophe allemand, père de la phénoménologie.
- (15) Michel Foucault (1926-1984), philosophe.
- (16) *Aimer, s'aimer ...*, op. cit.
- (17) Les rétentions primaires forment des relations. Par exemple, dans une mélodie, des notes en arpèges qui forment des intervalles et des accords, ou, dans une phrase, des liens sémantiques et syntaxiques.
- (18) Ce terme s'applique "à la découverte du fait que le Moi lui aussi est investi de libido, en serait même le lieu d'origine et dans une certaine mesure en demeurerait le quartier général", Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, op. cit.
- (19) Cf. Gilles Deleuze, *Pourparlers*, op. cit.
- (20) En grec, du sensible qui constitue l'expérience.
- (21) Félix Guattari (1930-1992), psychanalyste, pionnier de l'antipsychiatrie.
- (22) Qui concerne la mort.
- (23) Cf. aussi, Bernard Stiegler, *Philosopher par accident. Entretiens avec Elie During*, Galilée, Paris, 2004.

Ce texte a été publié dans Le Monde Diplomatique, en juin 2004.

Bernard Stiegler est directeur de l'Institut de recherche et de coordination acoustique/musique (IRCAM) à Paris (<http://www.ircam.fr>). Philosophe, docteur de

l'École des hautes études en sciences sociales, il a été directeur de recherche au Collège international de philosophie, professeur et directeur de l'unité de recherche "Connaissances, Organisations et Systèmes Techniques" à l'Université de Compiègne, et directeur général adjoint de l'INA, Institut national de l'audiovisuel.

EXTRAIT

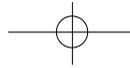
Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée.

Bernard Conein

Le but de cet article est de caractériser le mode de coopération propre aux communautés épistémiques et aux réseaux d'agents engagés dans des logiques d'innovation, associant exploration et apprentissage. Les notions de communauté épistémique comme de réseau cognitif servent ici à définir une espèce d'action collective et une modalité de coopération propres à ces logiques. Je plaide pour un usage restrictif des termes de communauté et de réseau cognitif ainsi que pour une pleine reconnaissance du rôle des processus cognitifs dans l'analyse des échanges de connaissance. Certaines modalités de coopération agissent comme des moyens pour augmenter la connaissance. Or les technologies à base Internet et les architectures Open Source sont des supports puissants à la coopération cognitive parce qu'elles sont à la fois des outils de coordination sociale et des aides à la connaissance. Toute coopération cognitive de qualité repose sur une interdépendance cognitive forte et sur un accroissement des interactions entre les agents.

(...) Les communautés épistémiques reposeraient sur une égalité tempérée (Longino 2002) [1], une solidarité limitée (Lazega 2001) et des échanges types basés sur la discussion critique (Goldman 1992). Ainsi certaines formes d'organisation sociale seraient un facteur d'accroissement de la connaissance et de la rationalité [2]. (...) Ces coopérations prennent la forme d'une communauté épistémique quand la dynamique des échanges de connaissances donne lieu à une extension des échelles de coordination au-delà des dyades et des fils de discussion courts.

Le passage de l'agent individuel à la communauté passe par l'émergence de sous-structures locales qui incitent les agents à étendre leur coopération avec d'autres agents. La communauté est donc moins un genre d'action collective qu'un niveau de coordination entre les agents. Lorsque la distribution des connaissances s'étend au-delà des coordinations



10

locales au sein des fils de discussion, les coordinations prennent une forme communautaire. Or cette extension communautaire ne peut être considérée comme donnée si elle est le produit d'une modalité particulière de la coopération. Ce niveau intermédiaire ou non local de coordination (Ferrand 2002) repose toujours sur une implémentation sociale dans des relations localement situées. (...)

L'extension des coordinations à partir de processus locaux présentant des caractéristiques relationnelles et situationnelles propres, produit un "surplus communautaire" (Livet 1997) [3]. Ce surplus communautaire implique un "correctif" du comportement individualiste au moyen d'un accroissement des engagements dans les coordinations locales au sein de "groupes concrets".

Les communautés épistémiques résultent de certaines régularités dans la coopération propres aux réseaux cognitifs. (...) La stabilisation d'une communauté épistémique suppose une forme d'articulation entre une activité de production de connaissances et une augmentation significative des coopérations. Ce couple connaissance/communauté implique que les échanges de connaissances prennent une certaine modalité qui rend possible une extension des coopérations cognitives locales de manière à offrir aux agents un second espace de coordination. Les agents doivent pouvoir maintenir leur engagement sur la liste sans diminuer la qualité de leur production ni celle des autres. L'innovation dans la production de connaissance est basée sur un système de collaboration cognitive intense entre des partenaires qui se choisissent ou sont choisis par la qualité de leur connaissance et de leurs aptitudes. La communauté oppose aux équipes par projet type brainstorming un système plus large fondé sur la participation volontaire et la solidarité. Or sans ressources cognitives de qualité, le terme "communauté épistémique" devient abusif sans solidarité et engagement minimaux. Une communauté épistémique doit donc présenter des régularités qui rendent compatibles qualité de la connaissance et solidarité entre agents.

(...) Carnoy (2001) distingue justement les communautés de producteurs, innovatrices au niveau social et cognitif, des communautés d'utilisateurs décrites par Wellman et Gulia (1999) et Rheingold (1993). Les communautés de producteurs associent usage et développement des technologies cognitives dans des structures coopératives fortes au niveau des engagements comme des résultats [4].

Ces modèles de la communauté virtuelle reposent sur une hypothèse non prouvée selon laquelle les coordinations en ligne créeraient des commu-

10

nautés nouvelles groupant des agents hétérogènes qui n'auraient plus besoin de similarité sociale ou de capacités cognitives pour se coordonner grâce à la technologie sociale Internet. Cette technologie permettrait de coordonner de façon flexible des individus socialement hétérogènes et de distribuer les ressources sur un espace plus étendu. Cette idée repose sur une vision peu réaliste des incitations à la coopération et à la solidarité. Peu d'agents vont s'engager au-delà de coopérations locales dans des coopérations régulières à des échelles intermédiaires s'ils ne peuvent échanger sur une base minimale de similarité sociale avec des partenaires poursuivant des objectifs communs. Toute communauté épistémique repose sur un accroissement en parallèle des coopérations entre les agents et de la circulation des connaissances entre pairs.

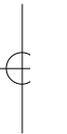
(...) Cet emploi de la notion de communauté comme extension limitée de la coopération a des implications autant pour l'analyse des communautés virtuelles que pour l'étude des communautés épistémiques. Comment les coopérations cognitives s'étendent-elles ? Quel genre d'échanges de connaissances et de technologies contribuent à cette extension ?

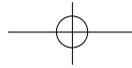
Pour répondre à ces questions, il faut faire intervenir un autre genre de capacités cognitives : les aptitudes épistémiques des agents à produire collectivement des connaissances complexes spécialisées au moyen d'artefacts. L'emploi de technologies cognitives et communicationnelles permet un accroissement des coopérations et une extension des coordinations. Les coopérations cognitives et le transfert de connaissances sont facilités par deux genres de technologie de coordination :

- (1) Des technologies d'observation des relations et de communication de l'information sociale pour accroître les coopérations et étendre les coordinations ;
- (2) Des technologies pour acquérir, retenir, stabiliser, distribuer et modifier la connaissance.

Or les technologies à base Internet conjuguent ces deux fonctions (Foray & Zimmerman 2001). Elles permettent à la fois un accroissement des interactions et une distribution cognitive qui va au-delà du brainstorming.

(...) L'expertise collective sous un mode distribué passe par une combinaison originale entre exploration et assistance où l'innovation est valorisée en déstabilisant les connaissances [5]. (...) Dans un réseau cognitif, par définition, les agents sont interdépendants en un sens banal : ils échangent des connaissances pour en acquérir de nouvelles. Mais ils peuvent communiquer leurs connaissances pour d'autres motifs : mener





10

une activité coopérative durable, acquérir une connaissance de façon ponctuelle pour un besoin pratique, explorer un problème non standardisé comme ré-écrire un programme ou paramétrer un outil pour un usage ultérieur. Un agent peut en effet être dépendant cognitivement d'un expert de deux manières : fortement parce qu'un expert détenant une connaissance est un passage obligé pour l'acquérir ; faiblement parce qu'autrui est expert dans le même domaine et détient une connaissance qu'il ne peut maîtriser qu'en collaborant et parce que la nature de la connaissance exige une exploration commune de l'espace du problème.

Or une expertise collective distribuée dissémine les connaissances de façon à faire cohabiter assistance et collaboration mais aussi à construire des coopérations qui effacent la distinction entre contributeur et utilisateur [6].

(...) L'effacement de la distinction entre novice et expert dans les communautés du logiciel libre provient de la relation particulière qui lie apprentissage et exploration, innovation et incertitude épistémique. L'autorité d'expertise des contributeurs se manifeste dans des contextes d'incertitude cognitive où les connaissances, les outils et les problèmes ne sont pas stabilisés : les solutions ne sont pas encore connues ou elles sont multiples, le problème doit être construit, le programme doit être ré-écrit, la documentation est déficiente, les tests n'ont pas été réalisés... Plus la connaissance est évolutive, plus le contributeur devient dépendant de ses pairs pour l'acquisition comme pour la production de la connaissance. Dans les contextes où les connaissances sont fortement évolutives où les outils restent non paramétrés, la connaissance est diluée et les chaînes différentielles instables car les problèmes restent souvent ouverts. (...) L'interdépendance cognitive, conçue de façon distribuée, met en cause l'idée de connaissance produite individuellement mais aussi détenue totalement par un individu.

(...) La modification des formes de la distribution de la connaissance ne peut être détachée de la nature particulière des technologies cognitives à base Internet et des infrastructures fondées sur le libre accès (Open Source). Internet accélère le développement du logiciel libre en diffusant rapidement ses produits, publiant les tests et assurant le contact avec les utilisateurs (Bauer & Guedon 2003). (...) L'ouverture d'un code source, consultable et modifiable, prônée par le logiciel libre combinée avec des forums de discussion technique permet une distribution de la connaissance informatique sous forme de procédures pour modifier l'environnement technique de l'utilisateur. (...) La technologie Internet facilite donc non seulement la diffusion de la connaissance mais la coopération et la solidarité [NDLR : dont les instances d'évaluation par les pairs].

10

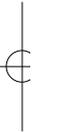
(...) Mais les ressources d'une technologie cognitive à base Internet ne sont pas suffisantes. Le caractère évolutif de la connaissance informatique, accentué dans le développement du logiciel libre, joue un rôle essentiel car il repose sur une association forte entre apprentissage et exploration. Si les deux formes d'interdépendance cognitive correspondent bien à des types de coopération cognitive (assistance et collaboration), dans le cas du logiciel libre, elles atténuent la distinction entre les deux types d'interactions cognitives, en maintenant l'incertitude autant dans l'acquisition que dans la production de connaissances. L'expertise collective n'est pas dissociable de l'évolution d'un apprentissage collectif dans la communauté et de son adéquation avec les propriétés coopératives et communicationnelles de la technologie informatique à base Internet. L'incertitude cognitive produite par le caractère évolutif de la connaissance informatique implique une instabilité des rôles cognitifs novice/expert, la différence entre collaboration et assistance restant toujours une question de degré et de contexte dans une logique d'innovation. Dans l'expertise collective distribuée, les activités cognitives des agents deviennent fortement dépendantes des dynamiques de coordination sociale.

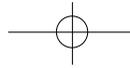
[1] Pour White (1992), à chaque espèce d'action collective correspond une discipline sociale. Il oppose les disciplines sociales fondées sur la qualité du produit (interface) aux disciplines sociales fondées sur le rassemblement (council) ou sur la sélection des agents (arena).

[1] Sans frontières marquées entre usagers et contributeurs. Des experts en informatique acceptent de distribuer des contenus, des savoir-faire, des procédures, des règles de coordination et des modèles conceptuels qui précédemment étaient échangés dans des réseaux cognitifs étroits. Leurs membres s'engagent à associer, au sein de la liste, deux modes de coopérations cognitives : assistance et collaboration. Dans les listes du logiciel libre, la promiscuité est beaucoup plus grande car la frontière entre expert et novice est diluée.

[2] Pour les défenseurs de la culture "hacker", les structures d'une action collective dont le but est de promouvoir l'échange de connaissance et l'innovation ne peuvent pas être hiérarchiques, inégalitaires et autoritaires (Himanen, 1999).

[3] Pour Livet (1997), ces caractéristiques reposent sur des routines d'engagement implicite qui ne sont pas automatiquement le produit de délibérations et de décisions concertées : "au lieu de partir d'une représentation portant sur une règle collective pour la confronter avec une situation particulière, et de tenter d'établir ensuite que cette représentation est partagée, nous partons de la situation particulière et de ses repères de coordination, et nous établissons une routine de coordination. Le démarrage de l'action collective se fait souvent sans le savoir : on ne fait que reconnaître comme coopération ce qui était une routine d'engagement implicite" (Livet, 1997 : 270).





10

[4] Les communautés du logiciel libre se présentent donc plus comme des communautés d'expertise collective que comme des communautés d'assistance aux utilisateurs.

[5] (Par exemple), les éditions de Debian sont variées et se répartissent entre versions stables, en test et instables.

[6] Plusieurs arguments peuvent être invoqués pour comprendre cette dynamique distribuée dans l'acquisition de connaissances : / Partir de l'idée qu'une connaissance nouvelle ne peut par nature être acquise de façon individuelle / L'innovation conçue comme une exploitation du caractère collectif de la production de connaissances est un processus continu dans lequel s'efface la distinction entre exploration et apprentissage / Toute communauté épistémique spécialisée, au sens restreint de réseaux de collaboration cognitive, repose sur des communautés cognitives étendues / Dans ces contextes, chaque contributeur est interdépendant car il détient une portion de connaissances dont les autres ont besoin pour réaliser une tâche commune.

Le texte intégral est accessible à cette adresse :

http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=176

Il a été publié dans le cadre de l'École thématique CNRS : Technologies de l'Information et de la Communication et Structuration des Collectifs

<http://www.jm.u-psud.fr/~adis/rubriques/p/carrytic2.htm>

Bernard Conein est professeur de Sociologie à l'Université de Lille III dans l'UFR IDIST (Information, Documentation, Information Scientifique et Technique). Il est fondateur du GRACC (Groupe de Recherche sur l'Action et les Croyances Collectives) et membre associé au GSPM (Groupe de Sociologie Politique et Morale, EHESS). Il participe au réseau Franco-Américain "Distributed Collective Practices" ainsi qu'au projet "Culture and Cognition". Il co-anime avec Serge Proulx (UQAM), un projet France-Québec sur la régulation des Réseaux. Il est actuellement engagé dans un projet de recherche sur le logiciel libre en collaboration avec Nicolas Auray sur "Collectif par Projet et Politisation des usages" pour le RNRT. Ses thèmes de recherche portent sur la cognition distribuée, la sociologie cognitive et l'épistémologie sociale.

11

CHAPITRE 6

La technique comme prétexte à une réflexion sur un renouvellement de la démocratie et de la pratique militante.

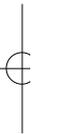
Formats et procédures de débat public sur Internet.

Olivier Blondeau

"Maîtriser sa parole de bout en bout", telle est peut-être la revendication fondamentale qui s'exprime dans le mouvement altermondialiste et, plus généralement dans les mouvements sociaux depuis la fin des années 80. Pour de nombreux militants, en marge des organisations syndicales et politiques, Internet est perçu comme un espace permettant le développement de pratiques associées à la production/circulation de l'information et d'expérimentations de nouveaux formats de débat public. L'hypothèse que nous souhaiterions développer ici est celle d'une convergence entre problématiques militantes et problématiques technologiques, qui ne se situerait pas dans une perspective de simple instrumentation des techniques mais de co-détermination des usages politiques et techniques et de coproduction de l'innovation politique et technique. Dans ces conditions, Internet ne serait plus seulement un outil de la critique sociale mais aussi un espace ouvert permettant d'expérimenter des situations, des pratiques sociales et médiatiques émergentes.

1. Internet comme espace public populaire ?

Peut-on considérer Internet aujourd'hui comme une forme d'espace public permettant à une parole militante, en tant qu'elle n'est pas monopolisée et filtrée par des élites, de circuler ? Quelle serait alors sa logique d'énonciation et de publicisation, dès lors qu'elle ne serait pas complètement recouverte par les cadres d'intelligibilité de l'espace public bourgeois traditionnel, tel que l'a défini par exemple Habermas ? On pourrait alors supposer qu'à côté ou, pour être plus précis, en marge, de l'espace public traditionnel, vassalisé durant les XIX^e et XX^e siècles par les grandes organisations syndicales, politiques et associatives, se multiplient aujourd'hui sur Internet des formes d'espace public, que l'on pourrait qualifier avec Laurence Allard, d'"arènes publiques digitalisées" qui ne constitueraient pas Internet seulement comme un moyen mais aussi comme un objet d'engagement public [1]. Ces arènes publiques peuvent être définies comme des espaces de configuration narrative (mise en récit) et dramatique (mise en scène) de la parole publique, s'articulant les uns aux autres par le réseau et visant à faire émerger les enjeux politiques moins dans des vérités objectives que dans des trames plus ou moins serrées de pertinence et de vraisemblance [2].





Cette question de l'émergence d'arènes publiques, qui contesteraient l'hégémonie des espaces de légitimité et d'énonciation politiques dominants n'est en elle-même pas nouvelle, ni même spécifique à Internet. Dans *Dire et mal dire, l'opinion publique au XVIII^e siècle* [3], Arlette Farge croit percevoir, au milieu du XVIII^e siècle déjà, un espace public plébéen en capacité de contester la parole monarchique. Elle se livre, dans ce travail, à une critique particulièrement virulente de la théorie de l'espace public. L'aspect le plus contestable de cette théorie, selon Farge, est de laisser de côté, au nom de la répression même dont elle fait l'objet, la variante plébéenne de la sphère publique. La négation par les élites, tant bourgeoises que monarchiques, de la pertinence, sinon de l'existence même d'une parole populaire, ne justifie en aucun cas cette dénégation. Cette parole existe en tant que telle, en-dehors de l'émotion de la foule d'un côté, ou de l'opinion privée qui ne s'inscrit pas dans un régime de publicisation de l'autre.

Il nous apparaît cependant que de nombreuses caractéristiques de la sphère publique plébéenne, telles que les définit Farge, permettent de décrire certains traits de ces nouvelles arènes publiques digitalisées que constitue Internet : liberté d'expression, droit de savoir et de juger, conviction que l'accès à l'information est une des conditions d'accès au pouvoir, stratégie de contournement de la censure et/ou de la répression sont autant de similitudes que l'on peut trouver entre les réseaux de circulation de la parole publique dans la France pré-révolutionnaire et aujourd'hui sur Internet.

L'arrivée d'Internet ouvre, pour de nombreux militants, un nouveau territoire de liberté comme l'affirme par exemple Arno, un des instigateurs du Manifeste du Web indépendant [4] et créateur du logiciel SPIP :

“On a une liberté nouvelle qui n'a que du bon... Il n'y a que du bon parce qu'il y a confrontation. Quand je dis que du bon, il faut aussi admettre d'être choqué, d'avoir des débats assez violents, de tomber sur des cons et de s'engueuler. Faut le gérer mais avant, il n'y avait rien. Et on s'est tous retrouvés, la première année avec des petits sites qui faisaient 500 visites par jour. T'halucines : jamais tu ne pourrais faire du papier gratos pour toucher autant de monde” [5].

Cet avis ne fait que traduire une opinion très répandue sur Internet : Internet constitue un nouvel espace d'expression dans lequel chacun peut potentiellement s'exprimer pour peu qu'il en ait les moyens financiers et intellectuels (ce qui est loin, précisons-le, d'être toujours le cas).

Expérimenter : les vertus épistémiques de la curiosité publique.

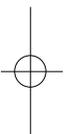
Un des aspects les plus intéressants de l'espace public populaire analysé par Arlette Farge —et d'un certain point de vue repris par Cefaï dans sa définition des arènes publiques— est qu'il existe, au sein de cette sphère d'énonciation, une tension particulièrement prégnante entre le vrai et le faux, le possible, le vraisemblable et l'invérifiable, la manipulation et la rumeur. Ces phénomènes de circulation et de publicisation d'une parole, considérée comme illégitime, révèlent une véritable appétence pour le savoir, qui est d'emblée associé au pouvoir. La fragmentation et le morcellement d'une information non classée et non hiérarchisée, diffusant en rafales bruits et rumeurs, en même temps que des nouvelles d'importance, relèvent de cette “volonté de savoir et d'avoir prise” sur le cours des événements.

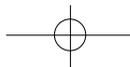
Récemment, suite à une erreur, le modérateur d'une liste de diffusion militante, ayant diffusé une rumeur, s'expliquait, dans un message posté sur la liste, sur les raisons qui l'avaient conduit à y croire. Il reprenait dans ce message cette notion de volonté, de désir de croire pour “avoir prise” : “Mais en fait, me suis-je tant trompé ? J'ai posté de bonne foi cet appel moins parce qu'il me semblait crédible que parce qu'il me plaisait. (...) Voilà. C'est ce genre de désir politique là qui se cachait derrière cette grosse bourde. Merde, c'était un faux (en plus fait par quelqu'un avec qui je ne suis pas d'accord, puisqu'il entendait ridiculiser les soutiens des filles voilées). Dommage, vraiment.” [6].

On peut analyser ces phénomènes de rumeur et de fragmentation de l'information comme une manifestation typique de la curiosité publique, qui ne doit pas être interprétée comme un trait du peuple, soulignant son caractère volubile, inquiet et inconstant, mais bien plutôt comme “un acte qui fait entrer chacun en politique” [7].

Avec la fin des certitudes, des grands récits de la modernité, véritable révolution copernicienne en politique, nous assistons peut-être aujourd'hui à une déstabilisation des formes de production du savoir tant scientifique que politique qui réactive cette culture de la curiosité. Ainsi, on trouve chez Paolo Virno de longs développements sur la question de la curiosité dans sa *Grammaire de la multitude*. Le philosophe italien n'hésite pas à ériger cette propension morale, souvent considérée comme inconvenante, au rang de nouvelle vertu épistémologique de la condition post-fordiste. Pour lui, la curiosité se situe dans un no-man's land, un moment d'exode qui s'insinue entre un non plus et un pas encore :

“Non plus une trame de traditions consolidées, capable de protéger la pratique humaine de l'aléatoire et de la contingence ; pas encore la communauté de tous ceux qui n'ont aucune communauté préexistante sur laquelle compter” [8].





11

La curiosité s'inscrit dans le répertoire des ressources cognitives mobilisables, des instruments d'apprentissages et d'expérimentation pour faire face à la métamorphose permanente des modèles opératoires et des styles de vie.

“Chaque exode exige un grand effort d'adaptation, de souplesse, de rapidité et de réflexe. Ainsi, avec un grand nombre de ses penchants, que la philosophie morale avait jugé avec sévérité, en soulignant leur caractère corrompateur et morbide, se révèlent être des qualités précieuses pour s'adapter avec souplesse à ce no-man's land pris entre le non plus et le pas encore” [9].

Cette notion de curiosité est, de notre point de vue inséparable, dans le domaine des technologies de l'Internet, de celle d'expérimentation. Technologie particulièrement instable, récente et prise, aujourd'hui encore dans une tension très vive entre innovations et usages, Internet favorise cette propension à l'expérimentation. Comme le démontre Thierry Vedel dans son texte intitulé *L'idée de démocratie électronique, origine, vision et question* [10], la notion d'expérimentation traverse l'histoire de la “démocratie électronique”. L'expérimentation de plein air demeure en effet pour lui un des traits fondateurs des trois âges de la démocratie électronique, depuis les premières expériences sur la cybernétique dans les années 50, jusqu'aux actuelles expériences de démocratie sur Internet, en passant par le développement des community networks, expériences liées aux réseaux de télévision câblée aux États-Unis.

Cette politique de l'expérimentation est d'ailleurs revendiquée en tant que telle dans les propos des acteurs eux-mêmes. À chaque rendez-vous altermondialiste (Sommet du G8 de Gênes et d'Évian, Forum Sociaux Mondiaux ou Européens...), se créent en effet des lieux de rencontre et d'expérimentation de pratiques médiatiques alternatives. C'est le cas par exemple en novembre 2003 du Métallos Medialab dont voici l'annonce : “À l'occasion du Forum social européen de Paris, nous ouvrons un espace temporaire d'expérimentation et de confrontation pour les médias alternatifs européens dans le cadre de la Maison des Métallos. Le laboratoire des Métallos sera l'occasion pour les activistes des médias indépendants de présenter leur démarche, de se confronter à d'autres expériences similaires, de rencontrer des militants, d'échanger des savoir-faire et de l'expertise, mais aussi de faire le point sur la situation européenne et de dégager des perspectives d'actions et d'initiatives communes” [11].

En insistant sur la dimension expérimentale et même épistémique de la curiosité, nous nous rapprochons d'une autre définition de la curiosité, celle qui s'inscrit comme moment particulièrement structurant dans l'évo-

11

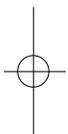
lution de la pratique scientifique [12]. Le régime de la curiosité est en effet, au XVII^e siècle, un régime narratif d'énonciation et de probation du fait scientifique, qui se démarque à la fois de la tradition aristotélicienne fondée sur la recension des lieux communs et de celle des savoir-faire secrets des alchimistes. Rappelons-nous qu'en imposant le régime de l'experimentum, privilégiant la mise à l'épreuve artificielle, les savants-expérimentateurs du XVII^e siècle tentent de faire apparaître des phénomènes échappant aux perceptions ordinaires. Ce régime de probation, fondé sur le caractère spectaculaire, merveilleux de l'expérience scientifique, est par ailleurs inséparable de sa publicisation dans un espace de légitimité à travers un réseau de sociabilité qui réunit des témoins. C'est la raison pour laquelle de nombreux commentateurs ont pu parler de recherche de plein air. Traditionnellement, c'est-à-dire depuis le XIII^e siècle, la légitimité scientifique se construit à travers une série de déplacements (intéressement, enrôlement, mobilisation et éventuellement dissidence), des traductions, dans lesquels certains groupes s'érigent en porte-parole d'un ou de plusieurs groupes.

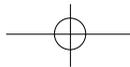
“La Traduction, qui apparaît comme un fondu enchaîné, est une machinerie destinée à changer la vie des profanes mais sans les associer à la conception et à la mise en œuvre de ce changement” [13].

À chacune de ses étapes, affirment Callon, Lascoumes et Barthe, la traduction est marquée par la violence des spécialistes qui prennent congé des profanes et qui clôturent la recherche sur elle-même, à un “Grand enfermement” de la recherche scientifique dans des laboratoires de plus en plus isolés du public. Face à cette violence, les sociologues de l'École des Mines montrent que :

“Non seulement un tel fossé [entre pensée savante et pensée ordinaire] n'existe pas, mais que, de plus en plus, il est possible, il est nécessaire, de considérer l'existence d'une recherche de plein air prête à s'engager dans des coopérations avec la recherche confinée. Oui, les profanes peuvent et doivent intervenir dans le cours des recherches scientifiques, en mêlant leur voix à celles de ceux qu'on nomme spécialistes” [14].

Le régime de la curiosité, associé à celui d'expérimentation, permet de réinterroger les formats d'énonciation, de publicisation et de circulation de cette parole publique. Cette culture de la curiosité ne touche pas en effet seulement à la prospection de nouvelles idées politiques, à l'élaboration d'un nouveau projet de société ou à des formes d'accommodement et de consensus entre des opinions divergentes mais tente d'expérimenter, en quelque sorte en amont du projet politique, et d'élaborer des formats dialogiques de discussion dans ces arènes publiques. Le format et les





procédures du débat public deviennent alors eux-mêmes un objet politique à part entière qui associe critique sociale et critique technique.

Sur Internet se multiplient ainsi de nombreuses expériences de “reformatage” du débat public, associant étroitement spécialistes et profanes dans des sphères d’expérimentation communes. L’expérience, menée depuis près de deux ans par un certain nombre d’ingénieurs de la Direction Départementale du Territoire de Belfort et du ministère de l’Équipement, en lien avec un groupe de consultants, spécialistes des NTIC, est, de notre point de vue, particulièrement intéressante. Elle tente, en effet, de montrer comment les outils de communication, disponibles sur le réseau Internet peuvent être porteurs d’innovation, non seulement en matière de consultation des usagers, mais surtout de coproduction de situations, d’espaces dialogiques d’élaboration des grands choix en matière d’aménagement routier et, plus largement, d’aménagement du territoire. Dans cette expérience, que nous pourrions qualifier, de plein air, nous retrouvons une réflexion sur les trois grandes dimensions axiologiques autour desquelles se structure le débat sur la démocratie électronique telle que l’a définie Thierry Vedel [15] ; c’est-à-dire l’information des citoyens, le débat et la discussion et la délibération et la prise de décision. Cette expérience, baptisée “Concept RN19” s’inscrit dans la phase finale d’un processus d’enquête publique destinée à élaborer le tracé d’une route dans le Territoire de Belfort. Partant du principe que l’information publique devrait désormais être partagée, tant dans sa conception que dans son usage, les initiateurs et animateurs de ce projet ont tenté de reconsidérer la notion même d’acteur pertinent en matière d’enquête publique :

“Dans une société de représentation, affirment-ils, les acteurs sont souvent assimilés aux représentants d’institutions diverses, publiques ou privées (...) Dans une société de l’information en réseaux, la notion d’acteur implose, pour faire émerger d’abord des individus porteurs d’énergie. Ces derniers (...) pèsent autant qu’une institution obligée à naviguer avec toutes les pesanteurs classiques d’une organisation, dont une des difficultés est constituée d’habitudes culturelles et professionnelles de collaborateurs gestionnaires” [16].

Dans une perspective expérimentale revendiquée comme telle, ils ont donc décidé de mettre en place un site web [17] destiné non seulement à informer les usagers sur l’évolution du projet routier mais aussi à coproduire un espace de dialogue entre les spécialistes et les profanes, entre les experts et les usagers, en utilisant des outils de co-publication sur Internet comme l’application logicielle Spip [18]. Conçu comme “un creuset à partager pour nourrir le débat public et l’information des

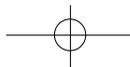
citoyens”, ce site s’inscrit plus dans une réflexion sur l’élaboration d’un espace de démocratie dialogique que dans une démarche de démocratie directe. Pour l’un des directeurs départementaux de l’Équipement, Internet ne doit pas se substituer aux acteurs locaux, ni même à la rencontre physique, à l’expression orale ou au dialogue de visuel, mais constitue un potentiel d’expressions multiples de lisibilité commune d’un projet et d’exploration du devenir d’un territoire. Une des convictions clairement affichées par les promoteurs de cette expérience est que l’information, désormais, se “coproduit dans le respect mutuel, pour faire émerger les lignes directrices de ce que peut être le bien commun” [19].

Quel que soit l’avenir de ce projet, il apparaît clairement que l’enjeu du débat qu’il tente de faire émerger est celui de la démocratie. L’outil, la technique y apparaissent pour les acteurs moins comme solution de substitution que comme prétexte à une réflexion sur la question de la démocratie et de son renouvellement. Dans ces arènes publiques digitalisées, qui ne recouvrent pas entièrement les critères normatifs de la rationalité et de la légitimité propre à l’espace public bourgeois, “Chacun s’autorise de dire et de penser ; dans cette permission que chacun se donne à lui-même (...), s’invente, non pas tant de nouvelles formes de subversion, qu’un affinement des capacités cognitives et réflexives. L’originalité tient plus aux formes prises par la discussion et la critique qu’au contenu même de cette critique” [20].

Dans ces conditions, les activistes de la démocratie en réseau proposent d’imaginer de nouvelles formes de consultation, de mobilisation et de prise de décision, qui dépassent les procédures de la démocratie délégataire. M. Callon, P. Lascoumes et Y. Barthe expliquent, à travers notamment l’exemple des “forums hybrides”, qu’il convient de réfléchir à des innovations procédurales permettant de rendre visible la parole des usagers, des profanes qui interviennent dans des débats traditionnellement réservés aux experts. Ils définissent ces experts profanes “comme des citoyens ordinaires qui se regroupent pour élaborer de nouvelles identités et les exprimer, délaissant leurs porte-parole usuels” [21].

Ce que nous montrent en effet un grand nombre d’exemples d’expériences de démocratie et de mobilisation politique sur Internet, c’est que l’intérêt pour la politique, pour la controverse et le débat public ne s’est pas épuisé mais s’est seulement déplacé et qu’il a investi d’autres espaces qui ne sont pas toujours effectivement perceptibles par les tenants de l’orthodoxie politique. La critique que portent Callon, Lascoumes et Barthe, qui est fondamentalement une critique de la traduction (mise en évidence par Callon dans son célèbre texte sur la





domestication des coquilles Saint-Jacques de la baie de Saint-Brieuc [22]), s'inscrit, de notre point de vue, dans une très grande proximité avec les travaux d'Arlette Farge et a fortiori de Michel Foucault sur les savoirs assujettis.

La mise en réseau des savoirs locaux.

L'un des possibles du réseau Internet est, selon nous, d'offrir à ces nouveaux militants des arènes publiques, lieux de rencontre et d'expression où peuvent se confronter, sinon s'affronter publiquement des savoirs locaux que Foucault qualifie de "savoir des gens" :

"Qui n'est pas du tout un savoir commun, un bon sens, mais au contraire, un savoir particulier, un savoir local, régional, un savoir différentiel, incapable d'unanimité et qui ne doit sa force qu'au tranchant qu'il oppose à tous ceux qui l'entourent" [23].

Foucault définissait le projet généalogique comme une redécouverte authentique des luttes et de la mémoire brute des combats contre la tyrannie des discours englobants imposant leurs propres hiérarchies et leurs privilèges d'avant-gardes théoriques. Les sites, listes de diffusion ou de discussion sont le lieu, en même temps que l'outil et le média qui nous donne accès, si ce n'est à l'ensemble, du moins à une partie, de ces savoirs assujettis.

L'activité militante sur Internet s'enracine profondément dans cette perspective généalogique qui couple connaissances érudites et mémoire locale, définissant un "savoir historique des luttes", disqualifié et enseveli à la fois par le discours scientifique et par les formes d'appréhension globalisantes et systémiques imposées, dans l'action et dans le discours sur l'action, par les organisations dominantes [24]. Ce ne sont plus en effet seulement des organisations qui sont en capacité de produire de l'espace public, de diffuser de l'information ou d'animer du débat public, mais aussi —et peut-être même surtout sur Internet— des collectifs informels affinitaires sinon des individus isolés. Par ailleurs, ces sites ou ces listes de diffusion, qui ne sont pas toujours soutenus par des organisations ayant des ressources financières régulières mais bien souvent bénévolement par des individus inscrits dans l'action, ont tendance à n'exister que dans la temporalité du mouvement. Dans ces conditions, ils ne sont que très rarement actualisés après la fin de l'action. Ils restent quelque temps inactifs, puis disparaissent définitivement du Web. Dans la temporalité de l'action, comme dans les traces, la mémoire qui sera conservée du mouvement, ce registre d'investissement militant, dénié par les organisations militantes, a tendance à s'effacer.

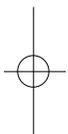
L'exemple du mouvement des chômeurs de l'hiver 1997-1998 est particulièrement révélateur de la manière dont émergent sur Internet, dans la rencontre entre militants et techniciens, des savoirs ensevelis.

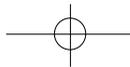
En décembre 1997, contre toute attente, les chômeurs descendent dans la rue pour revendiquer une augmentation des minima sociaux et une prime de Noël. Le répertoire d'action utilisé est relativement vaste (manifestation de rue, occupation d'antennes des ASSÉDIC, réquisition dans les magasins...) mais c'est probablement l'image de ces chômeurs, visiblement marqués par les stigmates de la pauvreté et poussant devant eux, à la tête des manifestations, des caddies de supermarché, qui a le plus imprégné l'opinion. Ce choix, d'une des composantes du mouvement, de mettre en évidence, de manière très ostentatoire, les signes de pauvreté —stratégie qualifiée de mode misérabiliste dans *La France rebelle* de Xavier Crettiez et d'Isabelle Sommier [25]— répond indéniablement à la nécessité de "faire sens" dans l'opinion publique.

Le choix des organisateurs de ces manifestations de chômeurs, emmenées par l'APEIS (organisation très proche du Parti Communiste), et par les Comités de Chômeurs CGT, comme le montre la France rebelle [26], de "faire sens", à travers le stigmate de la nécessité et de choisir un répertoire de revendications plus sociales (prime de Noël et minima sociaux) que politique, est un choix stratégique. Il vise à placer le mouvement sur le terrain de la nécessité. Cette production du sens, à travers un travail que l'on pourrait qualifier d'esthétique, et malgré son efficacité, a pourtant, de notre point de vue, contribué à accréditer l'idée que les chômeurs ne pouvaient pas avoir de parole politique pertinente. Exclue du travail, soumise à l'urgence de la nécessité, corps déformés tant par le travail que par l'absence de travail, les chômeurs ne pouvaient en aucun cas prétendre à une quelconque parole publique : l'association seule avait la capacité d'interpréter la revendication sociale pour la porter, dans un processus proche de la traduction, comme revendication politique auprès des instances gouvernementales.

Le 11 février 1998, pourtant, l'assemblée générale des chômeurs de Jussieu, représentant une composante minoritaire du mouvement, publiait un tract particulièrement intéressant sur le site Internet de l'Antenne Assedic dont voici un extrait :

"N'est-il pas temps de rompre une bonne fois pour toutes avec le mythe du plein emploi qui ne signifie rien d'autre qu'un esclavage renforcé, des conditions de vie qui se détériorent et plus de profits pour les entreprises de tout poil ? N'est-il pas temps de s'interroger sur le sens de ce que l'on produit, de se poser ces questions essentielles : Produire pourquoi ? Pour qui ? Comment ? À quel coût écologique et social ?" [27].





Ce tract fait partie des centaines de messages, plus de 400, publiés dans le bulletin quotidien de l'Antenne Assedic que nous avons eu l'occasion d'observer de manière assez systématique. Envoyé par mail chaque matin à quelque 800 abonnés et à une quarantaine d'Assemblées Générales de chômeurs, réparties dans toute la France, ce bulletin est paru en 12 exemplaires du 11 janvier au 5 mars 1998. D'un point de vue qualitatif, on notera que ce bulletin a tout d'abord servi d'outil d'information et de coordination entre des assemblées générales de chômeurs distantes. Mais il a aussi été un lieu de débat particulièrement actif sur le sens du mouvement et notamment la question de la répression policière, de l'attitude du gouvernement et des organisations syndicales et politiques. Le fait le plus marquant est peut-être que le débat s'est très vite déplacé de la question sociale à la question politique. De nombreux messages ont en effet tourné autour de la problématique du revenu garanti. Parmi les autres fonctions, remplies par cette lettre rédigée par une dizaine de contributeurs bénévoles —eux-mêmes chômeurs, salariés et techniciens— on retrouve aussi de nombreux messages concernant les "connexions" envisagées avec les autres mouvements (sans-papiers, salariés de MacDo, Zapatistes...), ainsi qu'une revue de presse conséquente, reprenant notamment de nombreuses dépêches d'agences de presse et des témoignages de soutien de salariés. Il convient pour terminer cette évocation de l'Antenne Assedic de préciser que ce site n'était pas le seul à relayer l'action du mouvement des chômeurs de l'hiver 1998. Ainsi, nous avons pu repérer une dizaine d'autres sites ayant une activité similaire.

Il existe donc un contraste saisissant entre cette image d'un chômeur poussant un caddie et cette masse de textes, de réflexions critiques ou prospectives, d'annonces d'action, entre des registres traditionnels d'engagements et d'action et des formes émergentes s'inscrivant dans une grammaire du militantisme fondée sur la prise de parole dans des arènes publiques spécifiques. Typiquement le débat, profondément érudit et argumenté, sur la question du dépassement de la société salariale, en lien avec les actuelles mutations du capitalisme et l'augmentation de la productivité du travail, a été rapidement évacué du mouvement comme inutile parce que non fonctionnel, sinon dangereux, pour la mobilisation et n'a pu s'exprimer que dans des assemblées générales et sur des sites Internet. Même s'il est réapparu, sous forme de slogan lancé par l'association de chômeurs AC ! (un travail, c'est un droit ; un revenu, c'est un dû !), ce débat n'a pas été porté, ni même relayé par les organisations syndicales et politiques.

2. La production de format et de procédure de débat public sur Internet : la question des outils.

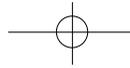
Promouvoir une conception renouvelée de la démocratie comme le font ces nouveaux militants, en y associant de nouveaux acteurs, non-experts, dans le cadre d'une mise en réseau de savoirs locaux à différentes échelles, nécessite une réflexion et des expérimentations touchant aux procédures même d'expression et de délibération dans l'espace public. Cette question des supports, des formats et des procédures est au centre même de la pratique militante sur Internet et fait converger des problématiques tant techniques que politiques. Dans *Dire et mal dire*, Arlette Farge consacre de longs développements à la question des supports ainsi qu'aux formes que prennent la discussion et la circulation de la parole dans cet espace public populaire. De la même manière, nous l'avons vu plus haut, Callon, Lascoumes et Barthe, insistent sur l'importance fondamentale d'une réflexion sur les formes procédurales permettant de rendre visible la parole des citoyens.

Il nous apparaît que l'on ne peut pas penser les usages d'un objet technique, sans penser en même temps les objets eux-mêmes et les ajustements qu'ils produisent au niveau des collectifs. C'est la raison pour laquelle il convient, dans cette seconde partie de s'intéresser aux objets techniques qui produisent les cadres normatifs de ces arènes publiques.

L'usage qui est fait d'Internet par ces nouveaux militants réactive, d'un certain point de vue, l'utopie techniciste des années 50-60, qui, dans une conception de la technique comme orthopédie sociale, veut que l'outil puisse servir de béquille à la société. Mais il s'en distingue aussi assez nettement : l'outil ne sert pas à gouverner les hommes, mais sert à produire des situations d'énonciation narratives et dramatiques et des cadres normatifs qui permettent l'émergence d'une parole singulière. On peut donc, dans ces conditions, parler de convergence entre systèmes techniques et systèmes sociaux, entre "la rue et le cyberspace" pour reprendre le terme employé par les activistes du Net, les hacktivistes. Bernard Stiegler insiste sur cette notion de convergence entre les systèmes techniques et les autres systèmes sociaux et affirme que le système technique est toujours en avance sur les autres systèmes [28]. Pour lui la technique ne constitue pas un moyen au service d'une fin qui pourrait être l'homme. Il n'y a, dit-il, pas de fins préconstituées mais un complexe entre un groupe d'êtres vivants, les hommes, et des objets non-vivants, inorganiques mais organisés, des organes qui forment un système d'objets.

Dans une perspective de sociologie politique, l'émergence de la technique dans le champ de l'activité militante déstabilise le clivage entre activité





technique et instrumentale d'une part et activité politique et communicationnelle d'autre part, pour reprendre la terminologie d'Habermas. Ainsi, les conditions permettant la rencontre entre techniciens et militants sur la base d'une discussion à la fois réflexive et prospective sur les finalités et les modalités de mise en œuvre de dispositifs techniques, seraient réunies. Il est en effet assez intéressant de constater que la question des procédures démocratiques de délégation et de représentation glisse aujourd'hui la plupart du temps vers une question de choix technologique ; question qui devient en elle-même un enjeu politique central. Le 4 septembre 2003, par exemple, lors d'une réunion regroupant les acteurs du mouvement social français pour préparer le contre-sommet du G8 à Évian, le débat a, en grande partie, tourné autour de la forme d'organisation que devait prendre le collectif, c'est-à-dire comme informel et non-hégémonique. À l'issue de la réunion, une des seules décisions prise a été de construire un site Internet conçu comme un outil de coopération entre tous les acteurs et destinés à coordonner les efforts de chacun.

Dans une première phase de notre travail de terrain, dont rend compte, en partie, cet article, nous nous sommes intéressés, moins aux conditions d'appropriation de ces outils par les militants eux-mêmes, qu'aux développeurs de ces applications, pour tenter de cerner leurs motivations. Elles sont multiples, mais n'excluent pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, des motivations d'ordre politique. En fournissant gratuitement, pour une raison ou une autre, mais en général "parce que quand on l'a fait pour soi, pourquoi ne pas en faire bénéficier les autres" dirait le créateur d'AttilaPhp [29], des outils permettant d'éditer son propre site Web et en autorisant chacun à le modifier librement pour l'adapter à ses propres besoins, ces concepteurs de site déclarent tous, à leur manière, vouloir créer, grâce à la technologie, un "nouvel esprit" : celui de l'"opensource", de la "libre attitude", du "tous ensemble". C'est en tout cas ce que déclare un des plus grands spécialistes des CMS (Content Management System) en France, David Dufresne, membre fondateur du Mini-Rezo et lui-même signataire du Manifeste du Web indépendant, dans un article intitulé : PhpNuke, conte moderne de la société de contribution [30].

Il y a indéniablement une dimension profondément expressive dans l'activité technique qui permet aux informaticiens de tenir un discours politique sur la société [31]. Le concepteur d'AttilaPhp, le confirme lorsqu'il dit :

"Quand tu es informaticien, tu n'as pas d'idéal incorporé dans le métier. Je sais que quand j'étais à la fac, c'était une source de frustration pour certains. Pour moi, ce n'était pas central mais pour les vrais passionnés d'informatique, quelquefois tu les sentais... genre, mais après tout, la

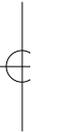
seule chose que je vais faire, c'est être payé par une grosse boîte pour pisser du code. Ça m'amuse, mais c'est comme s'il manquait une sorte d'épaisseur. À ce titre, tout ce qui tourne autour de l'explosion du Libre, tu recoures, tu peux mettre de la politique dans ton activité. Ça a donné pas mal d'élan à beaucoup de gens" [32].

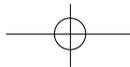
L'activité informatique devient aussi, dans ces conditions, une activité de nature politique, destinée à créer des outils permettant de produire de l'espace public ; espace public fondé plus sur la coopération et la circulation de l'information, que sur la délégation de pouvoir et sur l'usage et la consommation d'objets (fussent-ils techniques et/ou immatériels). Pour beaucoup de concepteurs de systèmes de gestion de contenu, la collaboration entre les individus apparaît en effet comme une issue possible à la crise de la représentation. Le concepteur du RC, application d'écriture collaborative en réseau, l'explique dans un entretien que nous avons eu avec lui :

"Je fabrique des outils collaboratifs pour aider les gens à appréhender l'information, à leur donner les moyens qu'elle leur soit utile (...). Ces outils permettent d'avoir des collaborations avec des gens qui n'envisageaient même pas d'en avoir et de revaloriser les rapports humains. La notion de représentativité en politique me pose un gros problème éthique. Il est aberrant que, qui que ce soit qui n'est pas proche de moi, parle en mon nom. Je dois dire "oui" ou... Je ne dis rien. C'est clair que de renoncer au droit de vote, ce n'est pas rien. Ça implique de compenser par autre chose. De mon côté, j'ai plus d'efficacité à fabriquer des modèles, des outils, à susciter des collaborations. Moi, je fais mon devoir de citoyen" [33].

Les limites des listes de diffusion.

Si les listes de diffusion par courrier électronique ont été particulièrement investies par les réseaux militants depuis le début de l'année 2000, elles restent aujourd'hui encore une des formes privilégiées d'échange, de débat et de coordination. Le principe de la liste de diffusion est assez simple : à partir du moment où l'utilisateur est abonné à une liste, il reçoit l'ensemble des messages postés par tous les autres abonnés de la liste sous forme de courrier électronique. Pas besoin donc d'aller chercher l'information, ni même de savoir "surfer sur le Net", il la reçoit, en temps réel, en quelque sorte à demeure, sur son ordinateur. Cette pratique est particulièrement sécurisante pour les utilisateurs novices, en ce sens qu'elle est finalement très proche des pratiques médiatiques traditionnelles, fondées sur la réception d'un message, plutôt que sur la recherche d'information (push vs pull). Autre caractéristique des listes de diffusion : l'abonné est dans la plupart des cas, lui-même un producteur potentiel





d'information. Il peut mettre ses opinions en débat, les confronter avec celles des autres abonnés, annoncer des réunions ou des manifestations...

Cet intérêt croissant pour les listes de diffusion, depuis 1999/2000, n'est probablement pas l'effet du hasard. C'est à ce moment que l'équipement informatique des foyers français a pris un essor considérable, privilégiant ainsi les usages domestiques d'Internet et rencontrant la problématique de l'engagement distancié sur lequel nous reviendrons plus loin. De nombreux utilisateurs novices, n'ayant ni le temps, ni la motivation nécessaire pour apprendre le langage html permettant de concevoir des sites, ont trouvé dans ces listes l'occasion de produire de l'expertise, de l'opinion et du débat public, sans avoir à passer par les concepteurs de sites (souvent informaticiens ou graphistes), qui à l'instar des "professionnels de la politique" dans les mouvements des années 80/90, jouaient un rôle de filtre dans l'exposition des points de vue de chacun. Il est d'ailleurs significatif que de nombreuses voix se soient élevées pour critiquer avec force l'emprise des techniciens sur les problématiques militantes [34].

Ces listes de diffusion, Flore Trautmann l'a montré dans son travail sur les listes d'ATTAC [35], ont de nombreux effets pervers qui peuvent nuire à la qualité du débat public. C'est la raison pour laquelle des techniciens et des militants, tant en France que dans le reste du monde, ont commencé à réfléchir ensemble à la création de nouveaux outils permettant, selon eux, de combiner la simplicité du courrier électronique et le potentiel d'organisation de l'information du Web et des bases de données, mais aussi de s'inscrire dans une conception coopérative, dynamique et partagée de ces outils. Leur objectif, clairement affiché, était en effet moins de faire circuler de l'information que de se doter d'outils leur permettant de gérer les flux d'informations pour garantir une certaine qualité du débat public.

Les systèmes de gestion de contenu.

Avec l'apparition du langage de script Php (Hypertext Preprocessor) permettant de concevoir relativement rapidement des sites Web dynamiques [36] sans que les coûts techniques d'entrée soient trop élevés, se sont multipliées, depuis quelques années, des applications libres et gratuites, orientées vers la création de sites structurés comme des outils de travail collaboratif en réseau. Contrairement aux pages traditionnelles qui sont créées hors-ligne puis envoyées sur un serveur. Les CMS, qui sont pour la plupart d'entre eux, des logiciels libres et qui peuvent dans ce cadre évoluer très rapidement en fonction des besoins des usagers, possèdent toute une série de fonctionnalités qui incitent à la réflexion sur les procédures de débat public et de prise de décision :

rédaction et édition collaborative de texte, système de vote en ligne, de syndication de contenu...

Ainsi, à partir d'une simple interface Web, affirment les promoteurs de ces outils, chacun peut apporter sa contribution au débat et participer, si nécessaire, à la prise de décision (par un copier/coller dans un champ de texte par exemple). Il s'agit donc là de simplifier la procédure de mise en ligne et la gestion de l'organisation du contenu.

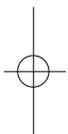
On peut considérer aujourd'hui que l'essentiel des sites associatifs, militants et, de plus en plus médiatiques, administratifs ou institutionnels, a "migré" vers ce type d'application. C'est le cas, par exemple, pour les premiers d'entre eux, du site d'Act-Up, de celui d'ACRIMED (Action Critique Média), de Reporter Sans Frontière, des Amis du Monde Diplomatique, et plus récemment du site de la Poste, du ministère de l'Agriculture et des services d'information du Premier ministre ou de l'espace particulier d'EDF qui fonctionnent tous sous l'application Spip [37].

Il existe différents types de systèmes de gestion de contenu. L'application la plus connue, dans le monde associatif en France, est Spip. Mais il en est beaucoup d'autres dans l'espace francophone, comme dans le reste du monde. Citons notamment PhpNuke, Zop, Dacode, AttilaPhp, Wiki...

Le logiciel Glasnost est, de ce point de vue, particulièrement intéressant en ce sens qu'il a été conçu pour répondre aux principaux besoins des associations et des collectivités territoriales : élections et prises de décision, publication d'articles et de brèves, comptabilité et suivi de trésorerie, gestion de documents, traduction. Sa genèse est emblématique de ce va-et-vient incessant entre problématiques techniques et enjeux politiques. Développé à l'origine par les sociétés de services en logiciel libre Easter-eggs, Théridon et Code Lutin, dont la particularité est d'être détenues par leurs salariés, Glasnost a été conçu, à l'origine, pour répondre à leurs besoins particuliers en termes d'accès à l'information et de prise de décision.

Glasnost est à l'origine un logiciel de vote permettant de trouver un mode de fonctionnement démocratique au sein de l'entreprise :

"Les premières années, on faisait beaucoup de réunions, dit Emmanuel Raviart un des créateurs de Glasnost, dans un entretien que nous avons eu avec lui. Mais dans ces réunions-là, on prenait beaucoup de décisions avec des votes plus ou moins formels et on se rendait compte que ça ne marchait pas. En 2001, on s'est dit : il doit y avoir possibilité de créer un outil qui permette de procéder à de la prise de décision en ligne et faire que ce qui était manuel là et qui ne marchait pas, fonctionne de manière plus démocratique" [38].





Reprenant le modèle de l'association Debian, association internationale de distribution de logiciel libre, les salariés d'Easter-eggs ont décidé de réfléchir à la forme même du scrutin, privilégiant des formes alternatives de vote : votes par assentiment et votes Condorcet, au détriment du scrutin uninominal à deux tours, trop injuste de leur point de vue. D'autres innovations ont très vite été intégrées dans ce logiciel, permettant notamment de réaliser des votes permanents et des votes publics qui permettent de donner une visibilité au vote de chacun.

Parallèlement à ce système de vote, les salariés d'Easter-eggs ont réfléchi à la question du partage et de la circulation de l'information dans l'entreprise et avec d'autres entreprises au sein d'un réseau d'entreprises. C'est la raison pour laquelle des fonctionnalités de rédaction collaborative, de traduction et de comptabilité ont été intégrées à ce logiciel.

Pour Emmanuel Raviart, ce projet n'est, à l'évidence, pas seulement un projet lié à une entreprise, ni à un réseau d'entreprises, mais pourrait être appliqué à la société tout entière selon un mode de propagation virale : "Je pense que ça peut déteindre sur la société, c'est évident, mais à quel horizon et à quel point de vue, je n'en sais rien... Je pense qu'il va y avoir des politiques qui vont reprendre les idées de Glasnost pour faire des sondages mais j'ai le sentiment que ça va être des mesures gadgets. Par contre, je pense qu'un certain nombre d'associations vont utiliser Glasnost comme outil d'aide à la décision. Ça, je pense que ça va se propager en commençant par des groupes de quelques dizaines de personnes, et si ça croît, au fur et à mesure du développement du logiciel, à ce moment-là, ça va pouvoir s'étendre au reste. Je l'espère : on verra bien, ce n'est pas pressé" [39].

Outils et procédures de légitimation de la parole sur Internet.

Qui dit espace public dit processus de construction d'une légitimité d'une parole publique. Internet, comme réseau tentant d'articuler entre elles des arènes publiques multiples, n'échappe pas à cette règle. Fabien Granjon insiste sur cette dimension de légitimité dans un espace privilégiant la circulation d'information et la construction de consensus, lorsqu'il met en évidence les figures de mailleur, de passeur et de l'interprète dans la traduction technologique des principes d'engagement distancié, caractéristiques de ce qu'il qualifie de "nouvelle critique sociale". Pour étayer cette hypothèse, F. Granjon cite un militant sans-papier qui dit : "Sur Internet finalement la signature n'est pas très importante, c'est surtout le contenu. Parfois tu regardes qui envoie le mail et c'est ça qui t'intéresse plutôt que la signature du mail elle-même, qui peut être différente. C'est parfois plus intéressant de connaître qui envoie les bons trucs

que qui les produit. Systématiquement quand Antoine C. fait suivre des trucs, je les lis et souvent ce ne sont pas des trucs que lui a écrit" [40].

La légitimité, qui définit la "grandeur" pour reprendre le concept élaboré par Boltanski et Thévenot [41], se distancie des critères de légitimité traditionnelle des organisations (liées notamment à la notion de représentation). Celui qui a une légitimité sur Internet, c'est-à-dire considéré comme crédible, comme celui qui est lu et écouté, n'est pas celui qui représente les autres mais celui qui "envoie des bons trucs". Sont considérés comme de bons militants, rappelle Fabien Granjon, ceux qui produisent et mettent en circulation de la contre-expertise.

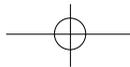
"Ce sont des pourvoyeurs de sens qui, par leur qualité d'analyse, peuvent devenir de précieux repères et assister les (militants)-internauts dans la constitution de leur propre réflexion" [42].

Là encore, les principes issus du monde du logiciel libre et plus généralement de l'histoire du réseau Internet, constituent autant de clés précieuses pour comprendre les processus de construction de légitimité dans un mode d'engagement privilégiant la distance et l'organisation en réseau. Sur Internet, la légitimité se construit par la capacité des acteurs à s'inscrire dans —sinon à animer— des processus coopératifs de production d'objets ou de sens. Dans un texte célèbre, Eric S. Raymond, un des fondateurs du mouvement du logiciel libre, explique comment se constitue la légitimité d'un hacker, c'est-à-dire d'un programmeur virtuose reconnu par la communauté des pairs, sur Internet.

"Le monde des hackers correspond exactement à ce que les anthropologues appellent une culture du don. Votre statut et votre réputation ne découlent ni de votre capacité à dominer d'autres personnes, ni de votre beauté, ni du fait que vous possédez des choses que d'autres désirent, mais bien plutôt de votre capacité à donner, et plus précisément à donner votre temps, votre créativité et les résultats de votre talent" [43].

La notion de communauté de pairs est ici très importante. C'est par elle que se construit la légitimité d'un acteur. Ce phénomène de constitution d'une légitimité par la reconnaissance des pairs, à travers une réhabilitation d'un agir en commun, sous la forme d'une démarche individuelle est implicitement très présent sur Internet. Il arrive même qu'elle soit formalisée de manière extrêmement précise, à travers des procédures techniques de mise en visibilité des contributions de chacun, ou des systèmes plus ou moins élaborés de notation de ces contributions. Le développeur du RC, rédacteur collaboratif qui permet de rédiger des textes en commun à distance, explique avec beaucoup de simplicité ce





phénomène de valorisation de l'activité de coopération :

“J'ai décidé de mettre en visibilité les logs [traces électroniques en quelque sorte] des passages de chacun. En fait, c'est comme si tu voyais les traces de doigts sur chacune des pages et que tu pouvais les compter. Ça change beaucoup de choses, parce qu'il y a une vraie mystification politique autour des outils collaboratifs en ligne (...). Ça permet de savoir qui a beaucoup d'activité dans ce domaine de collaboration. Donc qui va être plus légitime dans ces remarques concernant quelque chose” [44].

De manière encore plus élaborée, Fabien Penso, développeur du logiciel DaCode et animateur du site Linux.fr nous parle du système baptisé “Gestion de Karma [45]” qui permet de mesurer la notoriété de chacun dans un projet coopératif pour faire en quelque sorte émerger des leaders dans un groupe ouvert en ligne.

Conclusion : maîtriser les formats pour maîtriser sa parole.

Une des caractéristiques des “nouvelles formes de militantisme” qui s'exprime, en particulier dans le mouvement altermondialiste, est sans doute cette revendication d'autonomie et de maîtrise de son expression politique. Cette volonté renvoie à l'évidence à une méfiance, sinon à un rejet, dans toute une partie du monde militant, des pratiques déléguées et, in fine, à la crise de la représentation.

C'est probablement Hannah Arendt qui nous permet d'appréhender cette question de la maîtrise de l'activité politique. Reprenant, dans la *Condition de l'homme moderne*, la distinction développée par Platon, entre pensée et action qui sépare les gouvernants des gouvernés, elle se livre à une tentative de réhabilitation de l'activité politique. Elle montre que la notion d'action, en accompagnant la dégradation du politique —devenue un moyen en vue d'une fin prétendue plus haute (le progrès social et la productivité à l'époque moderne)— a été instrumentalisée et rabattue du côté de la sphère instrumentale. Pour elle, l'action politique reste une des expériences humaines essentielles car :

“Si la force du processus de production s'absorbe et s'épuise dans le produit, la force du processus de l'action ne s'épuise jamais dans un seul acte ; elle peut grandir au contraire quand les conséquences de l'acte se multiplient. Ces processus, voilà ce qui dure dans les affaires humaines” [46].

On peut se demander si la crise que traverse le militantisme aujourd'hui, qui tente de réélaborer une nouvelle grammaire, fondée sur l'engagement distancié, le rejet croissant de l'adhésion, le regroupement d'individus en réseaux à géométrie et à temporalité variables [47], ne s'inscrit pas justement

dans cette tension contradictoire entre le faire et l'agir. La fin des certitudes, des grands récits de la modernité n'a-t-elle pas entraîné avec elle cette posture de renoncement à l'action politique du fait de son imprévisibilité et de son irréversibilité ? Au-delà peut-être de la question de la montée de l'individualisme, cette réhabilitation de l'action politique comme démarche, processus individuel, d'un agir qui tente de mettre directement en lien les hommes, dans ce qu'ils ont de plus commun, en même temps que de plus irréductible (c'est-à-dire leur parole), sur le terrain même de la politique, ne constitue-t-elle pas une grille de lecture nous permettant d'interpréter le sens de ces nouveaux mouvements sociaux ?

“Maîtriser sa parole de bout en bout” : cette revendication récurrente s'adresse d'abord aux organisations syndicales et politiques, mais aussi aux médias traditionnels, notamment depuis le mouvement de novembre-décembre 1995.

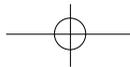
L'usage croissant d'Internet dans ces mobilisations, marquant l'émergence d'un nouveau champ de pratiques militantes associées à la production et à la circulation d'informations, révèle que cette volonté de maîtrise de sa prise de parole porte non seulement sur son contenu, mais aussi, de manière particulièrement prégnante, sur son support et son format technique. Au point qu'il est possible d'avancer l'hypothèse que les débats sur le mode d'organisation, débats qui ont agité le mouvement ouvrier depuis sa création, se déplacent aujourd'hui sur la question des formes de circulation en réseau de la parole militante à travers des dispositifs organisationnels ou techniques, ne postulant plus nécessairement l'existence d'un projet commun et d'une organisation, comme préalables à l'action militante.

Dans un entretien, Aris Papatheodorou, un des animateurs du principal réseau d'activistes français d'Internet, le réseau Samizdat, expliquait l'importance d'un investissement massif de la technique par les militants. Il ne s'agissait pas seulement :

“d'utiliser des moyens techniques nouveaux et modernes mais d'investir véritablement une pratique sociale en formation : pour dépasser le filtre médiatique qui s'interpose entre la réalité et sa représentation, pour construire une communication moléculaire et directe entre des sujets sociaux sans passer par la verticalité des appareils et des institutions, pour construire les instances de coopération entre des réalités différentes/séparées”.

Un peu plus loin, reprenant le discours de l'expérimentation, il poursuivait : “Avec l'irruption sociale de novembre-décembre 1995, il nous a semblé,





presque spontanément, que c'était le moment ou jamais, qu'il fallait immédiatement expérimenter "grandeur nature" l'hypothèse qui était la nôtre sur la puissance et l'intérêt de la communication électronique aux mains d'un mouvement social, au service de luttes, comme instrument de communication directe... Des choses que nous avons pu entrevoir à partir d'expériences en Italie, aux États-Unis ou en Allemagne. Il fallait faire le pas, devenir acteurs, s'appropriier (au moins un minimum) la pratique de communication. Pas seulement pour être présents sur le Net, en soi, mais pour l'utiliser comme instrument dans et pour l'action, comme moyen d'intervention sur le réel dans un contexte de conflictualité sociale".

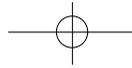
Dans ces conditions, la technique devient un enjeu politique à part entière qui dépasse la simple question de maîtrise des supports de communication. De la simple "exposition" de points de vue contestataires à la tentative de construction d'un consensus entre des individus et des organisations ayant des conceptions, des objectifs et des finalités très hétérogènes, en passant par la volonté de créer et d'animer des forums de débat, la réflexion sur les outils technologiques prend une place de plus en plus importante dans l'activité militante. Cette réflexion est souvent l'occasion de rencontres, parfois assez inattendues, entre des acteurs du monde militant et des acteurs du monde technique.

Je tiens à remercier chaleureusement Laurence Allard pour son travail de relecture de ce texte et les très nombreux conseils qu'elle m'a donné et que j'ai essayé d'intégrer dans la version finale.

- [1] ALLARD Laurence, *Développer l'audiovisuel numérique dans le style bazar*. Collectifs en ligne et arènes publiques digitalisées in *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, sous la dir. de Dominique Pasquier et Daniel Céfal, PUF, 2003.
- [2] CÉFAI Daniel, *La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans les arènes publiques*, in *Réseaux*, n°75, janvier-février 1996, <http://www.enssib.fr/autres-sites/reseaux-cnet/75/02-cefai.pdf>
- [3] FARGE Arlette, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Seuil, Librairie du XXI^e siècle, 1992.
- [4] Collectif d'acteurs informels fondé en 1997 et revendiquant l'existence et l'autonomie, face à l'Internet marchand, d'un Internet libre et non-marchand, <http://www.uzine.net/article60.html>
- [5] Entretien du 27 septembre 2002 avec Arno, un des premiers webmasters alternatifs du Web et créateur du logiciel Spip (<http://www.spip.net>).
- [6] Message intitulé : Prendre ses désirs de mouvement social pour des réalités, posté sur la liste de diffusion [infozone] le 6 octobre 2003.
- [7] FARGE Arlette, *Dire et mal dire*, p. 289.

- [8] VIRNO Paolo, *Grammaire de la multitude. Pour une analyse des formes de vie contemporaines*, Éditions de l'Éclat/Conjonctures, trad. fr., 2002, <http://www.lyber-eclat.net/lyber/virno4/grammaire01.html>
- [9] VIRNO Paolo, *Bavardage et curiosité*, 1998, <http://www.lyber-eclat.net/lyber/virno/virno-bavardage.html>
- [10] VEDEL Thierry, *L'idée de démocratie électronique, origine, vision et questions*, in *Le désenchantement démocratique*, PERRINEAU Pascal (dir.) La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2003, <http://www.jm.u-psud.fr/~adis/rubriques/p/carrytic/edemo.doc>
- [11] Le site web du Métallos Medialab : <http://metallosmedialab.fse-paris.org>
- [12] LICOPPE Christian, *La formation de la pratique scientifique. Le discours de l'expérience en France et en Angleterre (1630-1820)*, La Découverte, 1996.
- [13] CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Éditions du Seuil, Coll. La couleur des idées, 2001, p. 104.
- [14] CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain*, p. 104.
- [15] VEDEL Thierry, *L'idée de démocratie électronique*.
- [16] CHATIGNOUX Jacques, FREROT Olivier, *Quand l'Internet bouscule les pratiques de l'administration. L'expérience de co-production de la RN19*, in *Homo Numericus*, Janvier 2003, http://www.homo-numericus.net/article.php3?id_article=193
- [17] Voir le site RN 19 : <http://www.rm19.net>
- [18] Voir note 2.
- [19] CHATIGNOUX Jacques, FREROT Olivier, *Internet, le débat public et la construction d'un territoire : la RN 19*, http://www.rm19.net/article.php3?id_article=90
- [20] FARGE Arlette, *Dire et mal dire*, p. 97.
- [21] CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain*, p. 59.
- [22] CALLON Michel, *Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc*, in *L'Année sociologique*, n°36, 1986.
- [23] FOUCAULT Michel, *Il faut défendre la société*. Cours au Collège de France, 1976, Éditions Seuil/Gallimard, Coll. Hautes Études, 1997.
- [24] FOUCAULT Michel, *Il faut défendre la société*, p. 9.
- [25] CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle, *La France rebelle. Tous les foyers, mouvements et acteurs de la contestation*, Éditions Michalon, 2002, p. 319.
- [26] CRETTEZ Xavier et SOMMIER Isabelle, *La France rebelle*, pp. 322-323.
- [27] <http://www.internatif.org/antenneassedic/0211/15.html>
- [28] STIEGLER Bernard, *Perspectives : relation entre besoin, attentes et usages*, Actes des Forums France Télécom Recherche, numéro10, <http://www.rd.francetelecom.fr/fr/conseil/mento10/chap6.pdf>



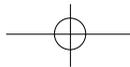


- [29] Entretien avec Florent Latrive, créateur d'AttilaPhp, le 25 septembre 2002.
- [30] DAVDUF, PhpNuke, conte moderne de la société de contribution, la libre attitude en marche, <http://www.uzine.net/article587.html>
- [31] Voir ALLARD Laurence et VANDERBERGHE Frédéric, *Express Yourself! Entre légitimation techno-politique de l'individualisme expressif et authenticité réflexive peer to peer*, in Réseaux, n°117, Hermès, 2003, <http://www.er.uqam.ca/nobel/gricis/actes/bogues/Allard.pdf>
- [32] Entretien avec Florent Latrive.
- [33] Entretien avec Mose, créateur du RC, rédacteur collaboratif, le 27 septembre 2002.
- [34] HALIMI Serge, *Des cyber-résistants trop euphoriques*, Le Monde Diplomatique, Août 2000, <http://www.monde-diplomatique.fr/2000/08/HALIMI/14154.html>
- [35] TRAUTMANN Flore, *Internet au service de la démocratie. Le cas d'ATTAC*, Les Cahiers du CEVIPOF, numéro 30, <http://www.cevipof.msh-paris.fr/publications/cahiers/C30.html>
- [36] Voir le site de PHP France <http://www.phpfrance.com>
- [37] Liste non-exhaustive : http://www.spip.net/article884.html?debut_signatures=0
- [38] Entretien avec Emmanuel Raviart fondateur d'Easter-Eggs, le 19 septembre 2002.
- [39] Entretien avec Emmanuel Raviart.
- [40] GRANJON Fabien, *Les militants internautes : passeurs, filtres, et interprètes*, article prévu pour le numéro 5 de la revue Multitudes, mai 2001, non publié faute de place, http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=260
- [41] BOLTANSKI Luc, THEVENOT Laurent, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.
- [42] GRANJON Fabien, *Les militants internautes*.
- [43] RAYMOND Eric S., *Comment devenir un hacker*, in BLONDEAU Olivier et LATRIVE Florent, *Libres enfants du savoir numérique, anthologie du libre*, Éd. de l'Éclat, 2000, <http://www.freescape.eu.org/eclat/>
- [44] Entretien avec Mose.
- [45] Voir le système d'auto-moderation du site Linuxfr, <http://perso.linuxfr.org/perso/moderation-linuxfr.txt>
 Voir aussi pour une description du système de Gestion de Karma : HIRSH Jesse et STADLER Félix, L'émergence de l'intelligence Open Source, http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=68
- [46] ARENDT Hannah, *La condition de l'homme moderne*, trad. fr., Press Pocket, Coll. Agora, 1994, p. 298.
- [47] Voir les travaux de Jacques Ion et notamment : ION Jacques, *La fin des militants ?*, Éditions de l'Atelier, 1997.

Ce texte est issu d'une communication faite lors du Colloque international "Les mobilisations altermondialistes", organisé par le GERMM avec le soutien du CNRS, du CEVIPOF, du CREDEP, du CRPS, du CURAPP et de la Fondation de France, à la Fondation Nationale des Sciences Politiques du 3 au 5 décembre 2003. D'abord édité sur le site de l'Association Française de Science Politique (MSH Paris), ce texte est ici publié dans une version remaniée sous licence Creative Commons Share-Alike 1.0.

Olivier Blondeau est sociologue, co-auteur de *Libres enfants du Savoir numérique, anthologie du libre*, Éditions de l'Éclat, mars 2000.





CHAPITRE 7

Autonomie, la liberté de pensée : Les Néophytes.

Jean-Michel Smith et al.

“Le sens de ma vie a été de penser et d'apprendre, et de partager en toute liberté ce que j'avais pensé ou appris. La liberté est en elle-même une éternelle bénédiction pour moi, après la captivité du début de ma vie.”

Harriet Martineau

Lundi 1er octobre 2057, env. 3:30 PM
(Métadate : 2.285-0:71:190 kD, nouvelle époque)
Espace public n. 17

(...)

-- “Et le climat politique, en ce moment ? demanda une jeune femme. Comment s'est conclue l'affaire Nolen dont on nous a parlé pendant le cours sur l'histoire de la communauté ?

Kyle haussa les épaules en tendant sa chope à la serveuse.

-- Les affaires politiques dans la communauté sont, disons, assez différentes du monde réel. L'autonomie individuelle est absolue et sacro-sainte. Il n'y a pas de gouvernement en tant que tel, seulement des groupes d'intérêt plus ou moins formels qui travaillent sur les différents problèmes. De temps en temps, il y a des débats houleux. Le pire de tous a eu lieu quand tout le monde a su ce que Nolen avait fait à Prime ; mais au final, pas grand-chose n'est fait.

-- Mais ce qui est arrivé à Prime est horrible ! fit un vieil homme, s'insérant dans la conversation. Nolen a probablement été puni, non ?

-- Oui, mais pas comme vous pourriez le penser. Oh, toute la communauté a été scandalisée. Une assemblée constitutionnelle a été formée pour écrire une espèce de charte des droits et responsabilités, et tout le monde se battait pour décider de ce qui serait fait avec Nolen, et ce qu'on devrait faire si jamais ça se reproduisait. Et puis, les négociations ont buté sur un débat de fond entre différentes factions, chacune ayant sa propre idée sur la manière dont on devrait se gouverner. Autant que je sache, ça n'a pas abouti. Je ne sais pas si l'assemblée constitutionnelle se réunit encore, quoi que je n'aie pas suivi l'affaire de très près ces derniers kilocircadiens.

-- Quelles factions débattaient ? lui demanda la fille qui avait parlé en premier. Je veux dire, le tort de Nolen m'a l'air assez manifeste et indiscutable.

-- Bah, il y a les anarchistes bornés, ceux qui placent l'autonomie indivi-

duelle au-dessus de tout, et qui s'opposent à toute tentative de création d'un gouvernement. C'est leur point de vue qui domine pour le moment, surtout parce que c'est principalement eux qui conçoivent nos nœuds et qui écrivent notre logiciel. Leur philosophie est ancrée dans la conception même des nœuds autonomes. Ensuite, il y a les expulsionnistes, qui souhaitent mettre en place un pouvoir judiciaire où les personnes condamnées dans le virtuel sont expulsées et exilées dans le réel. Les isolationnistes veulent aussi donner des punitions, mais de la manière opposée. Ils voudraient que Nolen soit isolé dans son propre nœud, libre de faire ce qu'il veut dans son propre univers, mais coupé de la communauté et sans accès au monde réel. Il y a diverses autres factions, dont un petit groupe qui souhaite un gouvernement constitutionnel complet, avec l'abandon d'une partie de notre autonomie, dans l'“intérêt commun”. Leur argumentaire se limite à distiller la peur, et à assurer que la communauté a besoin d'être organisée formellement pour se préparer à sa découverte par les autorités gouvernementales dans le réel.

-- Et donc, à part un débat sans conséquence, Nolen n'a pas été puni ?

-- Je ne dirais pas ça, répondit Kyle, en faisant un signe de remerciement à la serveuse qui lui apportait une nouvelle chope de bière. De toute évidence, sans gouvernement ni système judiciaire, il ne sera jamais formellement condamné ou puni.

-- Mais... c'est n'importe quoi ! Il a tué des dizaines d'êtres conscients, torturé Prime et d'autres. Ce sont des crimes contre l'humanité, dans le sens le plus...

Kyle toussota.

-- Pour être exact, aucune des entités torturées n'avait jamais été humaine. Mais vous avez raison, et presque tout le monde serait d'accord. Nolen est un meurtrier, et sa situation est unique dans la communauté. Mais souvenez-vous, l'autonomie personnelle est absolue, en particulier pour ceux qui disposent de nœuds de seconde ou troisième génération, où elle est garantie par le matériel lui-même. Ce genre de situation ne sera tout simplement plus possible, grâce à la paranoïa et à l'entêtement de Prime. Et Nolen ne s'en est pas sorti indemne.

-- Comment ça ?

-- Plus personne ne l'écoute.

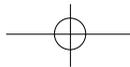
-- Et alors ?

-- Presque tout le monde dans la communauté l'a filtré. Personne ne peut plus le voir ni l'entendre, quoi qu'il fasse. Il est comme un fantôme qui errerait au milieu de la foule, incapable de parler ou d'interagir avec qui que ce soit, aussi fort qu'il puisse crier, aussi désespérés que puissent être ses actes.

-- Je ne sais pas si on peut parler d'une punition.

-- Essayez un jour. Combien de kilocircadiens, combien de siècles,





12-13

pourrez-vous tenir sans contact social, avec vous-même pour seule compagnie ? Moi-même j'ai de temps en temps besoin de sortir de mon labo, et de rencontrer des humains —ou au moins des personnages sentients. Sans cela, je deviens très irritable, et accessoirement improductif. Je ne vois pas quelle autre punition serait plus appropriée pour ce qu'a fait Nolen, et personne n'a eu besoin de violer son autonomie, ni de demander à qui que ce soit d'abandonner la sienne”.

(...)

EXTRAIT

Les controverses socio-techniques.

Michel Callon

(...) Vous décrivez dans votre ouvrage [1] le crépuscule de la “recherche confinée” dans les débats sur la science et les techniques par le biais de forums hybrides [2] réunissant des associations, des collectifs, des chercheurs, des institutions, etc. Diriez-vous que les récentes controverses socio-techniques constituent un processus d'appropriation sociale de la technique plutôt que le signe d'un retour des peurs archaïques ou de l'obscurantisme?

Michel Callon : Il est vrai que le livre est une machine à déconstruire les interprétations qui consistent à dire que la science, la raison ou le progrès sont mis en péril par ces controverses. Cependant, plutôt que d'appropriation sociale, je préférerais parler de mise en débat des sciences et des techniques, et d'enrichissement des sciences par cette mise en débat. La notion d'appropriation, en effet, suggère que le profane devrait travailler à s'imprégner de quelque chose dont la production lui reste étrangère. Or, je pense qu'avec ces controverses et les modes de coopération qui se mettent en place, c'est le contenu même de la science et de la technique qui se trouve modifié. Plus qu'une appropriation, il s'agit d'une nouvelle forme d'organisation de la production de connaissances, d'innovations techniques et de leur mise en société. Il faut vraiment sortir, quel que soit le vocabulaire utilisé, d'un schéma dans lequel on a, d'une part, la science et la technique et, de l'autre, la société. La controverse induit vraiment une coproduction de la science, de la technique et de la société par tous les acteurs concernés. (...)

Dans ce contexte, les chances de controverses, c'est-à-dire les chances de débordement de ce qui est institutionnellement prévu sont multiples parce que le contrôle, le cadrage des innovations qui touchent au vivant

13

est beaucoup plus difficile que celui des matières inertes. Ces dernières n'ont pas cette faculté de prolifération, de foisonnement du vivant qui, d'une certaine manière, se définit par la capacité non seulement de se reproduire mais de se reproduire toujours différent, d'essaimer, de se multiplier etc. Or, une des principales sources de ces débats est le fait que les techno-sciences n'arrêtent pas de déborder les cadres dans lesquels on essaie de les enfermer et alimentent par là les controverses socio-techniques. (...)

Il faut faire le constat que nos institutions actuelles, aussi bien sur le plan scientifique que sur le plan politique, ne sont pas en mesure de rendre visibles ces groupes émergents [3]. (...)

[1] *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Le Seuil, 2001.

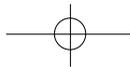
[2] Les forums hybrides sont, à l'image des conférences de consensus inventées au Danemark, des espaces ouverts où des groupes de citoyens (profanes, experts, politiques, techniciens, associations, etc.) peuvent se mobiliser pour débattre de choix techniques qui engagent le collectif.

[3] Selon Michel Callon, ce manque de visibilité est dû au fait des mécanismes de la représentation qui s'appuient sur une double exclusion : la première en tant que première délégation dans laquelle s'opère une sorte de “mise en boîte noire”, “celle des délégués, des élus du peuple qui n'admettent aucune interférence pendant le temps où ils s'occupent des affaires publiques”, la seconde délégation est celle par laquelle les profanes, qui sont l'équivalent analogique des citoyens ordinaires dans la délégation représentative, s'en remettent à des chercheurs professionnels, à des ingénieurs spécialistes, pour produire les connaissances et les dispositifs qui vont permettre de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

In La Revue de la CFDT, propos recueillis par Thierry Pech, Stéphane Larignon et Marion Poitral, numéro 47, pp. 15-23, 2002.

Michel Callon est Professeur à l'École des Mines de Paris, chercheur au Centre de Sociologie de l'Innovation.





EXTRAIT

“Information” et “réseau”, ou comment s’en débarrasser pour penser les Pratiques Collectives Distribuées (PCD) sur Internet ?

Dominique Boullier

L'information est (...) devenue la métaphore de tous les échanges (et donc de la communication) et de toutes les représentations, écrasant ainsi deux spécificités humaines à la fois. Le réseau est devenu la métaphore préférée pour décrire les collectifs, les liens sociaux et toutes les formes d'être-ensemble [1].

L'appel à la notion de “distribution” permet d'élargir (...) le rendement de ces concepts très frustes. La dimension distribuée peut d'ailleurs s'appliquer au dispositif théorique lui-même, à cette “formation discursive”, comme aurait dit Foucault [2] : des théories, des méthodes, des artefacts, des discours pratiques et aussi des sujets participants de ces énoncés. Il s'agit donc en fait d'un “dispositif collectif de subjectivation”, comme le propose Guattari [3], dont les courants du CSCW (Computer Supported Cooperative Work) et d'autres sont eux-mêmes acteurs. De ce fait, la théorie se retrouve prise à son propre “piège” et mise en forme par les objets même dont elle cherche à rendre compte. Du coup, elle ne parvient guère à prendre à son compte d'autres modèles théoriques de l'humain qui font l'économie de ces concepts instrumentalisés que sont l'information et le réseau. Ce n'est plus de la subjectivité que l'on peut chercher à observer mais ces sujets-types mis en programme qui sont à la fois décrits par la théorie et inscrits dans les artefacts. Nos débats théoriques sont donc entièrement pris dans ces enjeux et un pas de côté n'est pas inutile pour nous regarder marcher... ! Il ne s'agit pas cependant d'en revenir à la posture critique surplombante fondée sur le dévoilement : il s'agit surtout de voir comment ce mouvement épistémologique s'inscrit dans un moment historique et débouche sur le choix d'un certain modèle de l'humain.

(...) C'est bien ce qui doit être au cœur des observations des chercheurs comme des préoccupations de développeurs : quel dispositif collectif de subjectivation se met en place dans tel collectif, dans telle situation, avec tel appareillage ? À ce moment, nous sommes loin de l'information et du réseau : nous avons basculé vers la communication et vers les accords, vers le sujet, vers les diverses formes de collectifs, d'engagement et de principes qui les gouvernent. Nous devons alors admettre, au grand dépit de notre idéal scientifique et technique, que cette affaire reste alors en grande partie privée, non accessible et non explicitable. De cette frontière garantie par l'institution entre public et privé, dépend le caractère vivable des espaces collectifs. (...)

Les formats des collectifs

On distinguera ainsi utilement les formats du collectif en nous inspirant de ce que Livet et Thévenot [4] ont déjà proposé :

- Ces collectifs peuvent être reliés techniquement par leur seul partage situé d'un environnement : être sur la même place publique, être sur le réseau, c'est alors participer d'une définition écologique d'un collectif que l'on nommera plutôt un “milieu”. (...)

- Les collectifs peuvent cependant être engagés dans des actions et non définis seulement par leur partage d'un espace. C'est ce que Livet et Thévenot appellent “l'action à plusieurs” où le résultat collectif ne fait pas partie du champ de préoccupation des participants, comme on le voit dans des mouvements de foule. L'être collectif en question ne se corrige pas en fonction des résultats de ses actions. La publication de pages sur le Web est une “action à plusieurs” où l'on voit bien que le souci de la coopération n'est pas présent ou seulement à la marge.

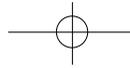
- Le collectif peut aussi s'engager dans une “action commune”. Dans ce cas, les acteurs s'intéressent au résultat et notamment à l'interprétation que font les autres acteurs de leur action. On peut alors réviser ou corriger son action pour agir sur l'interprétation que l'on pense avoir provoquée. C'est le cas le plus fréquent dans les dialogues sur Internet où, malgré l'absence de conventions, des échanges dits “informels” sont prévus mais où les acteurs manifestent le souci de se faire comprendre et agissent en fonction des réactions des autres participants (...) : on agit en commun mais les conventions ne sont pas encore fixées.

- Les collectifs peuvent enfin mener des “actions ensemble” en s'appuyant sur des conventions dès lors qu'ils sont capables de générer des équivalences entre tous leurs dispositifs particuliers et de transférer les pratiques et savoir-faire dans des environnements différents [5]. (...)

[1] Ainsi, les stratégies économiques et industrielles dominantes autour d'Internet qui visent à la fois à renforcer le traitement informationnel de toute situation et à remettre en cause les médiations sociales existantes, participent du renforcement de ce discours qui finit par constituer ce que Foucault appelait un “dispositif” (FOUCAULT, Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966). Dès lors, il n'est guère étonnant de trouver aussi des pratiques individuelles qui adoptent les mêmes modèles de l'information et du réseau, au point de servir parfois à relancer l'activité politique (les actions en réseau des diverses contestations). (...) Boltanski et Chiapello (BOLTANSKI, Luc et Eve CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard (NRF), 1999), dans une autre veine théorique de celle de Foucault, ont bien mis en évidence ce “nouvel esprit du capitalisme” fondé sur les réseaux, les projets, la vision connexionniste du monde social et la place dominante des NTIC dans cette affaire.

[2] FOUCAULT, Michel, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard (NRF), 1969.





[3] GUATTARI, Félix, *Chaosmose*, Galilée, 1992.

[4] LIVET, Pierre et Laurent THEVENOT, *Les catégories de l'action collective*, colloque *L'économie des conventions*, CREA, Mars 1991. LIVET, Pierre, *La communauté virtuelle*, Combas, Éditions de l'Éclat, 1994.

[5] (...) N'ayons pas peur du paradoxe ni du pronostic : "le non-informatique est l'avenir des systèmes collaboratifs informatisés". (...) La qualité essentielle des dispositifs distribués, tels que MacKay [<http://www-ihm.lri.fr/~mackay/>] ou Hutchins [HUTCHINS, Edwin, *Cognition in the wild*, Cambridge, The MIT Press, 1995] peuvent contribuer à les concevoir, consiste à revenir à la dimension ergonomique première de l'activité qui consiste en un travail, en une manipulation, en un "faire", et non plus seulement en un "lire" ou "percevoir". C'est en cela que les interfaces qui ne donnent qu'à lire ou à paramétrer sont encore très réductrices. (...)

Le texte intégral est accessible à cette adresse :
<http://www.limsi.fr/WkG/PCD2000/textes/boullier.html>

Dominique Boullier, anthropologue, est Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Technologie de Compiègne. Directeur de l'unité de recherches Costech (Connaissances, Organisation, Systèmes techniques). Directeur de l'UMS CNRS Lutin (Laboratoire des usages en technologies d'information numériques) à la Cité des Sciences Paris (www.lutin.utc.fr).



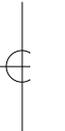
CHAPITRE 8

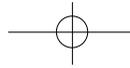
Les ressorts de l'art numérique : distribution d'auteur vs fragmentation de l'œuvre.

Jean-Paul Fourmentraux

La constante innovation technologique et le caractère aujourd'hui plus largement distribué des processus de conception font de l'art une activité de plus en plus instrumentée, collective et interdisciplinaire. L'usage des technologies de l'information et de la communication radicalise ce constat, en enrôlant dans le procès de création des savoirs et savoir-faire techniques et conceptuels toujours plus spécialisés. Les spécificités de la conception par ordinateur engageant en effet des compétences renouvelées pour négocier avec l'outil informatique les conditions de la mise en œuvre d'art. Dans ce contexte, la plupart des réalisations repose sur d'indispensables coopérations entre des artistes et des informaticiens qui se partagent les contours de l'œuvre. À l'interface de la "recherche artistique" et de la "création technologique" [1], le travail créatif promeut alors une distribution et une fragmentation de productions dont les visées alternent entre œuvres, outils et connaissances. Mes recherches actuelles tentent d'éclairer cette recomposition des "frontières mobiles" de l'activité artistique : celles de l'œuvre et du produit, celles où s'hybrident les actions et compétences artistiques, scientifiques, managériales, dans le cadre d'un rapprochement désormais plus fortement encouragé entre art, université et industrie. L'usage artistique des technologies de l'information et de la communication constitue de ce point de vue un "laboratoire social" privilégié pour analyser la reconfiguration de ces métiers de recherche et de création, ainsi que l'émergence de nouvelles trajectoires de valorisation des œuvres, entre art et science.

L'entrée par les coulisses de la conception permet de pointer ces mutations de métier couplées au procès d'innovation artistique. Les technologies de l'information et de la communication placent en effet "l'œuvre d'art" au cœur d'une négociation socialement distribuée entre artistes, informaticiens, dispositifs techniques et publics enrôlés. En amont, le travail créatif associe différentes opérations intellectuelles d'écriture, conceptuelle, algorithmique et scénaristique, d'où il résulte une gamme élargie d'externalités : les couches de programmes et les scripts d'emplois, les interfaces utilisateurs et les images à acter, dont les statuts et usages sont ici redéfinis. En aval, la mise en œuvre d'art n'existe qu'à travers l'articulation sociotechnique de ces différents fragments, leurs prises et actions situées et instrumentées. L'équilibre de l'œuvre est par conséquent le résultat d'un travail de traduction et d'articulation entre des énoncés et des actions multicentriques :





15

- Le programme informatique compose l'architecture événementielle censée régir le procès de production de l'œuvre, sans pour autant en fixer une fois pour toutes les variations et évolutions. Il occupe une place ambivalente : d'une part, il reste enfoui au cœur d'une œuvre qu'il ne peut manifester qu'une fois traduit ou décodé ; d'autre part, il constitue un intermédiaire logiciel autonome, susceptible d'animer d'autres projets. Par conséquent, si l'œuvre d'art numérique ne peut exister sans le programme qui la génère, celui-ci n'en reste pas pour autant prisonnier.

- L'interface, logicielle et visuelle à la fois, est partagée entre une "esthétique" et une "opérationnalité". Elle est censée composer l'outil, l'objet et le (mi)lieu socio-technique au sein duquel pourront simultanément s'écrire le projet artistique, se déployer la part visible de l'œuvre, et s'inscrire la réception active du public. Mais en n'opérant que par réduction, elle manque à traduire convenablement la complexité des éléments qu'elle relie. Si elle est désormais au centre de la coopération, et si elle constitue un objet intermédiaire nécessaire au dialogue, à la compréhension autant qu'à l'action concrète, l'interface ne peut donc pleinement suffire à "faire œuvre".

- Le statut de l'image d'art apparaît lui aussi transformé. Fragmentée et architecturée, elle y est dotée de nouvelles prérogatives. Envisagée dans sa profondeur, elle offre une scène habitable et praticable, en même temps qu'une visualisation du parcours et de l'action qu'elle permet. Image "en creux", elle incarne donc un corpus de travail et tend à devenir l'instrument d'une situation, plus large, mettant conjointement en jeu l'artiste, l'ordinateur et le public. Autrement dit, dans ce contexte de création numérique, l'image est utilisée tantôt comme prétexte à constituer une œuvre contributive, tantôt comme prétexte à rencontrer les autres dans une tâche coopérative. Aussi présente soit-elle, l'image n'est en effet que rarement une finalité en elle-même, elle tend au contraire à être et à permettre des événements, des univers, des situations, des actions.

La conception de l'œuvre d'art numérique implique par conséquent le travail en réseau de multiples actants : les artistes-programmeurs et les usagers-destinataires s'y enrôlent par la médiation de scripts d'actions cristallisés dans l'algorithme de programmation, traduits par l'interface informatique, pour finalement être agis par et à travers l'image. L'écologie de la pratique artistique adossée aux technologies numériques de communication repose sur cet alliage sociotechnique, fragile et instable, dont il devient intéressant de démêler les fils et les logiques de circulation. Il en résulte une situation collective d'énonciation et d'opération qui n'est plus mise ici au service d'un résultat unique, mais se trouve encastrée dans un processus évolutif et

15

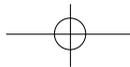
incrémental dans lequel des acteurs multiples investissent, individuellement et collectivement, une œuvre-frontière qui reste pour partie à faire et à refaire.

[1] Les guillemets pointent l'association non conventionnelle et habituellement inverse entre recherche et art, d'une part, création et technologie, d'autre part. L'incitation à la convergence de ces domaines d'activités, associée aux récentes politiques de soutien à l'innovation, ravive en effet ici le problème de l'institutionnalisation toujours incertaine d'une "recherche artistique" et celui, symétrique, de la reconnaissance sociale d'une "créativité technologique".

Références : Quête du public et tactiques de fidélisation. Une sociologie du travail et de l'usage artistique des NTIC, Réseaux n°125, Paris, 2004. Les tensions de l'innovation artistique à l'interface de l'université et de l'industrie, rapport de recherche, INRS, Montréal (Québec), 2003. L'œuvre, l'artiste et l'informaticien : compétence et personnalité distribuées dans le processus de conception en art numérique, Sociologie de l'art, OPuS 1/2, Paris, 2002. Entre l'artiste et l'informaticien : un espace de médiation, traduction, négociation, rapport de recherche, DAP, Paris (France), 2001. Culture visuelle et art collectif sur le web, rapport de recherche, DAP, Paris (France), 1999.

Jean-Paul Fourmentraux est docteur en sociologie. Il bénéficie depuis 2003 d'un contrat post-doctoral du CNRS à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris. Il est l'auteur de plusieurs rapports de recherches et articles scientifiques portant sur les mutations du travail et des marchés artistiques couplées au procès d'innovation et à l'usage des technologies de l'information et de la communication.





16

EXTRAIT

Droits intellectuels positifs et échanges d'information.

Pour sortir de la bataille des enclosures.

Philippe Aigrain

Domaine et espace publics.

(...) Qu'est-ce qui doit appartenir au domaine public ? Le domaine public est-il vraiment public ? Y a-t-il un espace public dans lequel chacun peut librement accéder aux entités du domaine public et les réutiliser ?

On ne peut répondre à ces questions qu'en raisonnant en termes de droits intellectuels positifs, c'est-à-dire des droits qui donnent aux êtres humains des capacités concrètes d'agir et d'obtenir des résultats dans la sphère intellectuelle (par opposition aux droits restrictifs qui permettent d'interdire ou d'autoriser tel ou tel usage) [1]. On peut alors se demander s'il peut exister une quelconque raison valable de restreindre les contributions volontaires au domaine public. La question peut surprendre, ou même sembler obscène, mais l'ampleur de la crise de la propriété intellectuelle est telle que nous pouvons nous attendre à ce que certains proposent les plus incroyables restrictions à ces contributions. Les détenteurs de stocks de droits peuvent imaginer que le développement d'un espace public pourrait soustraire à leur voracité des biens rares et de valeur, à savoir : le temps disponible et l'attention des gens. Pourtant, les études (par exemple sur les bibliothèques publiques) semblent indiquer qu'au contraire, plus les gens accèdent librement à des entités intellectuelles, plus ils sont capables et désireux de consacrer du temps à accéder à d'autres entités de ce type ou à en créer. Certes, il se peut qu'à long terme, le domaine public devienne si riche que seules les entités qui sont vraiment uniques [2], nouvelles ou créatives puissent être commercialisées. Si cela devait être le cas, tant mieux, car cela conduirait à récompenser la création et l'innovation plutôt que les détenteurs de stocks [3]. Mais quoi qu'il en soit, il nous faut adopter un principe clair : le droit pour un créateur de verser une de ses créations au domaine public ne peut être restreint par des considérations commerciales [4]. (...)

[1] http://www.freescape.eu.org/biblio/article.php3?id_article=133

et sur <http://www.debatpublic.net/Members/paigrain/texts/fr>

[2] Par exemple la médiation d'événements en direct.

[3] Un risque potentiel est que cela conduise à la fabrication artificielle de faux événements ou d'exagérations pour attirer l'attention. Un développement sain de la critique publique serait nécessaire pour maîtriser un tel risque.

[4] Il s'agit de la mise en œuvre élémentaire des droits D1, D2 et D5 (NDLR :

16-17

voir [1]). Il n'y a pas de preuve convaincante que cela puisse sérieusement mettre en danger la mise en pratique d'autres droits positifs ou de l'intérêt général. Cet extrait a été révisé et complété en 2005 par l'auteur, l'intégralité du texte original est disponible à cette adresse : <http://www.debatpublic.net/Members/paigrain/>

Ce texte peut être reproduit, distribué et modifié selon les termes de la GNU Free Documentation License, <http://www.fsf.org/licenses/fdl.txt>. Ce texte est paru dans le *Dictionnaire critique de la mondialisation*, Le Pré aux Clercs, 2001.

Philippe Aigrain a créé et dirigé l'Institut de Recherche en Informatique de Toulouse (1986-1996), a rejoint les services de la Commission européenne (programme de recherche ESPRIT puis IST) (1996-2003), et dirige depuis la Société Sopinspace qui développe des logiciels libres et commercialise des services d'aide à l'organisation de débats publics sur Internet.

EXTRAIT

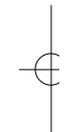
Économie de l'Internet : vers de nouvelles formes de coopération ?

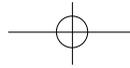
Godefroy Dang-Nguyen et Thierry Pénard

L'objet de cet article est d'étudier la place du don et de la coopération dans l'organisation économique de l'Internet. Nous montrons que le contexte institutionnel dans lequel est né l'Internet ne suffit pas à expliquer le poids actuel des services non marchands [1] et la vitalité des comportements coopératifs sur ce réseau. Selon nous, ces éléments sont consubstantiels de l'économie de l'Internet. L'explication tient en grande partie à l'absence de séparation claire entre ceux qui sont producteurs de services et ceux qui sont clients. Cette réversibilité ou cette symétrie des rôles facilite la participation volontaire et limite les comportements de passagers clandestins. La forte modularité des services sur l'Internet et leur facilité de diffusion et de reproduction est aussi un élément central, qui fait obstacle aux comportements opportunistes. Ces différentes caractéristiques de l'Internet permettent l'émergence d'une forme efficace et stable de coopération, appelée "Network Cooperation" que l'on retrouve dans les logiciels libres, les forums de communications de type Usenet ou les accords de peering entre réseaux de transports.

(...) L'Internet est en effet un réseau universel de co-production, de co-consommation et d'échanges de services sous forme électronique, au sein duquel se développent des formes de coopération efficace et stable, distincte des formes traditionnelles.

Deux formes de coopérations sont habituellement distinguées : la coopé-





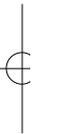
ration volontaire et la coopération nécessaire. Cette distinction est établie sur la base de la séparabilité ou non du produit résultant de l'action collective. Dans une coopération volontaire, le produit est séparable. Certains participants peuvent alors être tentés de s'approprier une part plus importante du produit final que les autres. Ce type de comportements opportunistes nécessite donc de s'entendre au préalable sur les modalités de répartition du produit, mais aussi sur des règles permettant de faire respecter ce partage [2]. En effet, tout accord de partage est instable par nature et peut être violé ou dénoncé par l'un des participants, en raison de la séparabilité du produit final. Pour garantir le respect de ce type d'accord, il faut pouvoir détecter rapidement les comportements opportunistes et les sanctionner sévèrement dans les périodes suivantes [3]. L'accord se révélera stable si et seulement si le gain net que l'on retire à s'approprier le produit des autres participants est inférieur aux coûts des représailles qui s'ensuivent. L'existence de multiples solutions de partage peut aussi rendre difficile la convergence de vues et faire échec à une coordination des comportements. Les principaux obstacles à une coopération volontaire tiennent donc à l'imperfection de l'information, à l'asymétrie ou l'hétérogénéité entre les partenaires et à une faible préférence pour le futur. Le cadre d'analyse privilégié pour ce type de coopération est la théorie des jeux, plus particulièrement la théorie des jeux répétés, et les applications les plus courantes concernent les accords de collusion entre firmes concurrentes. D'autres exemples de coopération volontaire ont été décrits par Axelrod (1984), au Sénat américain ou dans les tranchées pendant la Première Guerre mondiale.

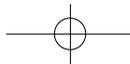
Dans la seconde forme de coopération, chacun contribue à un produit joint ou non séparable. L'effort d'un participant ne peut donc être isolé de celui des autres et être approprié par lui seul. C'est typiquement l'équipe de déménageurs qui doit transporter un objet volumineux. Une seule personne ne pourrait soulever cet objet, rendant la coopération nécessaire entre les membres de l'équipe. Dans cette relation, il n'existe pas d'opportunisme sur le partage du produit final, mais sur les efforts fournis par chacun. Dans une coopération nécessaire, l'accord va donc porter sur les règles d'incitations à l'effort, le problème de l'efficacité d'un tel arrangement se posant : le produit final va dépendre des efforts fournis par chacun, ces efforts dépendant eux-mêmes des incitations initiales [4]. Or chaque partenaire peut chercher à cacher ses vraies capacités ou à surestimer le coût de son effort afin d'être moins sollicité que les autres ou d'être mieux rémunéré pour sa participation. Ce type de comportements provient généralement d'une information incomplète sur les caractéristiques de chacun et nécessite la mise en œuvre de mécanismes conduisant chacun à révéler ses informations cachées. Le cadre théorique traitant de ces problèmes est celui de la théorie des jeux coopé-

ratifs et de la théorie des incitations. Un des exemples classiques de coopération nécessaire est la production d'un bien public. Un bien public par définition est non séparable puisqu'il est non rival et bénéficie à ceux qui ont contribué à sa production comme à ceux qui n'ont fourni aucun effort. Cette situation peut engendrer des comportements de passager clandestin, entraînant une sous-production et éventuellement une disparition du bien public. Ce phénomène a été largement étudié par Olson (Olson, M. (1965), *The Logic of Collective Action*, Cambridge, MA, Harvard University Press). Ce dernier souligne que l'existence d'un intérêt commun n'est pas suffisant à l'existence d'une action collective. Une des solutions possibles est alors de fournir des incitations sélectives privées qui ne bénéficieront qu'à ceux qui fournissent le bien public ou de rendre obligatoire la participation [5].

En résumé, dans la coopération volontaire, le problème principal n'est pas la participation ou la contribution à l'action collective, mais l'opportunisme dans le partage du produit final. À l'inverse, dans une coopération nécessaire, il n'existe pas de problème d'opportunisme sur le partage, mais plutôt un problème de participation ou de passager clandestin. La coopération volontaire renvoie plutôt à des relations décentralisées et informelles, comme celles que l'on peut retrouver sur un marché, alors que la coopération nécessaire s'inscrit dans des relations plus formelles et hiérarchiques. (...) Nous souhaitons montrer que l'Internet a permis l'émergence d'une "coopération réticulaire" (Network Cooperation), qui est une forme hybride de coopération à la fois nécessaire et volontaire, distincte de la "coopération contractuelle" (Market Cooperation) et de la "coopération hiérarchique" (Hierarchies Cooperation). Ceci tient à l'absence de hiérarchies dans l'Internet et au poids des acteurs non marchands, mais aussi à des caractéristiques techniques combinant des "effets de réseau" propres aux industries de télécommunications et une dynamique d'innovations propres à l'industrie de l'informatique. Ces différentes propriétés (...) permettent de transformer des relations nécessaires en coopération volontaire, éliminant ainsi les problèmes de passager clandestin ou d'inefficacité, sans pour autant s'exposer à des comportements opportunistes. Inversement, l'Internet permet de transformer des relations volontaires en coopération nécessaire. La coopération réticulaire (Network cooperation), par son caractère à la fois nécessaire et volontaire, offre de meilleures garanties contre les comportements opportunistes et de free-riding et se révèle donc plus efficace et plus stable que la coopération contractuelle ou la coopération hiérarchique. (...)

[1] Il est important de préciser que le signe distinctif d'un service non marchand n'est pas forcément la gratuité mais l'absence de but lucratif. Un service non marchand peut très bien être payant, le prix devant alors permettre de couvrir les





coûts. Les services marchands, eux, sont fournis par des entreprises qui ont pour objectif de faire des profits : les services sont généralement payants, mais ils peuvent aussi être gratuits. Dans ce dernier cas, l'entreprise opte pour un financement indirect (publicité) ou propose des services complémentaires qui sont, eux, payants (assistance, conseils...).

[2] La *Tragedy of Commons* décrite par Hardin (1968 / Hardin, G. (1968) *The Tragedy of Commons*, Science 162, 1243-1248) s'inscrit dans ce cadre-là. Lorsqu'il existe une ressource commune, mais épuisable, chacun est tenté de s'en approprier le plus possible au détriment des autres et jusqu'à épuisement total de la ressource. Pour sortir de cette tragédie, une coopération volontaire peut être mise en place, portant sur les règles d'utilisation ou de partage de la ressource commune.

[3] On peut toujours envisager le recours à des contrats pour garantir le respect de l'accord. Mais, dans de nombreuses situations, de tels contrats sont impossibles ou trop coûteux à mettre en place. L'accord repose alors sur un contrat tacite ou implicite.

[4] Ces incitations peuvent passer par une rémunération proportionnelle au produit final.

[5] Ainsi, (Olson) explique l'existence de syndicats puissants dans certaines corporations où l'adhésion est obligatoire pour être embauché ou pour obtenir certaines aides. Le syndicat peut de cette façon financer ses actions collectives consistant à défendre les conditions de travail ou le niveau de rémunération des salariés, qui est par essence un bien public profitant aux syndiqués et non syndiqués.

Le texte intégral est accessible aux adresses suivantes :
<http://www.jm.u-psud.fr/~adis/rubriques/p/carrytic/penard.doc>
<http://perso.univ-rennes1.fr/Thierry.Penard/biblio/EcolInternet0.pdf>

Godefroy Dang-Nguyen est Professeur, chef du département Économie et Sciences Humaines à l'ENST de Bretagne.

Thierry Pénard est Professeur d'Économie à l'Université de Rennes 1, Faculté de Sciences Économiques. Ils font tous deux partie de Marsouin, groupement de recherche sur l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication.

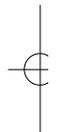
HYPOTHÈSE 3

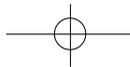
Lib_

```

-----
alors
(les_réseaux)
  ne sont pas un (medium_en_lui-même)
  car
  (le_medium) est fait/construit (par_com-position) par les (utilisateurs)
                                                    ((= agents))
                                                    ((# consommateurs))
  qui décident (par_délibération) ((= consentements))
                (en_coopérant) ((= synergon [14]))
                (à partir d'interprétations)((# utilisations))
                (les conditions (distances)(temps)(intensités)
                 (de_leurs_contacts
                  (de_leurs_partages_de_ressources
                   (de_leurs_pratiques_et_expériences
                    (la construction_de_sympathies [15]
                     par (le_moyen_de_dispositifs) (multiples)
                      (le_moyen_de_systèmes_ouverts)(politiques)
                       (agogiques [16])
                     qui concrétisent les_réseaux
                    ne sont pas un (service_qui_achève_des_fonctions (terminal)
                                     en fabriquant un_avenir_commun (en_l'annulant)
                                     un comportement_commun (collectifgrégaire)
                                     dans lequel l'utilisateur est (une_fonction) [17]
                                     (spécialisée) (réactive)
                                     (adaptative) (sans_mémoire))
                    car
                    (l'asservissement_médiamétrique (conditionnement)
                     _au_marché (organisation_des_consommations)
                     est remplacé par le (réinvestissement (inter-opérable) des_singularités)
                                     par la (réappropriation_mutualisée) (délibérée) des_moyens
                                     par le (contournement (économie) des_relais (pyramidaux
                                     (médiateurs
                                      (consensuels))))
                     par l'élaboration_de_dispositifs (différentiels
                                                         (expérientiels)) [18]
                                     _par_synchronies_consenties (temporaires)
                                     _à partir de (provenances_situées)
                                                         (locuteurs)
                                     permettant_d'échapper à (la passivité
                                                             à (l'homo-synchronisation
                                                             à (l'anhydrobiose [19]
                                                             à (la consommation
                                                                (généralisées)
                                                                (impératives))))
                                     et
                                     constituant les_possibilités_des (controverses [20]
                                                                    (alterités
                                                                     (temporalités
                                                                      (metastabilités)))
                                                                    _nécessaires
                                                                    (aux devenir-individuel
                                                                     -collectif
                                                                    (à l'invention
                                                                     (à la mémoire
                                                                      dont_nous_sommes_constitués)))

```





CHAPITRE 9

Autonomie, la liberté de pensée : Les Néophytes.

Jean-Michel Smith et al.

Lundi 1er octobre 2057, env. 3:30 PM
(Métadate : 2.285-0:71:190 kD, nouvelle époque)
Espace public n. 17

(...)

-- "Cette fichue loi Bill Joy, cracha quelqu'un haineusement. C'était le vieux monsieur qui avait parlé un peu plus tôt. Et ces illuminés qui se sont amusés à casser tout le matériel de recherche qu'ils trouvaient. Des imbéciles technophobes qui ont criminalisé la science.

-- Et encore, ça n'a rien à voir avec les conséquences de l'extension du droit d'auteur et de la brevetabilité, répondit Kyle. Toutes les grandes corporations contournent périodiquement la loi Bill Joy. Elles s'en sortent malgré tout parce que les gouvernements savent bien qu'on a besoin de leurs produits, légaux ou pas. Après tout, l'essentiel des plantes qu'on cultive dans le désert n'existeraient pas sans manipulations génétiques, un crime pour lequel ô combien de vieux généticiens du secteur public finissent aujourd'hui leurs jours en prison, à emballer le riz de l'ONU.

-- C'est n'importe quoi ! s'emporta quelqu'un en se levant brutalement, renversant bruyamment sa chaise au passage. L'homme d'âge moyen, les traits tirés, les cheveux grisonnants, s'expliqua avec emportement. Les OGM n'ont jamais servi à rien, si ce n'est à donner à Monsanto-Novartis le monopole sur l'exploitation agricole, et avec ça sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. N'importe quel agronome vous le dira, on faisait pousser des plantes en Égypte et en Algérie il y a cinquante ans, qui consommaient moins d'eau et causaient moins de maladies que ce qu'on nous force à planter aujourd'hui. Tout le patrimoine génétique de la planète a été anéanti, détruit en quelques années, par ces... il cracha avec mépris sur le sol de pierre.

-- Calme-toi, Fred, il a au moins raison sur une chose, répondit son voisin. Se tournant vers les autres, il poursuivit : en tant qu'ancien ingénieur à General Consumers, je peux témoigner. Nos nouveaux produits, les plus avancés, utilisent des technologies qui ont plus de trente ans, et pour celles-là, nos avocats avaient agressivement négocié les droits. Les choses vraiment nouvelles, celles qui sortent des laboratoires aujourd'hui, ne seront pas sur le marché avant des décennies, si elles sortent un jour.
-- Je pensais que les brevets avaient une durée de vie limitée à vingt ans...

-- C'est vrai, répondit Kyle. Mais regardez le Prozac. Il existe depuis le siècle dernier. Ses brevets devraient avoir expiré depuis cinquante ans. Mais devinez quoi ? Le médicament et son processus de fabrication sont suffisamment complexe pour que de nouveaux brevets soient déposés tous les quinze ans, pour garder le contrôle sur le produit. Et quand ceux-là ont expiré, ils ajoutent une nouvelle couche de sucre avec quelques additifs inertes, déclarent que c'est un nouveau produit, et reçoivent un nouveau droit d'exploitation exclusive de la recette pour vingt autres années.

-- On a fait la même chose à GC. Le pire, c'est que même aujourd'hui, ces gens déposent régulièrement des brevets pour des choses évidentes, et les reformulent légèrement après quinze ou vingt ans pour garder le monopole pour un ou deux cycles supplémentaires.

-- C'est une perversion totale du système, fit un autre.

-- Pas vraiment, rétorqua Kyle. Ils ne font que pousser l'appropriation du savoir jusqu'au bout. Toute l'idée de créer artificiellement de la rareté en donnant des droits d'exploitation exclusifs à celui qui gagne la course au brevet avec une nouvelle idée, ou une vieille idée réchauffée, est pathologiquement absurde.

Plusieurs personnes grognèrent alors que Kyle continuait ses explications. Les monopoles garantis par le gouvernement distordent le marché libre, et le détruisent souvent. Plus de compétition, plus d'améliorations, des prix artificiellement élevés. Et bien pire, il n'y a plus de nouvelles recherches possibles dans le domaine breveté, sauf si le propriétaire du brevet daigne les faire lui-même. Plus de labo concurrent pour trouver des résultats inattendus, parce qu'aucun laboratoire ne consacrerait d'argent à améliorer la "propriété intellectuelle" de quelqu'un d'autre.

-- Tout un domaine d'étude scientifique qui stagne pendant vingt ans, ou plus si le propriétaire du brevet arrive à ajouter des brevets supplémentaires au fur et à mesure.

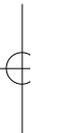
-- Multipliez cet effet par cent, mille, un million. Chaque idée, vieille ou nouvelle, a été brevetée jusqu'à la moelle, souvent par des entreprises différentes selon les pays. Est-il surprenant que la recherche scientifique se soit presque arrêtée, et que plus aucun progrès ne soit aujourd'hui possible ?

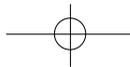
-- Sauf ici, fit une voix.

-- Sauf ici, confirma Kyle.

-- À la communauté autonome, et à ceux qui l'ont fondée ! Chacun leva sa chope de bière. À une nouvelle renaissance de la science !"

Plusieurs cris d'approbation et applaudissements se firent entendre, et tout le monde but avec conviction.





CHAPITRE 10

Inventer la gratuité.

Bureau d'Études

Personne aujourd'hui à notre connaissance, n'a quantifié la valeur économique d'un univers... dont on ne connaît même pas les limites. La valeur économique n'a d'effectivité que de donner lieu à des transactions, à de l'échange humain. En ce sens, elle serait bornée plus ou moins, par l'horizon planétaire. Cet horizon en lui-même n'est cependant pas "échangeable". Mais à qui appartient-il ? Retourne-t-il de la puissance publique (auprès de laquelle serait déléguée sa gestion), du bien commun (considéré, indépendamment de la puissance publique, comme ce qui est partagé par tous) ou encore, n'appartient-il à personne ? N'est-il pas aujourd'hui susceptible d'être marchandisé, comme le prétend un slogan bien connu ?

La gratuité, dans ses acceptions multiples, le caractérise assez bien, cet horizon. Elle qualifie, sous le concept d'intérêt général ou sous le nom de Bien commun, ce qui appartient à tous ou ce dont tous font usage. En ce sens, la gratuité est constitutive de la communauté politique planétaire. Plus encore, elle est constitutive de toute communauté politique, en tant que cette dernière naît d'une mise en commun de ressources [1].

Mais la gratuité excède également le commun ou l'humain. C'est la gratuité des choses sans maîtres, qui, pour lointaines qu'elles soient (étoiles ou comètes) peuvent constituer aussi nos ressources les plus nécessaires (lumière du soleil).

C'est au nom de cet horizon commun, de ces gratuités, que de nombreuses luttes sociales et politiques apparaissent aujourd'hui, usant même de cet autre sens de la gratuité que l'on trouve dans la langue anglaise, "free", signifiant ainsi que la mise en commun des déterminations est aussi le moment de l'auto-détermination politique.

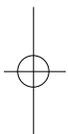
La gratuité d'intérêt général

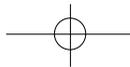
La gratuité d'intérêt général reposant sur la redistribution fiscale et remplaçant Dieu ou les dieux par la Communauté, s'inscrit — revue et aménagée par la scolastique médiévale — dans la continuité de l'idée romaine de gratuité [2]. Dans le droit romain, ce que nous appelons aujourd'hui les ressources naturelles sont à la fois gratuites et sacrées, et gratuites parce que sacrées, excédant l'humain dans leur nature ou dans leur dimension, ce dernier étant un simple usager — un usufruitier et non un propriétaire — de la nature. Il en va de même du domaine public et des services publics de l'État, dont on peut éventuellement bénéficier,

puisqu'ils appartiennent légalement à la communauté nationale, mais qui échappent finalement à une gestion directe par les usagers. De ce fait, le domaine comme le service public sont privatisés par la puissance publique qui en définit la productivité selon les intérêts (notamment électoraux) de ceux qui la gèrent ou de ceux qui sont en position de détourner à leur profit.

Hauriou fut le premier juriste à associer gratuité et service public. Selon le Doyen de Toulouse, le service qui a la charge de l'intérêt public doit être organisé sur un mode communiste et son financement assuré par la communauté. Ainsi, la gestion du bien commun s'ajuste à l'intérêt général. "Des ressources sont mises en commun pour que des services soient rendus également et gratuitement à tous. De là vient le caractère non lucratif des services publics" (Hauriou). Mais pourquoi un service par principe non lucratif parce qu'issu des ressources collectives, est-il transformé aujourd'hui en service lucratif ? On déclare souvent que la gratuité a de mauvais effets sur un consommateur qui, ne sachant pas le prix de la gratuité publique, ou en bénéficiant sans effort, n'en respecte pas la valeur. Après des décennies de bibliothèques gratuites et d'accès gratuit à la culture, il faut à présent faire payer l'utilisateur une deuxième fois pour qu'il respecte les biens culturels qu'il a achetés (comme si les impôts n'étaient pas assez élevés, qu'il faille payer doublement). Et davantage encore — pour prendre l'exemple des transports publics urbains — il ne suffit pas de les payer par voie fiscale ET par billetterie, il faut aussi que l'argent prélevé serve à contrôler l'utilisateur. Des recherches du groupe NADA montrent en effet que les recettes commerciales (constituées de la billetterie, mais aussi d'autres revenus comme la pub, les locations d'espaces aux marchands de journaux, buffets et commerces divers), sont minoritaires en regard des financements publics, et qu'elles justifient pourtant de coûteux dispositifs de contrôle et une coûteuse billetterie (sans parler de la lucrative et non contractuelle pollution publicitaire imposée dans toutes les gares et stations) : "Rapport entre le budget annuel et les recettes annuelles : 12 % à Bordeaux ou Lille ; 17 % à Rouen ; 25 % à Montpellier ; 30 % à Nantes ; la billetterie ne représente que 20 à 22 % à la RATP. Rapport entre les recettes annuelles et le nombre d'habitants desservis par le réseau : 50 F/an/habitant à Lens ; 70 F à Abbeville ; 100 F à Chambéry ; 150 F à Aix-en-Provence ou à Toulon ; 200 F à Rennes" (<http://fatoulon.lautre.net>).

Une mairie qui gère le domaine public communal s'approprié et privatise la gestion de ce domaine. Elle transforme la ressource collective en machine productive soumise à des impératifs de rendement ou de retour sur investissement. De cette façon, elle détourne progressivement les finalités collectives des ressources communes. Il ne suffit donc pas que des ressources naturelles et immatérielles, présentes, passées voire





futures, soient mises en commun, il faut aussi que cette mise en commun abstraite soit supportée par le débat public (rompant la subordination de la société à l'État qui, en devenant propriétaire des ressources communes, règle aussi leur usage, en lieu et place des "communistes").

La gratuité du bien commun

Emboîtés dans les Res publicae, les biens communs appartiennent et sont constitués, contrôlés et réglementés par la puissance publique. Les Res communis sont alors moins communes que rapportées comme à leur maître, à l'État qui en décide et en dispose, avec ou sans mandat des communistes.

Mais l'emboîtement des Res communis dans les Res publicae peut également adopter une autre forme avec le fédéralisme ou le socialisme coopératif où tous les consommateurs sont organisés en coopératives de consommation, organisant par des "coopératives du deuxième degré" (Charles Gide) le processus de production et de distribution. Dans ce contexte, les choses communes servent d'assise à une vie commune fédérative et coopérative.

Dans le Code civil français, les choses communes (éventuellement intégrées au domaine public) se manifestent au travers de plusieurs statuts : les biens communaux (Code civil, art. 542), les choses communes corporelles (Code civil, art. 714), les choses communes incorporelles.

Les biens communaux sont ceux à la propriété ou aux produits desquels les habitants d'une ou de plusieurs communes ont un droit acquis. Ces biens communaux représentent en France, quelque 60 000 km² : ils sont la propriété collective des habitants de la commune et non propriété communale. Et c'est probablement en pensant aux biens communaux que la Chambre criminelle de la Cour de cassation a déclaré que "la soustraction par l'un des communistes d'une chose commune, constitue un vol" (27 février 1836).

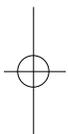
Les choses communes sont aussi des éléments naturels comme l'air, l'eau, les plages ou les paysages, aujourd'hui versés au domaine public. Nombre de ces ressources, qui étaient longtemps restées non comptées, sont aujourd'hui intégrées dans les calculs économiques : la production de la nature a été évaluée à 55 000 milliards de dollars par an par un groupe de scientifiques de l'Institute for Ecological Economics de l'Université du Maryland en 1997. Et les planètes —comme le fond des mers— longtemps inscrites en dehors du droit commercial, pourraient bien y entrer désormais. Des associations d'industriels luttent pour modifier le droit du ciel, pensant pouvoir exploiter déjà les ressources des planètes alentour. De même, en droit prospectif apparaissent des distinguos tendant à invalider la généralité de la notion de bien commun génétique, en la privatisant par la bande, dans ses particularités produc-

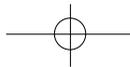
tives ("il semble que l'on puisse considérer que le matériel génétique ne soit une chose commune que dans la mesure où il concerne l'ensemble de l'espèce", Revue de la recherche juridique, Droit prospectif, n°16, P. U. Marseille).

Biens communaux, ressources naturelles, les choses communes sont aussi des choses incorporelles, culturelles, informationnelles ou spirituelles (idées et mots, notes de musique, etc.). Ces choses hors du commerce, ne peuvent —ou ne pouvaient jusqu'à récemment— être vendues : "Dans le cas des données communes (idées, découvertes scientifiques, mots), chacun ayant un droit sur les mêmes données, nul ne peut en interdire l'accès à autrui. Nul n'a réciproquement, besoin d'une autorisation pour les utiliser" (Isabelle Moine, *Les choses hors commerce*, LGDJ, 1997, p. 364). Parmi les biens immatériels, on pourrait imaginer que la monnaie, chose incorporelle, culturelle et informationnelle, considérée aujourd'hui encore comme un bien commercial, retourne à la catégorie des choses hors commerce, à la façon du langage ou des notes de musique...

On sait que la propriété intellectuelle représente 80 % de la valeur des 500 premières entreprises du Standard & Poor's ComStock. La gratuité est pourtant inscrite durablement dans les pratiques de consommation et de production immatérielle. Tandis que le copyright est fondé sur la protection de l'auteur et se présente comme un droit privatif à propos de biens qui n'ont de valeur que de circuler et d'être appréciés, le copyleft, lui, est fondé sur la liberté des utilisateurs. L'affaire Napster et plus largement le développement du peer to peer tendent à prouver que le copyright malmène les biens immatériels qui défient deux des principes fondamentaux de la police économique : la rareté et le contrôle. Les données numériques sont copiables à l'infini à coût quasi nul. Le producteur ne maîtrise pas l'usage des données qu'il diffuse et ne peut en empêcher la dissémination : l'économie des biens immatériels retourne par nature de la gratuité au sens fort (biens sans maître) ou faible (coopérativité).

Il faut distinguer le don d'information ou son placement dans un circuit de coopération, de sa gratuité. Le donateur adresse son don de façon souveraine et crée éventuellement une dette, une dépendance, une réciprocité de celui qui reçoit. La gratuité est une mise à disposition anonyme ou quelconque. Dans une gratuité anonyme, les individus sont interchangeables. La circulation de biens ou de signes n'est pas effectuée par les uns vers les autres. Il n'y a pas d'émetteurs ni de récepteurs. L'information anonyme, par exemple, est un agrégat, un fonds commun, un bien que tout le monde peut prendre parce qu'il est accessible à tous. Son principe n'est pas le partage ni la communauté d'information, l'échange d'information entre des personnes qui se connaissent mais la mise en disponi-





bilité sans attente de retour et dans l'indifférence à l'égard du récepteur. L'information anonyme est produite, diffusée, collectée ou ramassée par n'importe qui. Si des rencontres entre des émetteurs et des récepteurs se produisent, elles sont brèves et sans lendemain, sans identité ni reconnaissance, sans enjeu ni projet. Les informations entrent en conjonctions temporaires induisant des regroupements aléatoires et provisoires, d'émetteurs et de récepteurs dans des contextes mouvants. Dans une gratuité quelconque, les individus ne sont pas interchangeables : ils sont n'importe qui ou n'importe quoi, mais ils sont eux-mêmes, pleinement singuliers. Il y a des émetteurs concrets et des récepteurs concrets, charnels. Les regroupements s'effectuent sur des modes intensifs et affinitaires et non statistiques ou aléatoires. L'auteur quelconque rompt avec l'absence de qualité de l'anonymat : il se manifeste comme puissance.

Entre bien commun et choses sans maître : les magasins gratuits

La gratuité d'usage est un intensificateur d'autonomie lorsqu'elle est inconditionnelle et universelle. La gratuité exonère en effet de l'emploi contraint, rendu nécessaire par l'impossibilité de vivre sans portemonnaie.

Aujourd'hui, devant la dégradation des promesses du salariat, des individus singuliers, des réseaux et des groupes habitent des locaux vides pour échapper à la spirale d'emplois sous-payés engloutis dans le paiement de loyers prohibitifs, ou encore, inventent un usage et un accès aux signes monétaires aussi gratuits que l'usage et l'accès au langage.

Faire l'expérience de cette nouvelle langue des échanges et transits gratuits de biens ou de services, c'est ce qui se manifeste dans les magasins gratuits. Un magasin gratuit, ce n'est pas, en effet, un espace de troc ou de don. C'est un espace d'abandon concerté, de prise au tas, plus ou moins réglementée, où l'on peut trouver des signes monétaires autant que des livres ou des chaussures.

D'où viennent les magasins gratuits ? [3] Il y a eu l'expérience bien connue des Diggers de San Francisco entre 1966 et 1968. Dans le Free store des Diggers, il n'y avait pas seulement des biens gratuits (vêtements, nourriture, monnaie, meubles, etc.). Les rôles ou fonctions sociales étaient également "gratuits" (permutables). Un client pouvait venir dans le magasin, aller voir le directeur et dire qu'il voulait devenir directeur à sa place, et il prenait sa place aussitôt.

À la fin des années 90, différentes formes de magasins gratuits sont apparues en Europe. Peu d'autres magasins pourraient se targuer d'être aussi simples dans leur fonctionnement, et aussi universellement compréhensibles. Nous l'avons constaté, dans la zone de gratuité que nous avons créée à Paris en janvier 1999. Après un moment de surprise et de doute, et

quelques questions concernant le statut de l'échange ("c'est vrai ? il n'y a rien à donner en retour ?"), les visiteurs, consommateurs ou usager, quelle que soit la façon dont on les appelle, chacun prenait ou laissait quelque chose sans avoir à laisser ou prendre quelque chose en retour.

Le magasin gratuit ne concerne pas seulement une mise à disposition de biens mais également une mise à disposition de service ou d'expériences. Je ne vous connais pas, mais je propose de faire une partie d'échecs avec toute personne intéressée, ou encore, de faire une promenade avec vous. Cela peut s'étendre à la mise en disponibilité de sa capacité de jouissance intellectuelle, affective ou sexuelle. Il n'est pas besoin de se connaître ou d'entretenir des rapports de voisinage, de copinage ou de cousinage pour mettre à disposition des services ou des biens sans contrepartie...

Les magasins gratuits se développent dans différents pays européens avec différents noms. On parlera de Magasin gratuit ou de zone de gratuité en France, de Free-Shop, Free Store, Free boutique ou de Give away shop dans les pays de langue anglaise ou de Umsonst Laden en Allemagne. Tous ces lieux fonctionnent plus ou moins selon les mêmes modalités. Dans l'Umsonst Laden de Hamburg, la première règle est la suivante : à chaque visite au free-shop, il est possible de prendre trois articles. Cette limitation est motivée par le souci de pallier l'effet d'aubaine provoquée par la gratuité. Dans celui que nous avons visité dans la ville hollandaise de Leiden, le nombre d'articles pouvant être pris par chacun, était limité lui aussi à un certain quota par jour (3 à 5 articles). De cette façon existait une régulation minimum empêchant le "pathos" symétrique de la prodigalité, c'est-à-dire l'accumulation compulsive ou encore l'accumulation à objectif de profit.

La seconde règle est la suivante : les biens qui sont pris doivent être pris pour répondre à un besoin (ou à un usage, éventuellement gratuit ou sans but) et par conséquent ne peuvent pas être revendus. On retrouve cette seconde règle dans différentes zones de gratuité, notamment dans le Give away shop de Leiden. Il est arrivé dans ce dernier, en effet, que des personnes s'approvisionnent dans le magasin en biens gratuits pour les revendre à quelques pâtés de maisons de là, au marché aux puces, exploitant les disparités des prix à un niveau micro local pour générer des micro profits.

La troisième règle est celle de l'autofinancement du lieu de distribution. Par exemple, un appel est fait à la libre volonté des visiteurs de donner de l'argent pour financer les locaux du magasin gratuit, ou encore, des locaux sont mis à disposition gratuitement par une personne quelconque. Mais d'autres magasins gratuits ont recours à d'autres moyens plus judicieux, notamment à la réquisition des espaces vides, le squat, mise en pratique du droit d'usage défendu par Proudhon s'harmonisant avec la distribution gratuite des biens.



Par principe, tout bien pourrait trouver sa place dans une zone de gratuité, y compris ceux qui sont mis au ban des échanges marchands parce qu'ils sont sans valeur. Dans les faits cependant, les zones de gratuité maintiennent les critères de valeur et d'usage des choses que l'on trouve dans la sphère marchande. On ne conservera pas une chaise cassée (dont l'usage dépend du travail de celui qui l'acquiert). Le jeu et l'enjeu est pourtant de changer notre rapport aux choses...

À l'intérieur de la zone de gratuité que nous avons créée à Paris, tous les objets à la limite entre rien et quelque chose, ou encore tous les objets situés entre moins que rien (les déchets) et presque rien (un objet sans valeur) pouvaient avoir une place. Les biens mis à disposition étaient des "biens neufs" (comme on dit dans les circuits marchands), mais également des "unwanted stuff", des biens dont on ne veut plus. Il y avait aussi des fins de stocks, des résidus de production ou des stocks récupérés, autrement dit les périphéries des circuits de la marchandise. Nous avons enfin fabriqué des biens en petites séries pour les diffuser gratuitement.

Par ailleurs, nous voulions observer et comprendre la façon dont nous produisons la valeur des choses et des échelles de valeur entre les choses, considérant par exemple tel objet par terre, "valant moins" que tel autre sur une étagère ou tel autre emballé. À cette fin, nous avons créé différents mobiliers "qualifiants" et notamment une zone de dépôt en cinq parties portant chacune l'une des mentions suivantes : "objets volés", "objets donnés", "objets trouvés", "objets achetés", "objets empruntés". Il s'agissait là, par ce mobilier, d'extraire des choses leurs modalités d'échanges possibles, pour les rendre, par cette mise à distance, à leur factualité.

L'idée des magasins gratuits n'est pas un projet charitable, catholique ou humanitaire. La motivation est d'abord d'ouvrir une brèche dans l'asservissement des choses et des êtres, et dans le bréviaire selon lequel "rien n'est gratuit", la gratuité, ça ne vaut rien, tout peut (doit) être acheté ou vendu, la gratuité ça se paie, la monnaie est un bien commercial, etc. Le magasin gratuit n'est cependant pas seulement une expérience critique du capitalisme (et une action directe contre celui-ci) ; c'est aussi un projet écologique (valorisant la récupération et l'usage durable contre le prêt-à-jeter) et un projet social (reposant sur l'auto-organisation ou sur la démocratisation de la distribution). Une autre façon plus directe de réaliser des magasins gratuits, passe par la force ou par le pillage des biens de supermarchés commerciaux.

Piller les supermarchés de biens monétaires (banques) ou non monétaires (magasins), c'est ce qui arrive dans ces moments de débat public, où les échelles de valeur et les polices sociales et judiciaires qui les régissent et qui les protègent, sont rompues tout à coup par un

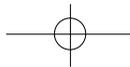
évènement. Baudrillard évoquait dans un de ses anciens livres, un fait divers où quelques personnes armées menaçant les caissières et la direction, appelaient chacun à se servir librement (gratuitement). On connaît par ailleurs, ces images paniques de nuages de billets de banques lancés par des anarchistes sur une ville, en proie soudain au délire. Ces décharges ont peu de parenté avec les pillages de banques et de supermarchés pratiqués ces derniers temps en Argentine, où les habitants trop conscients d'avoir été vampirisés et sucés, tant d'années durant, par les propriétaires de l'État ou du FMI, ne font que reprendre les biens dont ils ont été dépossédés. Ces pillages, pour nécessaires et impérieux qu'ils soient, n'ont pas l'avenir et les potentialités des magasins gratuits dont nous avons parlé plus haut, qui ouvrent sur un autre monde voire sur une autre anthropologie de la valeur.

La gratuité des choses sans maître

Les choses communes s'appuient sur les choses sans maître de même qu'un usage ou un usufruit s'appuie sur un propriétaire hors d'usage et qui ne peut être acquis. Les choses communes sont fournies par la gratuité générale des choses sans maître, précédant et excédant toute communauté humaine et toute capacité de gestion humaine.

Ces choses sans maître (Res nullius) figurent à l'état résiduel dans le Code civil français. Elles sont aujourd'hui plus ou moins annexées par le bien commun ou l'intérêt général : comme le montre d'ailleurs l'évolution de la jurisprudence et des codes français, nombreuses sont les "choses de personne" qui, comme les épaves ou les poissons dans les rivières, comme l'air dans le ciel ou comme le sable sur les plages, ont été intégrées au Bien commun ou à la gestion de l'État : ainsi, bien que l'eau de mer ne fasse pas partie du domaine public (Conseil d'État, 27 juillet 1984), bien que l'eau de mer ait le statut de Res nullius (Conseil d'État, 24 mai 1935), l'eau fait partie du patrimoine de la nation (Loi n° 92-3 sur l'eau, art. 1). Le rivage de la mer, loin de constituer une Res nullius, fait partie du domaine de l'État qui en est propriétaire (Chambre criminelle de la Cour de cassation, 23 octobre 1980), mais l'usage libre et gratuit par le public constitue la destination fondamentale des plages (Code de l'environnement, art. L 321-9). Il n'y a pas de vol à s'approprier une chose sans maître (Tribunal correctionnel de Charleville, 13 février 1979) mais tous les biens vacants et sans maître appartiennent au domaine public (Code civil, art. 539). Lorsqu'un immeuble n'a pas de propriétaire connu et que les contributions foncières y afférentes n'ont pas été acquittées depuis plus de cinq années, il est présumé sans maître et sa propriété est attribuée à l'État par arrêté préfectoral (Code administratif, art. L 27 bis et 27 ter).

Mais une chose sans maître, parce qu'elle n'appartient à personne, peut aussi excéder la catégorie des choses communes. Il en va ainsi de la



lumière du soleil qu'on ne peut raisonnablement considérer comme bien commun (à la différence de l'air ou de l'eau de mer). Cette énergie ne connaît pas la rareté propre aux ressources terrestres comme le pétrole ou le charbon. Dans sa profusion même, elle excède la notion de bien commun.

L'astronome soviétique Nikolaï Kardashev a créé des catégories permettant de classer des civilisations selon les sources d'énergie principales qu'elles maîtrisent. Les civilisations de type I, II, III maîtrisent respectivement l'énergie de leur planète, de leur étoile et de leur galaxie. Ainsi, seule une civilisation de type II pourrait considérer le soleil comme Bien commun (et non plus comme chose sans maître). Dans notre situation, nous essayons d'être une civilisation de type I, autrement dit, de maîtriser les ressources, communes aux espèces qui couvrent la planète. La recherche d'une telle maîtrise tend à constituer la planète en patrimoine géré et mis en œuvre par le genre humain, pour tous et pour chacun quel qu'il soit. Elle ouvre à une communauté d'appartenance, à une totalité de l'espèce et du vivant même, par-delà les frontières, les catégories et les castes.

Quelques adresses de sites des magasins gratuits :

<http://www.umsonstladen.de>

<http://www.ci.cotati.ca.us>

<http://www.abfallgut.de>

<http://www.kommunecafe.de>

<http://www.kostnix-umsonstladen.de.vu>

http://umsonstladen.info/index_en.htm

Archives de la gratuité sur le site Université Tangente :

<http://utangente.free.fr/aneuwpages/free.html>

[1] Quelles conventions pourraient organiser la gratuité et d'abord, pourquoi construire un concept, un usage et des pratiques gratuites ? La gratuité ne retourne pas du don narcissique, affectif ou solidaire (Marcel Mauss évoque d'ailleurs la contradiction qu'il y aurait à parler d'un don gratuit, c'est-à-dire d'un don qui ne contribuerait en rien à créer de la solidarité). Elle ne retourne pas davantage, comme nous le verrons plus loin, de l'échange marchand ou de la redistribution. Définir les spécificités de la gratuité, c'est ce qu'il s'agira donc ici d'établir.

[2] Ainsi, de même que les choses sont onéreuses par convention, elles sont gratuites par convention. La gratuité n'existe pas "en soi". Dans le droit romain, la gratuité caractérisait les "choses sans maître" (Res nullius), les "choses communes" (Res communes) ou les "choses sacrées" (Res sacrae). "Ce qui appartenait à la communauté ou aux dieux était seul soustrait à la possession privée (Res extra commercium)" (Ihering, *L'esprit du droit romain dans les diverses phases de son développement*, Paris, 1887, t. 2, p. 146).

[3] La gratuité peut malgré cela être assujettissante et créer différentes formes de dépendance (la distribution gratuite et anonyme, en prise sur le tas, d'ecstasy permet la prise de connaissance avec le produit, l'apprentissage de son usage et éventuellement sa consommation régulière). Les entreprises cherchant à faire commerce d'un nouvel usage et d'un nouveau bien provoquent le désir et le besoin de faire usage de ce nouveau bien ou service : pour ce faire, elles recourent à des investissements dont la gratuité éducative ou de fidélisation sont des modalités. Le marketing utilise la diffusion "gratuite" de biens de façon à créer une dépendance ou à instaurer une nouvelle habitude, un nouveau besoin, de nouveaux usages.

ANNEXE

La ligne de partage entre gratuité et onérosité

1 - La gratuité est souvent définie en référence à l'onérosité : serait gratuit ce qui n'est pas payant, autrement dit ce qui est à disposition pour rien, ce qui ne vaut rien (qui ne peut être payé parce que personne n'en veut), ce qui annule, évite ou refuse l'onérosité. La chose gratuite peut être de valeur zéro, ou sans prix (impossibilité de l'évaluation). Elle peut être aussi sans évaluation. Mais la chose gratuite de valeur zéro sur le marché peut être comptabilisée comme "nulle" dans les recettes et comme "onéreuse" dans les dépenses ou inversement comme onéreuse dans les recettes et nulle dans les dépenses. De même, les choses sans prix peuvent être onéreuses dans leur production ou leur circulation. Mais tandis que les choses qui ont un prix peuvent varier de valeur (inflation, déflation, etc.), les choses gratuites sont de valeur fixe, parce que leur valeur est nulle ou sans prix.

Cependant, une chose sans prix —considérée comme gratuite— peut avoir un coût non monétaire. Son onérosité —psychologique par exemple, dans le cas d'une dépendance— ne l'exclut-elle pas de la catégorie "gratuité" ? Il va de soi qu'on ne peut s'en tenir dans le partage entre choses gratuites et choses onéreuses au strict critère de la monétarité. De ce fait, une transaction "gratuite" entraînant une dépendance ou un coût psychologique, ne pourra être qualifiée de gratuite.

2 - La coupure entre gratuité et onérosité est peu claire : toute transaction a des poches de gratuité. Lorsque j'achète un produit je n'estime pas l'énergie physique requise pour le transporter à mon domicile. Or, cette dépense est comptée dans les transferts de stocks entre entreprises. De ce fait, on peut considérer que le prix du bien acquis contient une poche de gratuité (l'effort physique de son transport). Poche de gratuité également l'alphabetisation requise pour identifier des produits emballés qui ne peuvent être touchés ni goûtés. Poche de gratuité le risque pris par le consommateur sur le rapport effectif (et subjectif) entre la valeur



d'usage du bien et sa valeur marchande. Ces formes de gratuité nécessaires à toute transaction marchande ne sont pas sans valeur bien que personne ne les rétribue. Certains auteurs ont imaginé que ces externalités gratuites nécessaires et conditionnelles de toute transaction pourraient être rémunérées par un revenu d'existence. Avec un tel revenu, les biens mis en vente dans les magasins deviendraient des biens communs. Le consommateur, non contraint de travailler, aurait de fait accès aux biens en "prise sur le tas". Il verserait en échange d'un bien un signe monétaire qu'il aurait reçu de la communauté. La transaction serait de ce fait purement symbolique : elle servirait d'indicateur pour la gestion des stocks et de la production. Les produits parce qu'ils sont nécessaires à tous, devraient être accessibles à tous inconditionnellement.

Selon Hauriou, la dépense est effectuée lors d'une mise en commun des ressources (organisation sociale) préalable à la production des biens ou des services.

Dans une telle communauté, le partage ne passe plus entre onérosité et gratuité (nous avons vu le cas du revenu d'existence, transformant la transaction marchande et monétaire en transaction formelle et gratuite) mais entre assujettissement (dépendance, contrôle, subordination) et autonomie. Ce qui coûte, ce qui est onéreux, c'est l'assujettissement. Faire usage de biens monétaires n'est le signe d'une contrainte qu'à dépendre d'un travail contraint ou non désiré. Sans doute, la mise à disposition gratuite de nourriture et de logement, la résolution de la contrainte vitale est le premier pas dans la libération de tout assujettissement. Mais si cette libération s'effectue au prix d'une dépendance ou d'une subordination à un tiers dominant, le coût se déplace du monétaire au psychologique : elle ne fait pas sens.

La libération des assujettissements est donc un préalable à la gratuité. Seuls des êtres libérés des assujettissements à un tiers (mais aussi à soi-même) sont susceptibles de faire usage gratuitement des choses. Pour échapper au dressage et aux assujettissements (déplaçant la facture du monétaire au psychologique ou au comportemental), une société de gratuité doit se délier de la souveraineté et se concevoir potentiellement. Une société potentielle requiert comme condition d'apparition, la disparition de l'auteur souverain, prescripteur, propriétaire ou donateur.

Ce texte sans la partie annexe ajoutée spécialement pour la publication de LOGS, a été publié dans la Revue MAUSS, 2003.

Bureau d'Études est un collectif d'artistes existant depuis 1992.
<http://www.u-tangente.org>

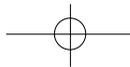
HYPOTHÈSE 4

Lib_

```

-----
alors
(les_réseaux) sont constitués
(par_la_coopération)
  ((= équivalence, mutualisation, co-décision, co-production, réciprocité))
  ((= quand les individus co-opèrent-ils?) (volontairement et non par défaut))
  ((= comment ne pas subir (dans un contexte désajusté, désorienté, précarisé)
    (l'homogénéisation généralisée (on))
    (la consommation englobante majoritaire) (tous) [21]
    (la confinement marginale) (asocialité enthousiaste) (eux)
    afin de réélaborer une (grammaire_sociale)? (nous)
    un espace_d'interlocutions (oeuvres)))
    (vital) [22]
    (d'hybridation) [23]
    (agentif) [24]
  ((= émancipation individuelle et collective
    (vis-à-vis des attendus et des usages (préconisés))
    (vis-à-vis des clôtures et des régulations franchisées)
    par la (construction_de_situations)
    (la situation n'est pas un dispositif (agencement programmé d'outils)
    mais un milieu co-élaboré (de pratiques)
    dans l'espace et le temps
    (qui portent et prolongent des récits individuels et collectifs))
    (ainsi
    (la_coopération_est_le_nous_se_constituant
    par les constitutions_individuelles_en_réseau)) [25]
  (par_la_mémoire)
    ((projetée) (concrétisée) dans les (outils)(instruments)(appareils)
    (architectures_réseau))
    (inventée dans les temporalités (des expériences) (des pratiques)
    (différentielles) (discontinues)
    (répétables) (interprétables))) [26]
    ((= dimensions produites
    expérimentées dans les situations construites (co-élaborées)))
    ((= mnémotechniques)) [27]
    permettant à ces situations (en_réseau)
    de composer des moments d'inscription et de réinscription
    (écriture/lecture) (émetteur/récepteur)
    des convergences d'écritures, d'hypothèses, de devenirs [28]
    des attachements (et non des usages) (et non des comportements)
    (permettant la réappropriation de la mémoire (affranchissement)
    contre les gestes réactifs consommatoires (oubli)
    contre l'inanité sociale (perte)(réduction)
    à condition de
    laisser ouvertes les capacités d'appropriation (apports) [29]
    les libertés de circulations et d'accès [30]
    les possibilités de ressources (devenirs)
    les gestions par économies directes
    les décisions de qualifications (statuts)
    (toutes aujourd'hui contrôlées par la consommation)
    (ainsi
    (l'invention_est_coopération [31], mémoire_partagée)
    )
  (notes fin logs)

```

**EXTRAIT**

Systèmes d'information distribués, auto-organisation et émergence.

Jo Link-Pezet et Jean-Max Noyer

(...) Ce que ce dossier vise [NDLR : Revue Solaris, Numéro 5, 1999], concerne plus précisément certains effets engendrés par les technologies d'écritures numériques, les technologies intellectuelles émergentes, les réseaux de mémoires distribuées, les nouvelles formes du couplage homme(s)-technique(s) sur le procès de travail.

Ces technologies ont convergé de manière forte depuis une vingtaine d'années, au point de donner naissance à une nouvelle strate anthropologique, l'espace-temps "Internet", qui porte à nouveau à incandescence la question du grammaire, de l'Écriture, des programmes.

L'ensemble des réseaux capitalistes aujourd'hui, semble être l'expression et l'exprimé, d'un vaste système de couplages hétérogènes et dynamiquement enchevêtrés entre "divers types de machinismes : machines techniques, machines d'écriture économiques, mais aussi machines conceptuelles, machines religieuses, machines esthétiques, machines perceptives, machines désirantes..." (Félix Guattari, Éric Alliez 1983) [1].

Dans ces conditions "la matière première (du capitalisme) sa nourriture de base, ne serait pas directement le travail humain ou le travail machinique, mais l'ensemble des moyens de pilotage sémiotique relatifs à l'instrumentation, à l'insertion dans le socius, à la reproduction, à la circulation des multiples composantes concernées par ce processus d'intégration machinique" (Félix Guattari, Éric Alliez 1983) [2].

L'ensemble des acteurs-réseaux, constitutifs des sociétés avancées, contraints de faire l'expérience d'eux-mêmes, sous les conditions des nouveaux systèmes d'écritures, de communications qu'ils ont eux-mêmes développés, doivent remettre sur le métier la question du "caractère hautement socialisé du procès de travail intellectuel" et ce loin des équilibres historiques. Plus que jamais donc, les grands dispositifs capitalistiques sont porteurs de forces qui tentent "de ne contrôler que les diverses composantes qui concourent au maintien de son caractère processuel" (Félix Guattari, Éric Alliez 1983) [3].

Ce qui est exploré, ce sont d'autres modes coopératifs de production, circulation, consommation (modes qui sont d'une manière générale, artificiellement séparés) des savoirs, d'autres modes de gestion des compétences, d'autres modes de "contrôle continu" des acteurs humains / non-humains, de façon à maîtriser les processus de capitalisation sémiotique.

Les nouvelles technologies intellectuelles et les nouveaux modes d'organisation du travail développés et mis en place, définissant les conditions matérielles / idéelles, à la fois "d'une sorte d'ordinateur collectif du socius et de la production, et une tête chercheuse des innovations adaptées (aux pulsions internes)" (Félix Guattari, Éric Alliez), elles-mêmes, expression et exprimé des conditions de co-émergence(s) des êtres et des choses, impliquant l'immense "feutrage" [4] à n dimensions des chaînes d'acteurs-réseaux hétérogènes...

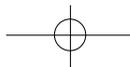
Au passage et à l'occasion de l'analyse du procès de travail et des rapports de production, de subjectivation qui se développent sous les nouvelles conditions, nous constatons que, ce que nous continuons, par faiblesse de pensée, d'appeler "Le Capitalisme", n'a rien d'un universel. Ce serait une erreur de penser qu'il existe comme une chose en soi. Nous suivons en cela Bruno Latour, pour qui "il n'y a pas d'équivalents (...) ces équivalents il faut les construire et ça coûte cher, [cela] ne mène pas loin et ne dure jamais très longtemps. Il est seulement possible de faire de très longs réseaux (...) une équivalence absolue capable de nettoyer le monde de toute trace d'inéquivalence..." (Bruno Latour) [5].

Les processus d'altération sont toujours à l'œuvre, et la création continuée du monde, de ne cesser de produire les conditions de son propre démantèlement ! (...)

C'est dans ce contexte et à partir de ce point de vue que sont donc abordés quelques-uns des problèmes liés à la question politique de la mémoire, aux variations affectant les couplages structurels cortex-silex, homme-technique, aux approches auto-organisationnelles du procès de travail intellectuel, à la place et au statut des nouveaux outils et "boîtes noires" permettant à ces nouveaux dispositifs de s'utiliser comme instances de leurs propres opérations. (Ces nouveaux dispositifs venant troubler de leur disruption les anciens, créant entre eux de nouveaux rapports différentiels).

Réseaux électroniques, documents numériques, nouvelles capacités d'écriture et de simulation, prenant alors sur et avec eux, la charge





processuelle de la création continuée des êtres et des choses, des organisations et des dispositifs humains / non-humains quelconques.

Nous sommes donc amenés à penser les processus d'intégration et de différenciation en cours à partir d'une critique des schèmes arborescents et téléologiques dominants. Ces schèmes se sont développés sur les bases d'une conception représentationniste, "par délégation", négociée ou non, et principalement descendantante, des organisations. Bien évidemment si l'on examine plus attentivement les modes d'organisation hérités et leur fonctionnement, nous constatons, suivant les niveaux d'échelle et le point de vue de description considérés, une hybridité profonde des schèmes de travail et de production. Nous pensons toutefois que le modèle de l'auto-organisation est suffisamment puissant pour servir de fil conducteur à toute analyse visant les processus d'émergence à l'œuvre, dans le passé et... aujourd'hui (Manuel de Landa) [6].

Cela d'autant plus que les technologies intellectuelles et les réseaux électroniques rendent possible l'émergence de nouveaux principes et modes de fonctionnement coopératif, principalement fondés sur des pratiques ascendantes, décentralisées ou acentrées, c'est-à-dire fonctionnant indépendamment d'une instance centrale [7]. Cela ne signifie pas pour autant que ces systèmes de travail et de fonctionnement impliquent l'abandon de procédures normalisées, de systèmes d'écriture et de représentation puissants ! Bien au contraire ils supposent l'apprentissage et l'adoption de normes, de programmes et dispositifs d'écriture, d'interfaces à la plasticité très grande, ils supposent que soient développés et appropriés des modes de représentation et navigation dans des espaces-temps coopératifs complexes, distribués. C'est à ces conditions que des dispositifs coopératifs impliquant des agents hybrides, hétérogènes, asynchrones, porteurs de temporalités et de subjectivités très différenciées, sont susceptibles de fonctionner de manière performante selon des schèmes ascendants, "rhizomatiques", favorisant les pratiques auto-organisationnelles.

Loin de nous satisfaire de l'idéologie de l'immatériel, nous plaidons avec force, pour une approche matérialiste des systèmes auto-organiseurs, enracinée dans l'examen des conditions de production politico-cognitives des systèmes d'écriture, des programmes, des interfaces, des hybrides.

De la même manière l'efficacité des dispositifs hypertextuels qui sont déployés pour la gestion des divers agencements coopératifs suppose une appropriation-dissémination de technologies matérielles et idéelles relativement complexes.

Les systèmes hypertextuels tels qu'ils s'expriment par exemple au niveau d'Internet, sont exemplaires de cet enracinement. Ils ont, certes, des caractéristiques, qui en font de puissants systèmes auto-organiseurs. Pour aller à l'essentiel ces systèmes qui se mettent en place aujourd'hui présentent bien en effet différents niveaux d'organisations systémiques reliés par des boucles récursives de rétroactions. (Utilisation de structures hautement récursives).

Ils sont, de plus "habités" de règles locales qui par leur application répétée, aboutissent à l'émergence de structures plus vastes. Ils comportent des boucles de rétroaction complexes à l'intérieur et entre les différents niveaux de codes. Ils sont aussi porteurs de "commandes largement distribuées, quoiqu'inégalement" et ce à tous les niveaux d'échelles. Ils sont encore caractérisés par la "méthode ascendante" (bottom-up) et les "comportements" dont ils sont porteurs, se développent en interaction directe avec "l'environnement" plutôt que par l'intermédiaire d'un modèle abstrait.

Ces dispositifs, enfin, incluent l'utilisateur dans la boucle et les processus d'altération-crédation peuvent se produire en des lieux multiples. Ces processus d'altération-crédation, sont ainsi impliqués non seulement au niveau de la "représentation" mais aussi au niveau des codes utilisés pour produire les "représentations". D'une manière générale les dispositifs hypertextuels montrent "combien les processus d'auto-organisation sont pertinents pour les espaces d'encodage et de décodage des textes".

Ces systèmes toutefois ne peuvent se déployer que sous des conditions matérielles et idéelles fortes, nécessitant la mise en œuvre de moyens matériels, intellectuels, symboliques puissants.

On comprend mieux à présent pourquoi, si l'on veut que soient exploitées les intelligences collectives sur le réseau, il faut que les technologies intellectuelles numériques soient massivement distribuées. Ce qui, bien évidemment ne va pas sans poser d'importants problèmes socio-cognitifs et socio-politiques.

(...) Les modèles arborescents et "représentationnistes" de la gestion des connaissances, des savoirs, des informations, la coupure information-action, le schème moyens-fins, les modes du faire fondés de manière dominante sur une conception transcendante du plan, sur la notion d'univers clos, sont donc remis en cause. Et la notion de coopération, identifiée par Grice [Grice 75] comme composante de base des interactions communicatives, a largement évolué et s'est progressivement





éloignée du simple mécanisme initial de reconnaissance des plans de l'émetteur envisagé dans un univers clos.

Le travail coopératif, le procès de travail, (mais il n'y a d'intelligence et de travail que toujours-déjà, machinés, collectifs —comme ensemble plus ou moins hétérogène d'acteurs humains et non-humains— (B. Stiegler, B. Latour, E. Hutchins...) [8] doivent donc être repris à partir d'un examen critique de la notion de "médiation", et à partir d'un abandon radical de la substantialisation de la réalité individuelle. Là encore l'opposition individuel et collectif, dans sa figure héritée, se révèle être néfaste.

"L'individu n'est (...) ainsi ni substance, ni simple partie du collectif : le collectif intervient comme résolution de la problématique individuelle, ce qui signifie que la base de la réalité collective est déjà partiellement contenue dans l'individu, sous la forme de la réalité préindividuelle qui reste associée à la réalité individuée ; ce que l'on considère en général comme relation à cause de la substantialisation de la réalité individuelle est en fait une dimension de l'individuation à travers laquelle l'individu devient : la relation, au monde et au collectif, est une dimension de l'individuation à laquelle participe l'individu à partir de la réalité préindividuelle qui s'individue étape par étape" (B. Stiegler) [9].

Nous devons donc nous interroger sur les manières dont les nouvelles technologies d'écritures, les dispositifs processuels de la mémoire, permettent d'appréhender le travail coopératif à partir des différents espaces individuels, à partir d'une agrégation ouverte et métastable des comportements singuliers, des événements "productifs", pour favoriser la résolution de problèmes dans un système ouvert. Il est en effet difficile de déterminer a priori (dès sa conception et son utilisation) le répertoire complet des comportements du système. Dans un univers productif complexe, sont convoqués non seulement diverses expertises et disciplines, mais aussi un grand nombre de dispositifs communicationnels-informationnels, des activités langagières, des procédures sémiotiques et des médiations très hétérogènes [10].

Dans ce contexte, tout agent ou ensemble d'agents doit pouvoir se représenter le dispositif à l'intérieur duquel il est inclus et dont il est l'expression et l'exprimé. Il doit aussi pouvoir agir sur les moyens de pilotage sémiotique locaux et / ou globaux qui sont nécessaires au procès de travail.

L'interaction, en tant qu'elle est processus et médiation, en tant qu'elle est encore compréhension du monde à l'épreuve des conceptions que

l'on a de soi et d'autrui, suppose donc de nouveaux modes de production et de représentation des savoirs attachés au procès de travail lui-même.

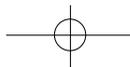
D'où l'importance du "mapping" aujourd'hui, au cœur, non seulement des analyses concernant les réseaux socio-techniques, les mémoires numériques collectives en acte, mais encore des pratiques coopératives. Cartographier, selon diverses métriques et niveaux d'échelles les dynamiques d'actants, à partir d'un nombre croissant de traces, dont les nouvelles traces "processuelles" que sont les liens et hyperliens, devient primordial, afin d'améliorer l'activité coopérative des agents humains / non-humains. La mise en jeu socio-cognitive de ces "pratiques cartographes", au sein des intelligences collectives émergentes, posant certains problèmes, dont un des plus délicats est la renégociation politique du partage des savoirs transversaux, des légitimités institutionnelles acquises au cours de la longue histoire techno-politique, passionnelle, des savoirs protégés, des opacités cognitives et informationnelles héritées, de la construction et du partage des secrets.

C'est à ces conditions, en effet que la coopération peut être maintenue, "augmentée", dans des systèmes métastables, complexes, ouverts, selon une approche émergente, "bottom-up". Les savoirs et les aptitudes, les comportements des agents sont alors ancrés dans l'exploitation concrète de l'environnement coopératif dévoilé, la communication n'étant qu'un des aspects de la contextualisation puisque l'action de chacun des agents s'enracine dans l'exploration de l'espace-temps du procès de travail, la manipulation des objets, des sémiotiques, dont elle est l'émanation toujours locale et singulière, fragmentaire et événementielle.

Cet environnement coopératif dévoilé, ouvrant vers de nouvelles formes d'indétermination, d'altération-crédation. Dans ces systèmes coopératifs complexes, l'interaction locale des agents (humains et/ou non-humains) devient prépondérante. Le comportement "collectif émergent" du système, réagissant en retour sur les agents qui le composent, selon des causalités et des voies très diverses et toujours singulières.

Ce problème est complexe dès lors que le "comportement collectif émergent" doit être lui aussi représenté, discuté, aménagé, dans un contexte humain, social conflictuel, passionnel, et qu'il n'est pas transparent de soi à soi et ne se donne, de lui-même, à personne. La notion de fonction globale à atteindre réintroduisant la question des fins comme "désir individuel / collectif de se perpétuer dans son être", entrant en conflit avec d'autres désirs...





Mais loin de la rigidité hiérarchique des modèles représentationnistes, les nouvelles approches coopératives relient émergence, fruit des processus auto-organisationnels, et interaction contextualisée par l'indexicalité et la spatialité dans un environnement où toute norme est ressource et tout agent-objet, un support potentiel d'action signifiante.

Pour finir, ces approches non-linéaires et auto-organisationnelles comportent plusieurs types d'enjeux : socio-cognitifs, socio-politiques qui ne sont pas directement visés dans ce dossier [NDLR : Revue Solaris, Numéro 5, 1999].

[1] GUATTARI Félix, ALLIEZ Éric (1983), *Le Capital en fin de compte*, in *Change International*, n°1, Paris, 1983.

[2] idem

[3] idem

[4] "Feutrage" rendant compte ici des caractères hétérogènes des dynamiques hiérarchiquement enchevêtrées, des phénomènes de convergence-divergence à l'œuvre, le plus difficile "étant de faire conspirer tous les éléments d'un ensemble non homogène, de les faire fonctionner ensemble" selon une grande diversité de logiques, de modes d'association, de traduction.

[5] LATOUR Bruno (1984), *Irréductions*, 1.4.6.2 - *Scolie*, Paris, Éditions Métailié.

[6] De LANDA Manuel (1997), *A thousand years of non-linear history*, Swerve Ed.

[7] Voir sur ce point : *Rhizome*, in DELEUZE Gilles & GUATTARI Félix (1980), *Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit.

[8] HUTCHINS Edwin (1995), *Cognition in the Wild*, MIT Press. Voir aussi STIEGLER Bernard (1994, 1996), *La technique et le temps - T I et T II*, Paris, Éditions Galilée.

[9] STIEGLER Bernard (1994), *Technique et Individuation psychique et collective dans l'œuvre de Simondon*, in *Simondon : Une pensée de l'individuation et de la technique*, Paris, Éditions A. Michel. Voir aussi LÉVY Pierre (1993), *Plissé Fractal : comment les machines de Guattari peuvent nous aider à penser le transcendantal aujourd'hui*, in *Chimères*, Paris.

[10] Voir LATOUR Bruno (1994), *Les objets ont-ils une histoire ?*, in *L'effet Whitehead*, Paris, Éditions Vrin. Sur le statut de la médiation comme "occurrence qui n'est vraiment ni tout à fait une cause, ni tout à fait une conséquence, ni complètement un moyen, ni complètement une fin." (pp. 213, 214).

Ce texte est l'introduction du numéro 5 de la Revue Solaris du mois de janvier 1999, "Coopération et auto-organisation : éléments de réflexion pour une nouvelle approche du travail intellectuel", sous la direction de Jo Link-Pezet avec la coopération de Jean-Max Noyer et Pierre Glize.

La version intégrale est accessible à cette adresse :

<http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d05/5introduction.html>

Jo Link-Pezet a été maître de conférences à URFIST de Toulouse, Université des Sciences Sociales de 1991-2004.

Jean-Max Noyer est actuellement maître de conférences à l'Université de Paris 7, Professeur associé à l'École de Saint-Cyr Coëtquidan, président de l'ADEST (Association pour l'étude des sciences et des techniques).





CHAPITRE 11

De la monstration aux téléchargements : pollinisations et émancipation. Approches des dispositifs collectifs artistiques en réseau.

Jérôme Joy

Jusqu'à présent, les pratiques artistiques vivent dans une perspective de développements liés aux technologies numériques et à leurs inscriptions dans un territoire de visibilité et de reconnaissance, en déployant des questions et des problématiques conséquentes de leurs traitements et de leur fabrication —c'est-à-dire en se fondant sur ce qui les définit, les institue et non sur ce qui les constitue—. Ainsi ces propositions se présentent dans la spécificité d'un projet artistique en s'attachant principalement à leurs seules autorités statutaires, caractéristiques et consensuelles : en tant qu'œuvre d'art d'une part, et en tant qu'œuvre "d'art numérique" et/ou "d'art contemporain" d'autre part [1]. Le propos ici est de problématiser à nouveau ces enjeux par le dépassement voire l'augmentation des notions impliquées en circonscrivant celles-ci dans un réseau "d'opérabilités" plutôt que dans un espace déjà désigné et supposé, voire confiné, de l'art numérique ou de l'art contemporain [2]. À titre d'exemples : dépasser les notions de collaboration et de participation par le concept de "coopération", augmenter celles liées aux interfaces et aux interactivités par une approche des "dispositifs" [3], interroger les conditions de mixité, d'hybridation, de transversalité et de perméabilité par celles de "connectivité" et de "compatibilité", éprouver les cadres de monstration face aux mobilités, aux téléchargements et aux pratiques immersives, etc.

En parlant d'opérabilités, ce sont les qualités et capacités de circulation et d'organisation portées par ces pratiques "en réseau" qui sont révélées : en effet, comment auraient pu être envisagées avant l'Internet la circulation et la distribution délibérées d'une œuvre sans considérer sa destination, son statut et sa réputation ? En quoi ces dispositifs, collectivisés et non individualisés, en permanence évolutifs et transformables, favorisant la circulation et la mise à disposition, deviennent émulateurs de modalités de productions artistiques et d'organisations en réseau ?

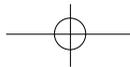
Dans un contexte où dominant essentiellement la sphère quasi-universelle marchande et les industries culturelles [4], —rapidement adaptées à la numérisation (qu'elles ont par ailleurs souhaitée et favorisée) et à la consommation, à laquelle répondraient, malgré tout, les supports de médiations (expositions, labels, événements publics)—, donc, ainsi dans un contexte contrôlé et nourri par des conditionnements impératifs (marketing, légitimations exclusives, profilages, particularismes, contrôles

des flux, segmentations et médiamétries) qui stigmatisent toute initiative "anormale" comme virale et pirate, il s'agirait d'observer les espaces d'émancipation (les lieux singuliers, différentiels des expériences en réseau), et d'évaluer les conditions des pollinisations, des ontogénèses, des implémentations [5], des libres circulations et d'organisation critique des activités des pratiques en réseau qui tentent de contourner ces enfermements et de recouvrir ainsi une "socialité". Notre époque est celle des technologies des réseaux, provoquant à la fois une désorientation et une requalification de nos espaces et de nos activités ainsi que de nos relations et attachements : ce qui semblait aller de soi (œuvre, auteur, identification par la visibilité et la sollicitation, stratégies personnelles promotionnelles, etc.) est questionné aujourd'hui de manière pertinente par l'intensification de paradigmes permettant de développer à nouveau (ou enfin) des hypothèses et des projets.

Les réseaux sont un espace technique évolutif d'interconnexion, un espace social potentiel de relations individuelles et collectives, un entrelacement spatio-temporel de liens et de transferts d'éléments commutés et computés, un milieu socio-technique constitué par son agencement et ses hybridations avec les autres milieux et systèmes. Le champ social étant soumis aux impératifs de la consommation et de l'homogénéisation généralisées conduisant à la réduction et à la perte des autonomies (le champ artistique n'y réchappe pas) [6], les réseaux restituent un espace de réélaboration des relations, des consentements, des sympathies, —ce qui est vital pour l'existence humaine—, et donc ainsi, des récits individuels et collectifs. En ce sens, les dispositifs en réseau sont des mnémotechniques, des supports d'inscription et de réinscription des expériences. Quelles singularités (co-opératives, productives, inventives) les pratiques artistiques en prise avec les réseaux développeraient-elles, par l'émancipation et l'affranchissement, en étant de surcroît "hors-champ", tout en prenant en compte qu'il serait illusoire de penser que ses "acteurs" échapperaient d'emblée aux conditions dominantes, invasives et pervasives de la consommation et de l'industrialisation (formant la socialisation majoritaire grégaire), et à leurs corollaires, celles de la conformation spécialisée tout aussi exclusive ? [7]

La position est remplacée par la situation : s'engager dans la construction de situations collectives d'invention [8] (les dispositifs collectifs en réseau) dépassent les considérations énoncées jusqu'à présent autour des pratiques de l'art et liées au détournement, à l'appropriation, à la perméabilité et à la modélisation. "Les ateliers et les studios deviennent des espaces ftp (ou de relais p2p), des zones de téléchargement et de streaming, reliés entre eux et activés par des protocoles collectifs. Les forums rassemblant artistes, développeurs et programmeurs, deviennent





des ateliers actifs ; les listes de diffusion, les “chats”, les blogs et les spips, des espaces de débats et de discussion ; les zones de téléchargement, des studios partagés. Les homestudios sont étendus et “augmentés”, nœuds de connexion et de mémoires, ne sont plus confinés et clos, tels des dépôts du génie personnel” (labotext, cf. supra note 8).

Cette notion récurrente d'opérabilité (à mettre en parallèle avec celle d'implémentation), mise en jeu dans la circulation distribuée, disséminée, sans relais hiérarchique (mobilité des rôles), et dans les modes d'organisation et de mutualisation des dispositifs mis à disposition (et non en exposition), réinterroge les cadres de représentation de l'art, voire en envisage leurs “controverses” [9] dans un champ plus élargi, connectif, social et atopique. L'enjeu serait de voir comment les renversements génériques opérant dans ces pratiques artistiques (de l'œuvre au dispositif, de l'individuel au collectif, du collectif à l'individuel) ainsi que les conséquences induites par ceux-ci et constitutives de leur formation, quant à leur identification et leur statut, s'inscrivent dans une volonté d'émancipation et de réappropriation des conditions de production, de diffusion et de distribution (pour apparaître). Les hypothèses posées par le laboratoire Lib_ tentent de discerner les contours de ces renversements [10].

Les solutions et les inventions abordées aujourd'hui par ces pratiques (en art, en musique, etc.) nourrissent le développement de dispositifs dont les singularités sont liées à des aspects polymorphes, mobiles, réticulaires, coopératifs, convergents, confluents et modulaires en associant ou en répliquant les modalités des moyens électroniques, informatiques et télématiques : rien n'indique a priori la nature de ces dispositifs, de leurs interfaces et de leurs “expériences”, à part le fait qu'ils soient téléchargés, implémentés, activés, “pluggés” ou qu'ils impliquent certaines conditions pour être visibles et pour opérer [11] (pourrions-nous évoquer une organologie des dispositifs ?). D'autre part leur adressage n'est plus systématisé a priori dans une convocation frontale objet / public (exposition, concert, représentation publique) mais problématisé dans d'autres équations : tout est public tout le temps, chacun devenant une antenne —émettrice, réceptrice— [12].

Il ne s'agit pas de réaliser une “œuvre collective” ou un cadre public participatif (à l'image d'une exposition collective ou d'une installation interactive exposée), ni de gérer des intersubjectivités, mais de mettre en place des environnements de type collectif [13] et des processus et protocoles de production et de diffusion commensaux, furtifs [14], immersifs et mis à disposition, en fonction d'une économie directe et de modalités concertées, consenties et non plus décrétées. Dans ces modalités conditionnelles, la mutualisation construit, sans contrariété, à la

fois le devenir du collectif et celui des individus le constituant (la coopération marque la nécessité de construire des projets, des hypothèses, des stabilités, dans un contexte précarisé, désajusté ou évoluant trop rapidement).

En engageant des modes “opératiques” [15], ces pratiques artistiques mettent à jour des conditions inédites de mutualisation et d'échanges, sous la forme de “situations” et d'environnements qualifiés (libres, syndication, auto-amendement, auto-modérations) dont on doit souligner la propension spontanée à associer, à fédérer et à s'auto-organiser à partir d'individualités, sans déterminer de hiérarchie dominante et sélective : ce sont des terrains de jeux.

L'activité artistique n'ayant plus alors comme finalité et fatalité la production d'objets “à médiatiser” par les dispositifs de visibilité et de monstration (selon un programme), garantissant et régissant jusqu'à présent leurs existences et leurs diffusions, voire leur consommation culturelle, elle tente de s'inscrire dans une socialité plus large par l'invention de dispositifs “connectifs” implémentés, en questionnant ainsi les notions d'espace médiatique / d'espace public / d'espace commun / d'espace privé.

Il s'agirait de voir en quoi un supplément d'autonomie serait acquis et quelles temporalités sont convoquées (organisations temporaires, furtives, évolutives, etc. —activités documentées, archivées, transmises, etc.— propositions de synchronicités différentielles et à la fois convergentes), et finalement quelles conditions techniques et “technologiques” sont nécessaires à la construction de tels dispositifs permettant d'induire des implications et des enjeux comparables à ceux du domaine des logiciels libres et des nouvelles solidarités sociales. Une approche des modes d'opérabilités de ces pratiques pourra ainsi se constituer [16]. Ces (éco-)dispositifs semblent autant favoriser l'individuation et la mutualisation, comme principes d'émancipation. Dans ce sens, la coopération apparaît comme ce qui constitue le(s) collectif(s) (nous) par les constitutions individuelles en réseau (connectivité), co-décidant, co-actant des opérabilités (alors compatibles) construisant des situations “ouvertes” (hybrides), d'expériences, de pratiques, par le moyen de dispositifs inventés mis à disposition selon certaines conditions (voir LOGS 21). Ces pratiques artistiques (en tant que pratiques d'invention —de temporalités—) inaugurent une émancipation (sous quelles conditions ?) vis-à-vis des réseaux gestionnaires d'informations et de pouvoir, en distinguant entre grégarisation (homogénéisation de la communication, de la consommation) et coopération —les “dispositifs collectifs” (expression qu'il faudrait encore préciser)—, et en constituant des discontinuités, des





temporalités différenciées, exceptionnelles (vers la mémoire, les mnémotechniques). Ces espaces dessinant des communautés mobiles, malléables, temporaires, se faisant et se défaisant, sollicitent la coopération d'un groupe de pairs ou d'interlocuteurs dans un espace limité, à l'image de zones d'activités ne vivant que le temps de la nécessité commune. En dresser un inventaire ou une approche historique serait inopportun ici même si nous pouvons en proposer quelques indices non exhaustifs observés dans les domaines des pratiques du son : collectifs de jeux, d'échanges et de projets sous forme de processus évolutifs (événements, dispositifs ou publications) utilisant des systèmes partagés reliés à distance ou des réseaux locaux contrôlés (MIDI, playgrounds interactifs improvisés ou programmés), dispositifs de streaming (émissions —improvisées ou non— en continu de flux audio —ou video ou de données— de point à point et disponibles à l'écoute en se connectant sur une adresse déterminée), projets de téléchargements et de dépôts évolutifs (repositoires), dispositifs répliqués, transclusifs, téléchargeables, etc. [12]

Ces dispositifs sont devenus des espaces de création qui s'affirment, des espaces dans lesquels les singularités des pratiques s'enrichissent sans compétition. Les systèmes s'échangent, peuvent être "pluggés" les uns aux autres, ou l'un à l'autre, circulent à la disposition de chacun afin d'être augmentés, ré-utilisés, modifiés, activés (Daemon [17]) etc. Il s'agit bien aujourd'hui de favoriser l'invention collective des structures collectives d'invention [18] —plutôt pollens que virus...—, hypothèse que nous pourrions formuler ainsi : "Lorsque les réseaux sont un espace critique et d'émancipation, alors la coopération devient une nécessité ou est rendue possible" (voir LOGS 1).

Finalement, ces notions esquissées rapidement ici autour des dispositifs collectifs en réseau fragilisent presque systématiquement les localisations stabilisées (l'œuvre, l'artiste), et questionnent indubitablement les conditions de présentation de l'art et de ses "manières de faire" [19]. À l'organisation des consommations et des visibilitées répondraient salutairement les organisations constructives de l'invention et des circulations.

[1] L'individualisation instrumentalisée de la pratique artistique et de ses objectifs "convergeants pour tous" (même s'ils n'apparaissent qu'à peine avoués : il s'agit tout de même d'être visible et parfois d'espérer être indispensable) répondent à une adhésion collective et consensuelle aux logiques de la sélection du visible (de la monstration) sous le couvert d'une participation (promise) à l'histoire, (trépidante) aux flux de l'actualité et (notable) à la construction d'une distinction (esthétique) malgré le nivellement soupçonné vers une esthétique généralisée de la consom-

mation. Toute production artistique "de valeur" (sélectionnée et, par la suite ou la plupart du temps simultanément, collectée) est "accessible à tous" (publicité) et est ainsi "médiatée" dans l'espace public par les dispositifs adéquats.

[2] Ces problématiques sont l'objet du programme de recherche AGGLO, <http://www.agglo.info>, auquel participe le laboratoire Lib_.

[3] En explorant les conditions de ceux-ci : expérimentiels, agentifs, etc., et en s'interrogeant sur la relation entre appareil et dispositif (Jean-Louis Déotte, *L'Époque des appareils*, Éd. Lignes et Manifeste, 2004). Voir aussi le laboratoire Plot, <http://www.agglo.info/> et <http://temporalites.free.fr>

[4] Bernard Stiegler, *De la misère symbolique. 1. L'époque hyperindustrielle*, Éd. Galilée, 2004. Cf. infra LOGS 9.

[5] Nelson Goodman : "L'implémentation d'une œuvre d'art peut être distinguée de sa réalisation (exécution). La réalisation consiste à produire une œuvre, l'implémentation à la faire fonctionner [...] J'ai suggéré la possibilité de considérer la question "Quand y a-t-il art ?" comme plus fondamentale que la question : "Qu'est-ce que l'art ?".

[6] Il en est ainsi des logiques généralisées (uniformément globalisées) à tous les secteurs de la société, qui annihilent les développements singuliers : n'est visible que ce qui est normé à une certaine "fluidité", tout en disparaissant paradoxalement dans le consensus global (d'où la stigmatisation de la disparition et de l'évaporation de l'art relevée par Yves Michaud). La syncrasie et la congruence —eucrasie— (le mimétisme, l'adaptation réactive et la médiamétrie) conditionnent (Cf. ibid. B. Stiegler). Et en effet les champs artistiques n'y (r)échappent pas. (Voir aussi le laboratoire /tmp, <http://www.agglo.info/>, activé par Patrick Bernier, cf. infra LOGS 4).

[7] Bernard Stiegler, *Philosopher par accident, Entretiens avec Elie During*, Éditions Galilée, 2003. Cf. infra LOGS 9.

[8] <http://www.agglo.info/> depuis 2003 et <http://jukebox.thing.net/labo.html> (texte quasi-éponyme). Cf. supra note 18.

[9] Bruno Latour : la "controverse" en tant que situation d'interlocution, d'incertitude, d'évaluation, et de débat. <http://www.ensmp.fr/~latour>

[10] Cf. infra LOGS 1, 8, 18 et 21.

[11] Maria Wutz, *Notes à propos des œuvres sympathiques*, <http://www.college-invisible.org/cis2/adistance/intro.html>

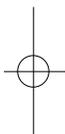
[12] <http://locusonus.org>, <http://collectivejukebox.org>, <http://www.apo33.org>, <http://nomusic.org>, laboratoire Streamlab <http://www.agglo.info>

[13] Jérôme Joy, *Les Dispositifs Coopératifs*, in *L'art et son exposition*, Éd. L'Harmattan, 2002.

[14] Patrice Loubier, *De l'anonymat contemporain entre banalité et forme réticulaire*, Parachute 109, 2002 ; *Les Commensaux : Quand l'art se fait circonstances*, Skol 2001 ; *Énigmes, offrandes, virus : formes furtives dans quelques pratiques actuelles*, Parachute 101, 2001. (Laboratoire Radar, <http://www.agglo.info>).

[15] Jérôme Joy, *Des processus musicaux sur Internet*, Actes du Colloque Imagina 98.

[16] <http://audiolib.org/> (Laboratoire Lib_ , <http://www.agglo.info>)



[17] <http://www.free-definition.com/Daemon-computer-software.html>. Voir aussi Yannick Dauby, *Paysages sonores partagés*, <http://kalerne.net> (Laboratoire Leinster, <http://www.agglo.info>).

[18] Pierre Bourdieu, *Pour un savoir engagé*, Le Monde Diplomatique, fév. 2002.

[19] "Les pratiques artistiques sont des "manières de faire" qui interviennent dans la distribution générale des manières de faire et dans leurs rapports avec des manières d'être et des formes de visibilité". Jacques Rancière, *Le Partage du Sensible*, Éd. La Fabrique 2000, p.14. Voir aussi les observations des laboratoires Transactiv-exe et Sys, <http://www.agglo.info>.

Ce texte a été publié dans la Revue Culture et Recherche numéro 102 au mois de septembre 2004, puis sur le site <http://www.freescape.eu.org>. Pour LOGS, il a été entièrement remanié.

Jérôme Joy est artiste-compositeur, Professeur des Écoles Nationales Supérieures d'Art. Actuellement à l'ENSA de Nice-Villa Arson, il enseigne également à l'École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence où il coordonne avec Peter Sinclair le post-diplôme Locus Sonus (<http://locusonus.org>). Il prépare une thèse de doctorat à l'Université de La Rochelle, sous la direction de Sally Jane Norman. <http://homestudio.thing.net>



CHAPITRE 12

Autonomie, la liberté de pensée : L'ombre se prépare.

Jean-Michel Smith et al.

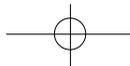
"Prenez garde à celui qui vous refuse l'accès à l'information, car dans son cœur il rêve de vous dominer."

Commissaire Parvin Lal, déclaration des Nations Unies

Lundi 1er octobre 2057, env. 4:15 PM
(Métadate : 2.285-0:85:764 kD, nouvelle époque)
Washington, D.C.

Les bureaux de liaison de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) de Washington D.C. n'étaient devancés en taille que par ceux de New Delhi, en Inde. La propriété intellectuelle revêtait plusieurs formes, parmi lesquelles les marques déposées, le secret industriel, les droits d'auteur et les brevets. Les plus importants, d'un ordre de grandeur, en termes de valeur pécuniaire étaient, sans aucun doute, les droits d'auteur. Leur plus gros cartel, en termes d'actifs, de capitalisation, et de nombre de droits d'auteur détenus était sans nul doute possible l'industrie cinématographique indienne. L'industrie américaine du logiciel était loin derrière, suivie par ses homologues indienne et européenne, puis par la Motion Picture Association of America (MPAA, syndicat de l'industrie cinématographique américaine) et la Recording Industry Association of America (RIAA, syndicat de l'industrie phonographique américaine) qui se disputaient une lointaine troisième place.

Même le quidam le moins bien informé comprenait l'importance des droits d'auteur. Sinon en termes de position économique majeure pour les capitaux mondiaux du divertissement, du moins en termes de lourdes amendes et de longues peines de prison que l'on encourait en cas de violation. Cathy ne cessait de s'étonner du nombre de personnes de tous âges qui continuaient de violer des droits d'auteur malgré cela. On pourrait croire qu'après trois générations de punitions exemplaires, des programmes de sensibilisation et d'éducation dans les écoles, une criminalisation systématique et des mises en garde répétées dans les médias, les violations de propriété intellectuelle seraient marginales. Malheureusement, la guerre que menait le gouvernement contre les crimes de propriété intellectuelle s'était avérée encore plus intraitable que sa précédente et bien plus abominable guerre contre la drogue. Les images de champs de bataille de la guerre qui se poursuivait en



Thaïlande dansaient silencieusement sur l'écran mural de la chambre d'hôtel de Cathy. Elles figuraient dans le flash info qu'elle avait téléchargé, lui rappelant sinistrement à quel point la guerre pour la protection de la propriété intellectuelle avait surpassé la soi-disant guerre contre la drogue. Des centaines de milliers de morts dans trois pays, et la fin des combats était encore loin.

La plupart des gens ne se rendait pas compte de l'importance des brevets dans l'économie moderne. Les brevets n'affectaient pas la vie quotidienne. Les particuliers ne les violaient pas en achetant des biens manufacturés, ou en téléchargeant un nouvel épisode de leur émission favorite. En fait, la population était, pour l'essentiel, inconsciente de leur importance, en grande partie parce qu'ils étaient utilisés pour empêcher stratégiquement et silencieusement le développement de nouveaux produits par des concurrents, au moins aussi souvent qu'ils étaient employés pour s'assurer des droits exclusifs sur un nouveau produit.

Que ce soit des brevets logiciels ouvrant une avenue aux autorités pour des poursuites judiciaires sans relâche de ces anarchistes du logiciel libre, des craqueurs de systèmes de sécurité, et des auteurs de virus informatiques ; que ce soit des brevets pharmaceutiques protégeant l'industrie américaine contre les génériques du Tiers-Monde, et aidant à garder le rythme de développement à un niveau tel que les autorités de régulation fédérales puissent suivre, ou des brevets sur de nouveaux appareils dont les dirigeants politiques et industriels ne connaissaient pas encore les implications, le scénario était en grande partie le même.

Les revendications empiétaient sur les brevets accordés à d'autres entités, même par d'autres gouvernements, ou par le même office des brevets pour des applications similaires mais légèrement différentes, et une série de négociations compliquées s'ensuivait. Finalement, soit les parties impliquées tombaient d'accord et s'accordaient des licences mutuelles, partageant les bénéfices du nouveau produit, soit les négociations échouaient et le produit serait gelé, jusqu'au jour où la situation changerait et de nouvelles négociations seraient entamées.

Ce processus garantissait la stabilité aux industries dont l'existence avait été menacée par les changements effrénés qui avaient secoué le tournant du siècle. La vie de millions de personnes était préservée par le rythme lent, méthodique, et surtout prédictible des changements.

Cathy soupira et éteignit l'écran mural, puis commanda en paiement à la séance un spectacle en direct de l'orchestre philharmonique de Vienne. S'imprégnant de la troisième symphonie de Brahms, elle

s'allongea sur son lit, enfin relaxée. Pendant quelques instants, son esprit flottait avec la musique, reposé et en paix. Sa rêverie fut courte, car une partie d'elle-même joua dans son esprit la réunion du jour. Avec un autre soupir, elle baissa le volume de la musique et tapota sur son datapad, relisant ses notes en repensant aux événements de la journée.

La réunion avec ses supérieurs dans les bureaux du FBI s'était avérée relativement banale, n'apportant aucun nouvel élément. Elle avait déjà en sa possession toutes les informations dont disposait le FBI concernant les mystérieux appareils. Il s'agissait juste d'un spectacle politique, pour la présenter elle et son département à ceux qui exerçaient le pouvoir dans les hautes sphères. Aussi frustrant que cela ait pu être pour elle de passer autant de temps en conversations futiles, et aussi irritée qu'elle ait pu être par l'attitude de Robert Leahy qui s'était tenu silencieux, avec son sourire narquois, cette réunion avait été importante. Tôt ou tard, dans sa carrière, les contacts qu'elle avait eus aujourd'hui s'avèreraient précieux. Selon la tournure que prendrait l'enquête, ce moment-là pourrait arriver plus tôt que prévu.

La seconde rencontre s'était tenue à plusieurs kilomètres de là, dans les bureaux du service de l'Application des brevets de l'OMPI, à quelques pâtés de maisons du Capitole. Bien que les brevets soient bien plus importants de bien des manières pour la sécurité nationale et la stabilité internationale que les droits d'auteur (quoi qu'en dise la propagande officielle), les raisons de cette réunion avaient, du point de vue de Cathy, été bien plus pragmatiques.

Les appareils qu'ils avaient découverts contenaient peut-être des données couvertes par le droit d'auteur — en fait, Cathy était convaincue d'y trouver au moins autant de contrebande que ce que l'on peut s'attendre à trouver sur un nœud Freenet standard. Cependant, ils ne savaient même pas exactement à quoi ils avaient affaire et encore moins quel logiciel, quelles données s'y trouveraient. Jusqu'à ce qu'ils soient en mesure d'atteindre et de décoder les données, ils ne pourraient arrêter ou poursuivre en justice personne pour violation de droit d'auteur.

Cependant, chaque objet violait manifestement de nombreux brevets. Cathy s'en était bien douté, mais elle fut quand même surprise d'en voir la liste. Des brevets sur des procédés chimiques, sur l'extraction de polymères, leur dopage avec diverses substances (dont le gallium), des brevets sur divers matériaux supra-conducteurs (bien que ce fut pour des températures bien plus basses), des brevets sur le stockage moléculaire, sur la commutation moléculaire et opto-moléculaire (bien qu'ils ne couvrent que des théories sur ces procédés) et des brevets sur les interfaces numériques neuronales directes (bannies par ailleurs par un traité



international). Il y avait même un brevet sur la formation synthétique de cristaux de quartz comme surface protectrice (elle fut surprise d'apprendre qu'en fait, la surface des plus petits cubes paraissaient être faite de diamant, qui, pensait-on, devait utiliser la même technique brevetée).

Et puis il y avait les nombreux brevets logiciels qui pourraient entrer en jeu, s'il s'avérait que les cubes cristallins étaient, en fait, des dispositifs de stockage moléculaire. Et si c'était des ordinateurs ? Alors une pléthore de brevets sur tout, des procédures basiques de système d'exploitation aux programmes d'agrégation de données de haut niveau entreraient en jeu. Même sans preuve directe de violations de droits d'auteur, les personnes en possession de ces appareils seraient condamnées à des siècles d'incarcération avec travaux forcés dans une prison fédérale pour les seules violations de brevets.

De l'autre côté de la table de conférence, un homme chauve et déterminé dont elle ne pouvait se rappeler le nom (Paul Eisner, vit-elle sur son datapad), avait scandé : "L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle voit ces violations avec grande inquiétude.

-- Vous comprenez, Mlle Sinclair, que nous ne pouvons rester assis là à ne rien faire alors que la fabrication illégale de tels équipements continue. La concurrence est sauvage. S'il devenait de notoriété publique que de petits fabricants s'affranchissaient de si grossières violations de brevets, certaines sociétés légitimes pourraient perdre foi dans le processus, avait ajouté un autre homme (que son datapad identifia comme étant Edward McDughal).

-- Les pressions de la concurrence pourraient amener une ou plusieurs des plus grandes sociétés à ne pas tenir compte d'un brevet ici ou là et mettre sur le marché un produit hypothéqué ou même illégal, avait souligné une femme d'un certain âge, aux cheveux argentés et au visage émacié, habillée de manière impeccable.

Un autre avait ajouté :

-- Un tel cas aurait presque sûrement un effet domino, alors que la concurrence pousse les sociétés à mettre sur le marché des produits sans licence.

Et Paul Eisner de conclure :

-- Cela pourrait faire s'effondrer le système des brevets tout entier si on laissait faire.

-- Nous devons retrouver ces délinquants et les ensevelir dans le système pénal, leur avait alors dit McDughal. Nous comptons sur le FBI et Double Eye pour conclure cette affaire rapidement, et par-dessus tout, discrètement."

(...)

"Comme tous ceux qui écrivent, je suis un malade du langage. Ma maladie personnelle, c'est que je ne sais pas me servir du langage pour communiquer. De plus, je n'ai ni le talent ni le génie nécessaires pour fabriquer des œuvres d'art avec ce que j'écris. Alors je fabrique —j'allais dire des machines, mais ce serait trop à la Deleuze— des instruments, des ustensiles, des armes. Je voudrais que mes livres soient une sorte de tool-box dans lequel les autres puissent aller fouiller pour y trouver un outil avec lequel ils pourraient faire ce que bon leur semble, dans leur domaine."

Michel Foucault
Prisons et asiles dans le mécanisme du pouvoir,
in *Dits et écrits I, 1954-1975*



HYPOTHESES (notes de renvoi) (Cf LOGS1, LOGS8, LOGS18, LOGS21)

- [1] Michel Foucault, *Les techniques de soi*, (1982), *Dits et écrits II*, Éd. Gallimard, 1994/2001.
- [2] Ted Nelson, Interview du Monde du 31/03/96.
- [3] Jean Cristofol, Laboratoire Plot, programme de recherche agglo, <http://temporalites.free.fr>
- [4] Gilbert Simondon, *L'individu et sa genèse physico-biologique*, Paris, PUF, coll. Épiméthée, 1964. Bernard Stiegler, *De la misère symbolique, 1. L'époque hyperindustrielle*, Éd. Galilée, 2004. Cf. infra LOGS 9.
- [5] Gilbert Simondon, cf. supra note 4.
- [6] Bernard Stiegler, cf. supra note 4.
- [7] Bernard Guelson, *Pratiques artistiques contemporaines à l'intérieur et à l'extérieur du web : postures transversales et hybridations*, Laboratoire Semex, <http://www.agglo.info>, et infra LOGS 3.
- [8] Open Source.
- [9] Christophe Hanna, *Poésie action directe*, Al Dante / &, 2003.
- [10] non-nocivité, sans être nuisible.
- [11] selon les différentes -chronicités : syn-, dia-, a-, etc.
- [12] Yannick Dauby, *Paysages sonores partagés*, 2004, <http://kalerne.net>, (laboratoire Leinster, Agglo)
- [13] il s'agirait d'un "combat" tel que l'indique Bernard Stiegler (cf. *ibid.* et infra LOGS 9).
- [14] synergies diacritiques (syn-ergon : faire-ensemble).
- [15] Maria Wutz, *Note à propos des œuvres sympathiques*, Collège Invisible, 2002. Bernard Stiegler, cf. supra note 4.
- [16] variations de la vitesse dans les interprétations des processus se déroulant dans le temps. Ici ce terme s'oppose à la coïncidence coercitive temporelle entre l'exécution et le suivi d'un programme.
- [17] Bernard Stiegler, cf. supra note 4.
- [18] Jean Cristofol, cf. supra note 3.
- [19] Suspension temporaire des activités vitales, état de vie ralentie engendrée par une sécheresse conduisant à la dessiccation d'un organisme.
- [20] Michel Caillon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain - Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil 2001. Bruno Latour, <http://controverses.ensmp.fr> Cf. infra LOGS 13.
- [21] Bernard Stiegler, *Philosopher par accident, Entretiens avec Elie During*, Éd. Galilée, 2003. Cf. infra LOGS 9.
- [22] Les liens et les relations humaines sont constitutives du développement de chaque individu. Cette potentialité vitale disparaissant de plus en plus de l'espace social, soumis à la consommation généralisée et à la réduction continue des autonomies (voire à leur perte), les réseaux, de par leur nature connective point-à-point, deviennent l'espace de re-création des relations et des attachements permettant le développement des récits individuels, donc collectifs (cf. infra LOGS 23).
- [23] Cf. supra note 7. Dominique Lestel, *Éléments d'une phylogénèse de l'esthétique en réseau : rationalité expressive et régression créatrice*, ArtMedia VIII, Paris 2002, <http://www.olats.org>
- [24] qui accomplit une action volontaire (d'origine située, motivée), par extension qui demande de l'attention. Dans ce sens, les artistes représenteraient une partie de ces "agents", en quittant leur rôle de médiateur (usager) et de producteur exceptionnel, pour celui d'acteur (initiateur de formes et de situations, producteur, diffuseur, etc.) rassemblant plusieurs rôles à la fois (Cela sera l'objet du second volume de LOGS à propos des opérabilités des pratiques en réseau -praxis, autonomies, hors-champs, régulations, etc.-).
- [25] Le transindividuel pour Gilbert Simondon, mais ici augmenté des capacités d'invention (technique, prospective) et de développement critique, car il ne s'agit pas de "gestion d'individualités et d'intersubjectivités".
- [26] téléchargeables, accessibles, à disposition, réinsérables (transclusives), modifiables.
- [27] Bernard Stiegler, cf. supra note 4.
- [28] et moins de synchronies de regards, d'écoutes, de lectures ; synchronies portées par les consommations et l'industrialisation culturelles.
- [29] Cf. supra note 8.
- [30] Copyleft, Creative Commons, droits positifs (Philippe Aigrain, cf. infra LOGS 16).
- [31] Ceci croise tout à fait ce que Maurizio Lazzarato énonce dans *Les Révolutions du Capitalisme*, Éd. Les Empêcheurs de tourner en rond / Le Seuil, 2004.

Copyright : les auteurs

Certaines licences sont appliquées à des textes et extraits de textes publiés dans ce livre. Elles sont explicitement référencées en fin des textes concernés.

Crédits photographiques :

Fin du chapitre 3 :

Foule éclair, Paris, 2003, crédits : Serge Stinckwich

Fin du chapitre 11 :

RAAC, Rencontres Acoustiques et Algorithmiques de Clans, mai 2003, <http://raac.free.fr>, <http://atelier.experimental.free.fr>, crédits : Gaël Paradis

Fin du chapitre 14 :

The Internet Archive, <http://archive.org>, 2001, crédits : Katja Dell pour betacity.de

Fin du chapitre 15 :

superflex/tools/supergas/user/UTA, Cambodge 2001, crédits : superflex.dk

Fin du chapitre 22 :

Les Assembleurs du Vide, Turin, 2002, crédits : Paola Robbe

Fin du chapitre 23 :

BBW, Experimental Station, Chicago, 2004, crédits : blackstonebike.com et Dan Peterman

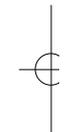
Nous remercions tous les auteurs qui participent à ce livre pour leur enthousiasme et leur confiance dans la réalisation de ce projet.

Nous tenons aussi à remercier ceux et celles qui nous ont accompagnés dans cette aventure : Sally Jane Norman, Bernard Stiegler, Paul Devautour et les membres du programme de recherche AGGLO (www.agglo.info),

Jean-Louis Paquelin, Peter Sinclair, Jean-Paul Ponthot, Juan Carlos Meana Martínez et Berta Cáccamo.

À mes parents et frère (Silvia), à ma femme et mes enfants (Jérôme).

Et tout spécialement Éric Arlix sans qui le montage inédit de cette publication n'aurait pu voir le jour. Nous remercions également pour leur soutien : le Bureau de la Recherche et de l'Innovation de la Délégation aux Arts Plastiques Ministère de la Culture, la Villa Arson École Nationale Supérieure d'Art de Nice, l'École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence, Michel Enrici (École de la Scénographie Monaco), Pascal Estrailier (directeur du laboratoire L3i Université de La Rochelle), l'École Doctorale de l'Université de la Rochelle, le Conseil Scientifique de Locus Sonus (locusonus.org) et la Faculté des Beaux-Arts de l'Université de Vigo.





INDEX

- 1, 8, 18, 21** - Hypothèses.
- 2, 7, 12, 19, 24** - Autonomie, la liberté de pensée.
- 3** - La cérémonie Éclair.
- 4** - Conte pour une jurisprudence.
- 5** - Idéologie des réseaux et théorie des systèmes.
- 6** - Travail, socialisations et liberté. La socialisation coopératrice.
- 9** - Le désir asphyxié, ou comment l'industrie culturelle détruit l'individu.
- 10** - Communauté épistémique et réseaux cognitifs : coopération et cognition distribuée.
- 11** - La technique comme prétexte à une réflexion sur un renouvellement de la démocratie et de la pratique militante. Formats et procédures de débat public sur Internet.
- 13** - Les controverses socio-techniques.
- 14** - "Information" et "réseau", ou comment s'en débarrasser pour penser les Pratiques Collectives Distribuées (PCD) sur Internet ?
- 15** - Les ressorts de l'art numérique : distribution d'auteur vs fragmentation de l'œuvre.
- 16** - Droits intellectuels positifs et échanges d'information. Pour sortir de la bataille des enclosures.
- 17** - Économie de l'Internet : vers de nouvelles formes de coopération ?
- 20** - Inventer la gratuité.
- 22** - Systèmes d'information distribués, auto-organisation et émergence.
- 23** - De la monstration aux téléchargements : pollinisations et émancipation. Approches des dispositifs collectifs artistiques en réseau.

© éditions è@e

18 domaine de Château Gaillard 94700 Maisons-Alfort / France
www.editions-ere.net

Distribution et Diffusion

Les Belles Lettres
compte è@e / imho / inculte
25 rue du Général Leclerc, 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Tél. : 01 45 15 19 70 / Fax : 01 45 15 19 80

Catalogues

è@e

Makoto Yoshihara & Robin Fercoq, *BOTS* cdr-audio-rom
Olivier Bosson, *Compétent dans sa branche*, DVD-vidéo
Nicolas Boone, *FUITE*, DVD-vidéo
Renews 1, *Terraformation*, littérature, 13 auteurs
Lib_, *LOGS*, essai, art, société
Hypercourt, revue online n° 1, 2, 3, 4

à paraître en octobre 2005

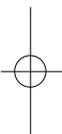
Renews 2, *ENFIN I*, littérature, 13 auteurs
Fabien Vandamme, *Minimax, la musique qui en dit trop ou pas assez*

imho

Junko Mizuno, *Cinderella*
Junko Mizuno, *Hansel & gretel*
Hubert Selby Jr, *Psaumes*
Hideshi Hino, *Panorama de l'enfer*
Hideshi Hino, *Serpent rouge*
Chantal Leguay, *Les robots, une histoire de la robotique*
www.imho.fr

inculte

Revue littéraire et philosophique
www.inculte.fr



LOGS

micro-fondements d'émancipation
sociale et artistique

1. coopération

ISBN : 2-915453-04-7 / EAN : 9782915453041
a été imprimé pour le compte des éditions è@e
par l'imprimerie Laballery 58502 Clamecy

dépôt légal : avril 2005